



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des ressources humaines**

## **RAPPORT DU JURY**

**SESSION 2025**

**Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES**

**Section : Sciences économiques et sociales**

Rapport de jury présenté par :

Marc Montoussé, IGÉSR, président du jury

## Introduction

Les postes offerts à la session 2025 sont de 115 pour le CAPES externe de sciences économiques et sociales et de 17 pour le CAFEP.

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
CAPES	115	115	115	121	126	130	117	85	113	120
CAFEP	17	16	15	15	14	16	14	14	20	20

Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2016 :

	CAPES									
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Inscrits	2008	2217	2093	1860	1411	1466	951	1182	1215	<b>1181</b>
Présents	741	799	733	667	551	592	305	347	437	<b>455</b>
Nombre d'admissibles	233	235	177	247	X	253	175	235	227	<b>221</b>
Barre d'admissibilité	8	9	10	8,5	X	9,5	9	9	9	<b>9</b>
Nombre d'admis	120	113	85	117	130	126	102	115	115	<b>115</b>
Barre d'admission	9,5	10,67	11,33	11,17	11,5	11,33	11	11,71	12,33	<b>11,5</b>
Major du concours	17,5	17,67	16,33	18	19,5	17,33	17,25	18,6	18,43	<b>17,7</b>
Nombre de postes	120	113	85	117	130	126	121	115	115	<b>115</b>
Ratio présents/postes	6,2	7,1	8,6	5,7	4,2	4,7	2,5	3	3,8	<b>4</b>

	CAFEP									
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Inscrits	311	345	341	313	226	225	183	263	301	<b>275</b>
Présents	108	136	105	115	82	75	38	64	109	<b>113</b>
Nombre d'admissibles	30	29	22	24	X	24	19	32	41	<b>38</b>
Barre d'admissibilité	7	8	8	8	X	9	8,5	9	9	<b>9</b>
Nombre d'admis	16	20	14	14	16	14	13	15	16	<b>17</b>
Inscrits sur liste complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Barre d'admission	8,17	8,67	8,17	8,5	12	10	11	10,92	12,9	<b>11,17</b>
Barre de la liste complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	12,75	-
Major du concours	14,67	14,67	14,33	14,5	18	15,33	18,08	16,16	16,08	<b>16,7</b>
Nombre de postes	20	20	14	14	16	14	15	15	16	<b>17</b>
Ratio présents/postes	5,4	6,8	7,5	8,2	5,1	5,4	2,5	2,1	6,8	<b>6,6</b>

La totalité des postes a été pourvue. Les résultats ont été bons comme les années précédentes.

Le jury attache beaucoup d'importance à l'excellente maîtrise des concepts et mécanismes fondamentaux dans les divers champs disciplinaires constitutifs des sciences économiques et sociales. Nous conseillons aux candidats d'utiliser, dans le cadre de leur préparation au concours, les « Ressources d'accompagnement pour les SES », disponibles sur le site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale.

J'adresse mes félicitations les plus sincères aux lauréats et lauréates du concours 2025 et tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du jury, notamment les vice-présidents, les gestionnaires de la DGRH et le proviseur du lycée Saint Charles de Marseille pour la qualité de son accueil à l'occasion des oraux d'admission.

Marc Montoussé  
Président du concours

# SOMMAIRE

## **I – Le texte officiel**

## **II - Épreuve écrite disciplinaire**

- 2.1. Les sujets
- 2.2. Les résultats : distribution des notes
- 2.3. Attentes et commentaires
- 2.4. Exemple de corrigé
- 2.5. Exemples de bonnes copies

## **III – Épreuve écrite disciplinaire appliquée**

- 3.1. Le sujet
- 3.2. Les résultats : distribution des notes
- 3.3. Attentes et commentaires
- 3.4. Exemple de corrigé
- 3.5. Exemple d'une bonne copie

## **IV - Épreuve orale de leçon**

- 4.1. Les résultats
- 4.2. Attentes et commentaires
- 4.3. Exemples de sujets

## **V - Épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier**

- 5.1. Les résultats
- 5.2. Attentes et commentaires
- 5.3. Exemples de mises en situation

# I – Le texte officiel

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

## A – Épreuves d'admissibilité

1/ Épreuve écrite disciplinaire. L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :  
– une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.

– deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2/ Épreuve écrite disciplinaire appliquée. L'épreuve porte sur un ou plusieurs objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et prend appui sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour un niveau de classe donné en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Durée : cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## B – Épreuves d'admission

1/ Épreuve de leçon. L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle comprend deux parties :

– première partie de l'épreuve : un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury, qui porte sur un des objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et présente une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique). Cet exposé (vingt minutes maximum) est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et analyses de l'économie, de la sociologie et de science politique, dont les formes de transposition didactique seront discutées. En fonction du sujet traité par le candidat, l'entretien se déroule en deux ou trois phases successives conduites par le jury : a) lorsque l'exposé porte sur l'économie ou sur la sociologie et la science politique, une première partie de l'entretien (vingt minutes maximum) porte sur l'exposé et sur le champ de l'exposé, une seconde partie porte sur l'autre champ ; b) lorsque l'exposé porte sur les regards croisés du programme des classes, une première partie de l'entretien (dix minutes maximum) porte sur l'exposé, une deuxième partie (quinze minutes maximum) porte sur un champ (économie ou sociologie et science politique), une troisième partie (quinze minutes maximum) porte sur l'autre champ.

– seconde partie de l'épreuve : un échange de quinze minutes maximum portant sur le traitement d'un exercice relatif à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques, réalisé pendant le temps de préparation.

Durée de la préparation : trois heures (sans document) ; durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes (exposé : vingt minutes maximum ; entretien sur l'exposé et sur les contenus de la discipline et leur transposition didactique : quarante minutes maximum ; exercice relatif à l'utilisation des données et des représentations graphiques : quinze minutes maximum)

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Coefficient 5.

2/ Épreuve d'entretien. L'épreuve d'entretien avec le jury mentionné à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

## II - Épreuve de composition

### 2.1 Les sujets

« L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :

- une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.
- deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.»

**Dissertation** (économie) – 12 points :

**Le marché peut-il se passer de l'intervention des pouvoirs publics ?**

**Seconde partie** (économie) – 8 points :

**1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :**

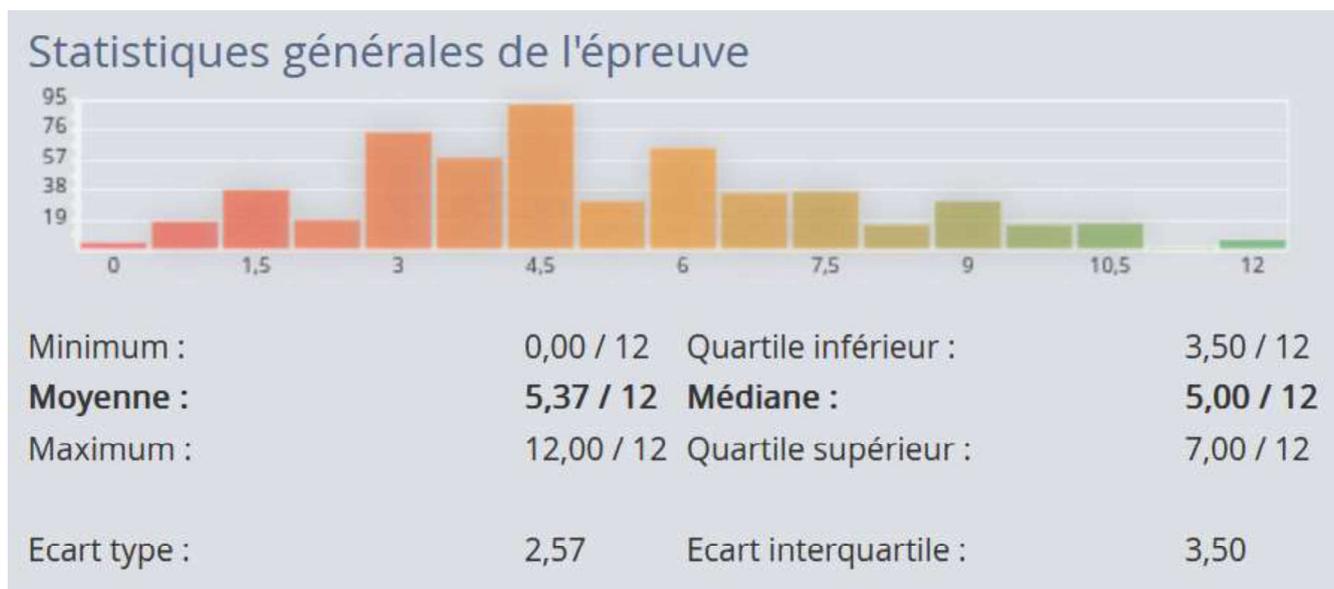
**L'égalisation des conditions et la démocratie chez Tocqueville.**

**2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de première) ?**

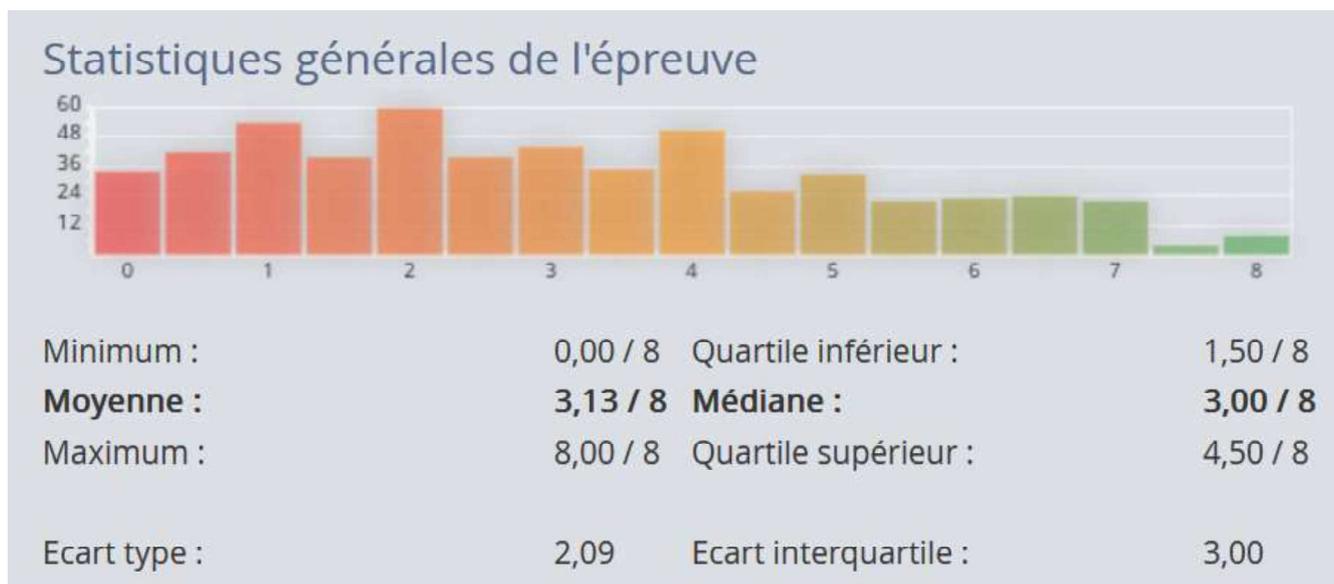
**« Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales). »**

## 2.2 Les résultats : distribution des notes

→ Résultats à la dissertation



→ Résultats à la seconde partie de l'épreuve



## 2.3 Attentes et commentaires

Comme les années précédentes, les compositions corrigées cette année sont, dans l'ensemble, d'un assez bon niveau. Elles témoignent des efforts entrepris par les candidats pour tenir compte des conseils formulés dans les précédents rapports du jury et se préparer ainsi de façon sérieuse aux épreuves.

## → Concernant la dissertation

En ce qui concerne tout d'abord la présentation formelle des copies, le jury tient à rappeler aux futurs candidats la nécessité d'apporter le plus grand soin à la lisibilité de celles-ci (l'utilisation d'une encre foncée est ainsi vivement conseillée). Si la clarté du texte est évidemment indispensable, les candidats devront veiller à ce qu'il soit aéré, sans surcharge et aisément déchiffrable et apporter une attention particulière à l'orthographe et à la maîtrise de la langue, dont on comprendra aisément qu'elles sont des critères essentiels de recrutement des futurs enseignants.

Il convient de rappeler également que les copies doivent être structurées en respectant rigoureusement les exigences méthodologiques de la dissertation (présentation d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion). S'il n'existe d'ailleurs pas de plan type, ni de règle intangible quant au nombre de parties (plan en deux ou trois parties), le plan doit néanmoins apparaître de façon claire et évidente dans le corps du devoir. Que le candidat fasse figurer le plan dans la copie sous la forme de titres (I, II et éventuellement III) ou pas, les parties doivent être séparées de façon bien distincte, structurées en sous-parties, puis en paragraphes organisés autour d'une idée directrice (éventuellement assortie d'une illustration empirique), et agrémentées de transitions articulant les principales étapes du raisonnement. Ces transitions permettent en effet de guider la lecture tout en soulignant la cohérence d'ensemble de l'argumentation.

En ce qui concerne le fond, le jury rappelle qu'une dissertation de CAPES a pour objectif de révéler les qualités rédactionnelles et argumentatives. Dans cette perspective, il est attendu un raisonnement rigoureux et solidement argumenté de la part des candidats. Cela suppose, en premier lieu, de définir dès l'introduction les notions essentielles qui composent le sujet – ici, le marché, les pouvoirs publics et leurs interventions –, puis de dégager en second lieu une problématique générale à laquelle sera adossé le plan de la dissertation. Il est donc impératif de prendre le temps d'interroger le sujet, de l'analyser, d'élaborer à partir de celui-ci une problématique qui amènera à la proposition d'un plan construit et, par la suite, de suivre fidèlement dans le devoir le cheminement de la réflexion. Le plan proposé doit permettre de répondre à la problématique retenue et l'argumentation, quant à elle, être construite et déployée avec la progression de la réflexion menée pour répondre au sujet.

L'exercice de la dissertation suppose de maîtriser de façon satisfaisante les fondamentaux de l'analyse économique et sociologique. Ainsi, il faut rappeler que l'argumentation doit reposer sur des travaux de recherche et des résultats scientifiques, et non sur l'opinion personnelle des candidats. Elle ne saurait se résumer à une épreuve de récitation de cours ou s'en tenir à la simple mobilisation de considérations vagues et générales sur le thème proposé. Le jury attend un certain niveau de connaissances de la part des candidats et, de fait, la maîtrise par ceux-ci des notions/références au programme, mais également le dépassement de ces dernières par la mobilisation de notions/références complémentaires pour nourrir la réflexion. Toutefois, si la dissertation doit être appuyée sur des références pertinentes et maîtrisées, il faut veiller à ne pas trop multiplier celles-ci à l'image d'un inventaire, *a fortiori* si elles ne sont évoquées que de façon très succincte ou convoquées de manière uniquement allusive. Une bonne copie, appuyée sur une démonstration rigoureuse, exige surtout que l'on maîtrise vraiment les auteurs et autrices cités, les concepts utilisés et les résultats mis en avant.

Pour obtenir la moyenne (06/12), les candidats devaient maîtriser les connaissances de base (ici les notions suivantes : marché, équilibre de marché, concurrence, surplus du producteur et du consommateur, gains à l'échange, imperfections du marché, pouvoir de marché, ententes, barrières à l'entrée, preneur et faiseur de prix, monopole, équilibre de monopole, oligopole, dilemme du prisonnier, politique de la concurrence, fusions-acquisitions, abus de position dominante, défaillances du marché, externalités, biens communs et de biens collectifs, information asymétrique, sélection adverse, aléa moral, intervention des pouvoirs publics – ainsi que certains graphiques) et les organiser dans une démonstration d'ensemble. Les références bibliographiques sur le sujet sont abondantes. Sans proposer de liste exhaustive, on pouvait attendre des candidats a minima la mobilisation de quelques auteurs considérés comme incontournables pour traiter le sujet (comme Marshall, Walras, Pigou, Pareto et Akerlof).

Dans l'ensemble, les candidats avaient des connaissances sur le sujet. Beaucoup ont bien ciblé les attendus grâce à une bonne connaissance des programmes de lycée.

Les très bonnes copies ont témoigné d'une excellente maîtrise du sujet avec des références solides et des exemples empiriques et factuels pertinents.

→ Concernant la seconde partie de l'épreuve

La question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie a souvent été traitée de façon très maladroite, et parfois n'a pas été traitée du tout, en raison d'un manque de connaissances sur le sujet et, plus largement, d'une insuffisante maîtrise de l'histoire de la pensée sociologique. L'histoire de la pensée est trop peu maîtrisée, par contraste avec la seconde question qui porte sur un élément du programme officiel. Certains candidats ont très bien répondu à la seconde question et n'ont rien répondu à la question sur Tocqueville. Le jury demande aux candidats de travailler plus sérieusement l'histoire des pensées économique et sociologique.

La seconde question porte sur les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage. Un certain nombre de copies a révélé une assez bonne maîtrise des connaissances scientifiques relatives à cet objectif d'apprentissage. En revanche, beaucoup de copies ont évoqué en longueur les questions de participation et d'abstention, qui relèvent pourtant de l'objectif d'apprentissage précédent. Par ailleurs, des éléments de réponse contemporains ont souvent manqué, les copies se limitant souvent à des références antérieures aux années 1980. Beaucoup de candidats ont également omis de préciser les différentes variables qui pouvaient exercer une influence sur le vote.

Le jury tient à rappeler aux candidats que ces questions ne peuvent être développées comme le seraient des dissertations. Aussi, les candidats doivent se montrer clairs, concis et précis pour veiller à aller toujours à l'essentiel. Des digressions sans lien direct avec la question posée, visant éventuellement à chercher à masquer un manque de connaissances scientifiques précises sur l'objectif d'apprentissage questionné, ont pu être déplorées. Dans ces conditions, le jury ne peut qu'inciter les futurs candidats à mener de front un travail d'appropriation des objectifs d'apprentissage du programme officiel ainsi qu'un travail d'approfondissement de leurs connaissances scientifiques sur chacun d'entre eux.

## 2.4 Exemple de corrigé

### Dissertation :

#### *Le marché peut-il se passer de l'intervention des pouvoirs publics ?*

<p><b>Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir que le marché est une institution et savoir distinguer les marchés selon leur degré de concurrence (de la concurrence parfaite au monopole).</li> <li>- Savoir interpréter des courbes d'offre et de demande ainsi que leurs pentes, et comprendre comment leur confrontation détermine l'équilibre sur un marché de type concurrentiel où les agents sont preneurs de prix.</li> <li>- Savoir illustrer et interpréter les déplacements des courbes et sur les courbes, par différents exemples chiffrés, notamment celui de la mise en œuvre d'une taxe forfaitaire.</li> <li>- Savoir déduire la courbe d'offre de la maximisation du profit par le producteur et comprendre qu'en situation de coût marginal croissant, le producteur produit la quantité qui permet d'égaliser le coût marginal et le prix ; savoir l'illustrer par des exemples.</li> <li>- Comprendre les notions de surplus du producteur et du consommateur.</li> <li>- Comprendre la notion de gains à l'échange et savoir que la somme des surplus est maximisée à l'équilibre.</li> </ul>
<p><b>Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre, à l'aide d'exemples, les principales sources du pouvoir de marché (nombre limité d'offres, ententes et barrières à l'entrée).</li> <li>- Comprendre que le monopole est faiseur de prix et être capable de donner des exemples de monopoles (monopole naturel, institutionnel et d'innovation).</li> <li>- Comprendre, à l'aide de représentations graphiques et/ou d'un exemple chiffré, que l'équilibre du monopole n'est pas efficace.</li> <li>- Comprendre ce qu'est un oligopole et, à l'aide du dilemme du prisonnier, pourquoi les firmes en oligopole ont intérêt à former des ententes.</li> <li>- Comprendre que la politique de la concurrence, en régulant les fusions-acquisitions et en luttant contre les ententes illicites et les abus de position dominante, augmente le surplus du consommateur.</li> </ul>
<p><b>Quelles sont les principales défaillances du marché ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).</li> <li>- Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.</li> <li>- Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être</li> </ul>

	<p>capable de les illustrer par des exemples (notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre.</li> <li>- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.</li> </ul>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait.*

Le marché ne peut se passer de l'action des pouvoirs publics qui doivent garantir les droits de propriété. Au-delà de cette action régalienne, le marché peut-il se passer de l'intervention des pouvoirs publics ? Oui, quand les conditions de fonctionnement optimal du marché sont réunies. Mais parfois, l'Etat doit justement intervenir pour garantir ces conditions ou faire en sorte que l'économie soit le plus possible une économie de marché. Dans d'autres situations, le marché est défaillant, il ne peut être efficace et les pouvoirs publics doivent intervenir pour pallier les défaillances du marché, c'est-à-dire pour, accompagner, encadrer le marché, voire s'y substituer.

**Quand certaines conditions sont réunies, le marché assure l'équilibre et l'optimum ; il peut donc se passer de l'intervention des pouvoirs publics**

➔ **Certaines conditions, dont celles de la concurrence pure et parfaite doivent être réunies...**

- La rationalité des agents économiques.

L'individu rationnel recherche son propre intérêt ce qui le conduit généralement à privilégier l'échange marchand. Il cherche à maximiser sa satisfaction en minimisant ses coûts. Pour le consommateur, maximiser sa satisfaction revient généralement à maximiser son utilité sous la contrainte du prix des biens et de son revenu. Pour le producteur, il s'agit de maximiser son profit sous les contraintes de la technologie, du prix des facteurs de production et du prix de vente du produit.

La rationalité de l'individu signifie aussi qu'il dispose de toute l'information nécessaire et qu'il est capable de l'analyser. Il sait classer par ordre de préférence toutes les alternatives qui s'offrent à lui, et est ainsi en mesure de donner la priorité à celle qu'il préfère et d'agir en conséquence.

- La flexibilité des prix est assurée par les conditions de la concurrence pure et parfaite.

L'atomicité du marché (multitude d'offreurs et de demandeurs) est nécessaire pour qu'aucun des agents ne puisse à lui seul faire varier le niveau des prix ou le niveau de la production ; l'homogénéité des produits (les produits sont semblables afin d'être comparables) est nécessaire pour que la concurrence s'effectue sur le prix et non sur la qualité du produit ; la libre entrée et la libre sortie du marché sont nécessaires pour que les entreprises puissent aisément passer d'une activité à une autre, cela signifie qu'aucune barrière juridique ou technique n'entrave l'entrée ou la sortie des agents sur le marché – la libre entrée et la libre sortie concernent aussi les facteurs de production (travail et capital) qui peuvent se diriger vers les activités les plus rémunératrices ; la transparence du marché permet à tous les agents d'obtenir toutes les informations nécessaires - l'information est parfaite, les agents savent l'analyser et sont donc en mesure de choisir en connaissance de cause la solution optimale, celle qui maximisera leur profit ou leur utilité.

- Les biens produits et échangés ont les caractéristiques de biens privés et toutes les répercussions des activités des agents économiques sont prises en charge par le marché.

Les biens privés sont rivaux car leur usage par un consommateur réduit les possibilités de consommation des autres consommateurs. Les biens privés sont avec exclusion (on dit aussi qu'ils sont excluables) car un paiement direct est exigé et il est possible d'exclure tout consommateur qui refuserait de payer.

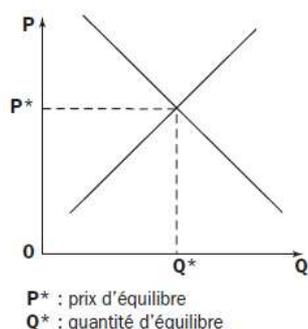
Les coûts et les bénéfices de toutes les activités doivent être correctement prises en compte par le marché afin que les ressources soient allouées de la manière la plus efficace ; autrement dit il ne faut pas qu'il y ait des effets externes positifs ou négatifs.

**→ ... afin que le marché soit en équilibre et qu'il assure l'optimum et qu'il puisse ainsi se passer de l'intervention des pouvoirs publics**

- En concurrence pure et parfaite le marché est en équilibre.

Sur chacun des marchés se confrontent une offre globale et une demande globale. Chaque marché est régulé par un prix qui est parfaitement flexible. L'offre est une fonction croissante du prix alors que la demande en est une fonction décroissante. La concurrence pure et parfaite permet d'atteindre sur le marché le prix d'équilibre (ou prix de marché), qui est le prix fixé par la loi de marché, c'est-à-dire par la libre confrontation de l'offre et de la demande sur un marché (seul ce prix assure l'égalité entre l'offre et la demande) et la quantité d'équilibre, c'est-à-dire la quantité qui correspond à l'égalité de l'offre et de la demande.

Tout choc qui modifie l'offre ou la demande provoque un ajustement des prix qui assure ainsi un retour à l'équilibre. Les déplacements sur la courbe (les fonctions d'offre et de demande demeurent inchangées) ne se produisent qu'à un nombre de demandeurs ou d'offreurs donné ; ils proviennent des adaptations de court terme de la quantité offerte ou de la quantité demandée de la part des offreurs et/ou des demandeurs face à une modification des prix. Au-delà du court terme, la variation des prix provoque l'arrivée de nouveaux offreurs ou demandeurs sur le marché ou le départ de certains d'entre eux du marché ; dans ce cas, les fonctions de demande et d'offre sont modifiées et c'est toute la courbe qui se déplace. Les modifications d'offre et de demande peuvent aussi être dues à des causes autres que les mouvements de prix. Par exemple, l'augmentation du nombre d'habitants, le changement du prix des autres biens, l'évolution des goûts... peuvent induire un déplacement de la courbe de demande et une innovation, une nouvelle réglementation, une catastrophe naturelle... peuvent modifier la fonction d'offre et donc induire un déplacement de la courbe d'offre.



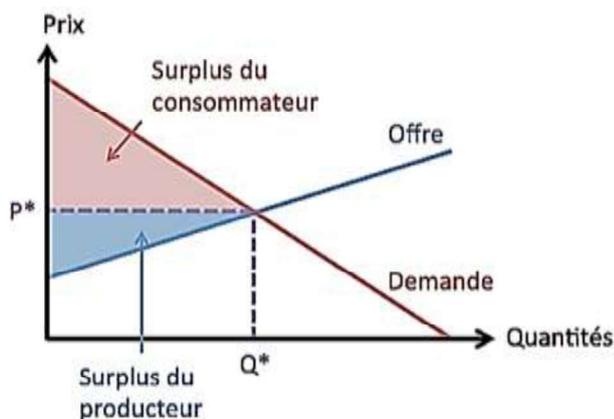
- En concurrence pure et parfaite, le marché assure l'optimum.

L'optimum de Pareto est une situation dans laquelle il est impossible d'améliorer le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'un autre. Dans un marché de concurrence parfaite, où il y a de nombreux acheteurs et vendeurs, et où l'information est parfaitement disponible, les prix s'ajustent de manière que toutes les transactions soient volontaires et mutuellement bénéfiques. Cela signifie que chaque échange améliore la situation d'au moins une partie sans nuire à l'autre. Le marché assure la meilleure allocation des ressources. À l'équilibre, le prix reflète la valeur marginale des biens pour les consommateurs, ce qui signifie que les ressources sont utilisées là où elles sont le plus valorisées.

- En concurrence le marché permet de maximiser les gains à l'échange.

Puisque les intentions d'achat ne sont réalisées que si le prix est égal ou inférieur au prix intentionnel, le consommateur obtient généralement un surplus. On représente graphiquement le surplus de l'ensemble des consommateurs par la surface délimitée par la courbe de demande, au-dessus du prix du marché. De la même façon, les offreurs qui auraient proposé des prix plus faibles que le prix d'équilibre se retrouvent avec un surplus qui est égal à la différence entre le prix auquel ils étaient prêts à vendre le produit et le prix du marché. On le représente graphiquement par la surface délimitée par la courbe d'offre, en dessous du prix du marché.

Les gains à l'échange correspondent aux avantages que l'échange procure aux demandeurs et aux offreurs. Ces gains à l'échange correspondent à la somme du surplus des consommateurs et du surplus des producteurs. Ils sont maximums lorsque le marché est en équilibre et que la quantité échangée est maximale.



### Les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre une politique de concurrence lorsque les marchés sont imparfaitement concurrentiels

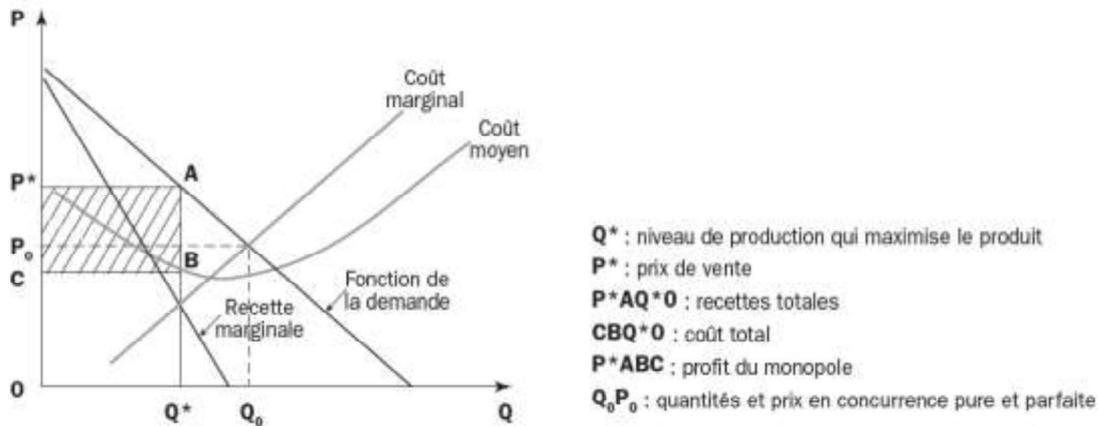
En concurrence pure et parfaite, toutes les entreprises sont des preneurs de prix et aucune ne peut fixer un prix supérieur à celui du marché. Lorsque ce n'est pas le cas, les entreprises bénéficient d'un pouvoir de marché c'est-à-dire de la capacité à fixer un prix supérieur à celui qui résulterait de la concurrence. Ce pouvoir de marché provient de trois sources principales : un nombre limité d'offreurs, des ententes entre entreprises et des barrières à l'entrée.

- ➔ **Dans certaines situations (nombre limité d'offreurs, ententes et barrières à l'entrée notamment) des entreprises peuvent bénéficier d'un pouvoir de marché ce qui conduit à une situation non optimale.**

- La situation du monopole est radicalement différente de celle de l'entreprise concurrentielle.

En concurrence pure et parfaite, l'entreprise est « price-taker » et ne peut augmenter son prix sous peine de ne rien vendre. Tel n'est pas le cas du monopole qui fait face à la demande totale du marché. Il est seul à approvisionner le marché. Il est « price-maker » et peut arbitrer entre produire beaucoup à un prix faible ou produire peu à un prix élevé. Le monopole qui souhaite maximiser son profit doit, comme l'entreprise concurrentielle, déterminer son volume de production de telle sorte que le coût marginal soit égal à la recette marginale. En concurrence pure et parfaite, la recette marginale est toujours égale au prix de vente. Dans une situation de monopole, la recette marginale diminue quand les quantités vendues augmentent car la demande est une fonction décroissante du prix de vente. Elle est aussi toujours inférieure au prix de vente.

## La maximisation du profit par le monopole



La situation de monopole n'est pas optimale car la quantité produite est inférieure et le prix de vente supérieur à la quantité et au prix qui résulteraient de la concurrence pure et parfaite.

- Les situations de concurrence imparfaite.

La concurrence imparfaite est une forme de situation intermédiaire entre le monopole et la concurrence pure et parfaite. Il existe trois principaux cas de concurrence imparfaite : le cartel né d'une entente, la concurrence monopolistique et l'oligopole.

La concurrence monopolistique est une forme de marché sur lequel les offreurs différencient leurs produits afin de tenter de les rendre uniques et de se rapprocher ainsi d'une situation de monopole. Dans ce cas, la condition d'homogénéité des produits n'est pas respectée.

L'oligopole est une forme de marché sur lequel se trouvent un nombre limité d'offeurs. Chaque décision de chaque entreprise a une influence sur les autres entreprises ; elles doivent donc adopter un comportement de type stratégique. Dans le cas du duopole (forme de marché sur lequel se trouvent uniquement deux offreurs), on considère que chaque entreprise peut soit chercher à dominer le marché, soit se comporter en satellite. Dans ce cas (comme dans celui du monopole) c'est l'atomicité du marché qui n'est pas respectée.

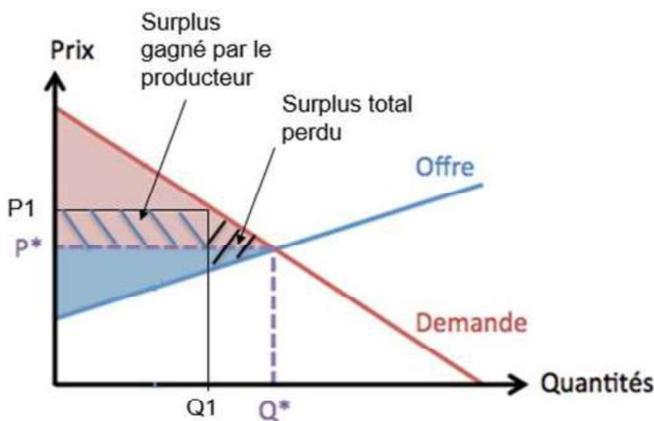
Un cartel est un regroupement de producteurs qui s'entendent pour fixer les prix et la quantité produite. Lorsque plusieurs entreprises créent un cartel, elles passent un accord entre elles afin de limiter la concurrence et de se retrouver dans la situation la plus proche possible du monopole. Le dilemme du prisonnier montre qu'en l'absence de coopération les entreprises ont tendance à prendre des décisions non optimales, ce qui les incite donc à former des ententes.

- Les barrières à l'entrée nuisent à la concurrence.

Certaines barrières à l'entrée sont naturelles (c'est le cas des économies d'échelle, des coûts importants de recherche et développement, des difficultés d'accès aux ressources...), mais d'autres sont stratégiques et délibérément mises en place par les entreprises établies pour dissuader ou empêcher les nouveaux concurrents d'entrer sur le marché : ainsi la stratégie des prix prédateurs consiste pour une entreprise dominante à vendre ses produits à très bas prix dans le but d'empêcher un éventuel concurrent d'entrer sur le marché ; l'exclusivité contractuelle empêche une entreprise concurrente de signer un contrat avec un client ou un fournisseur ; d'autres stratégies peuvent être mises en œuvre comme la publicité et le marketing agressif, la vente liée ou l'intégration verticale. Dans ces différents cas la condition de libre entrée sur le marché n'est pas respectée.

➔ **Les pouvoirs publics doivent alors intervenir pour protéger la concurrence, voire la restaurer.**

- L'objectif de la politique de la concurrence est d'augmenter les gains à l'échange.



Par rapport à la situation de concurrence, la situation de monopole ou de concurrence imparfaite conduit à un prix est plus élevé, une quantité échangée plus faible, un surplus du consommateur plus faible, un surplus du producteur plus élevé, mais ne compensant pas le manque à gagner du surplus du consommateur, à des gains à l'échange (ou surplus total) plus faibles. L'Etat doit alors intervenir pour restaurer la concurrence et faire en sorte que le marché se rapproche de la situation concurrentielle.

- Les pouvoirs publics doivent protéger la concurrence en régulant les fusions-acquisitions et en luttant contre les ententes illicites et les abus de position dominante

La politique de la concurrence régule les opérations de fusions-acquisitions afin que les marchés conservent leur caractère concurrentiel. Elle prend en compte le degré de concentration du marché (mesuré par les parts de marché), avant et après l'opération de fusions-acquisitions. Elle peut se faire a priori en exigeant une notification préalable de la part des entreprises qui doivent soumettre leurs projets de fusions-acquisitions aux autorités de la concurrence.

Les ententes sont une atteinte à la concurrence et elles conduisent à des prix trop élevés. La plupart sont illicites ; pour lutter contre, les autorités de la concurrence ont la possibilité d'initier des enquêtes avec des visites surprises. Les ententes peuvent être lourdement sanctionnées.

Les abus de position dominante constituent un autre ensemble de pratiques des entreprises contrôlées et sanctionnées par les autorités de la concurrence. La position dominante peut être naturelle, mais l'abus de cette situation est préjudiciable au consommateur. L'abus de position dominante consiste à chercher à profiter de sa position dominante pour empêcher d'éventuels concurrents d'entrer sur le marché. La stratégie des prix prédateurs par exemple revient à sacrifier des profits à court terme en vue de profits plus élevés ensuite.

- La politique de la concurrence est notamment prise en charge au niveau européen.

La politique européenne de la concurrence vise à promouvoir un fonctionnement concurrentiel des marchés. Elle lutte contre les ententes, les abus de position dominante et certaines concentrations et acquisitions (cf. supra), mais elle lutte aussi contre certaines aides de l'Etat. Ces aides permettent à un pays de soutenir certaines de ses entreprises ou certains produits à travers des subventions, des prêts à conditions favorables ou encore des exonérations d'impôts. Elles sont interdites lorsqu'elles entraînent des distorsions de concurrence en accordant un traitement préférentiel à certaines entreprises ou à certains secteurs au détriment de celles et ceux des autres pays membres. Il existe un certain nombre d'exemptions permettant à un gouvernement de recourir aux aides d'Etat, notamment lorsqu'elles répondent à des objectifs spécifiques d'importance supérieure ou quand elles concernent certaines catégories d'entreprises (notamment les plus petites) ou de secteurs (recherche, développement et innovation). En dehors de ces exceptions, les Etats doivent notifier à la Commission tout projet d'aide.

**Les pouvoirs publics doivent intervenir pour pallier, de façon plus ou moins radicale, les défaillances de marché**

→ Une certaine intervention des pouvoirs publics peut-être légitime en cas d'asymétries d'information.

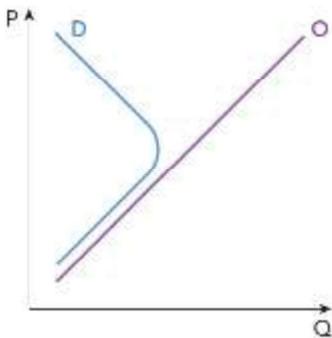
Une des conditions de la concurrence pure et parfaite est la transparence du marché, c'est-à-dire l'information complète et gratuite pour tous les agents économiques. Pourtant, l'information peut être imparfaite. Ainsi, l'information asymétrique (ou asymétrie d'information) désigne la situation où un seul des deux agents se livrant à la transaction dispose d'une information complète.

- Le marché est défaillant en situation de sélection adverse.

La sélection adverse (ou anti-sélection) désigne la situation où l'agent victime de manque d'information risque de sélectionner uniquement les mauvais produits.

Les deux principaux exemples de sélection adverse sont celui des voitures d'occasion (présenté par Akerlof) et celui des assurances (présenté par Rothschild et Stiglitz). Dans les deux cas, la sélection adverse a tendance à chasser les bons produits du marché (seuls les mauvais produits sont sélectionnés) et les bons assurés (ceux dont le risque est le plus faible) et peut même, à terme, faire disparaître le marché.

L'équilibre de marché n'est possible que si l'offre et la demande peuvent se rejoindre, donc si la demande est une fonction décroissante du prix et l'offre une fonction croissante. Mais en cas d'information asymétrique, la baisse du prix peut être perçue comme un signal de la baisse de la valeur du produit. Donc au-dessous d'un certain seuil, la baisse du prix provoque la baisse de l'offre, mais aussi la baisse de la demande. Il est donc possible que les courbes ne se croisent pas et que l'équilibre devienne impossible.



- Le marché est défaillant en situation d'aléa moral.

L'aléa moral est une situation dans laquelle l'agent mal informé n'est pas en mesure de contrôler l'action de son partenaire, qui peut en profiter pour adopter un comportement opportuniste. L'aléa moral peut se rencontrer dans le modèle du « tire-au-flanc » (qui désigne les cas où il est difficile de contrôler la bonne volonté d'un agent) ; par exemple, les dirigeants d'une entreprise peuvent être accusés de tirer au flanc par les actionnaires si ces derniers ne sont pas absolument sûrs qu'ils mettent tout en œuvre pour maximiser les dividendes, ou les salariés par les chefs d'entreprise si ces derniers ne sont pas sûrs que les salariés font tous les efforts de productivité nécessaires. L'aléa moral se retrouve aussi dans le domaine de l'assurance (exemple de l'assuré qui adopte un comportement particulièrement risqué sachant qu'il n'en supportera pas lui-même la totalité des conséquences) ou de la banque qui peut adopter un comportement risqué considérant qu'elle est « *too big to fail* » et que les pouvoirs publics viendront à sa rescousse en cas de problèmes.

- L'action des pouvoirs publics peut se justifier en cas d'asymétries d'information.

En situation de sélection adverse, les pouvoirs publics peuvent chercher à dévoiler l'information, en obligeant les vendeurs à fournir des informations fiables sur la qualité des produits en la faisant certifier (par exemple, affichage de la composition des produits alimentaires, traçabilité, bilan énergétique des biens immobiliers, contrôle technique obligatoire etc.). Les pouvoirs publics peuvent aussi édicter des

règles qui permettent aux banques de disposer d'informations complètes sur les emprunteurs avant de décider de leur octroyer un prêt.

Pour faire face à l'aléa moral, les pouvoirs publics peuvent contrôler les agents économiques et appliquer un système de sanction. Ils peuvent également corriger ces défaillances en introduisant des incitations. Ainsi, dans le cas de l'assurance maladie, les pouvoirs publics peuvent ne pas rembourser une somme fixe (franchise) ou un pourcentage (ticket modérateur) des soins. Dans le cas de l'assurance chômage, les pouvoirs publics peuvent introduire des allocations dégressives au cours du temps.

➔ **Les pouvoirs publics doivent intervenir en cas de biens collectifs, d'externalités et de résultats du fonctionnement du marché estimés non équitables.**

- Les pouvoirs publics doivent intervenir quand les biens sont non privés.

Le marché n'est efficace que pour la production des biens privés. Un bien commun est un bien rival mais sans exclusion. Le marché n'est pas efficace pour ce type de biens, car chacun est tenté d'en prélever le plus possible ; c'est la tragédie des biens communs pouvant conduire à l'épuisement des ressources naturelles. Une intervention des pouvoirs publics consiste à réglementer le prélèvement de ces biens, par exemple en fixant des quotas ou des taxes et en instaurant des contrôles aléatoires.

Un bien collectif impur (ou bien de club) est non rival, car son coût n'est pas directement lié au nombre de consommateurs, mais avec exclusion. La production de certains de ces biens admet la concurrence entre les entreprises (salles de cinéma, salles de fitness...), mais dans d'autres cas, lorsque les coûts fixes sont très importants, la concurrence n'est pas possible ; il s'agit, par exemple, des autoroutes à péage ou des réseaux de voie ferrée. Dans cette situation (monopole naturel), les pouvoirs ont un rôle de réglementation du prix ou de la production afin d'éviter des abus de position dominante.

Un bien public (ou bien collectif pur) est non rival et sans exclusion. Il a pour vocation de répondre aux besoins, exprimés ou non, d'un maximum de personnes. Comme il n'est pas possible d'exclure les utilisateurs qui ne paient pas, c'est aux pouvoirs publics de pallier cette défaillance du marché en garantissant la fourniture des biens en question et en contraignant les agents économiques à contribuer à leur financement via les prélèvements obligatoires. Leur fourniture pourra être assurée par le secteur public ou déléguée à des fournisseurs privés.

- Les pouvoirs publics doivent internaliser les effets externes

Une externalité (ou effet externe) est une répercussion de l'activité d'un agent économique sur d'autres agents qui ne donne pas lieu à une compensation monétaire. Certaines externalités sont positives (ex. : implantation d'une usine qui profite aux commerçants locaux), mais d'autres sont négatives (pollution, épuisement des ressources naturelles ...).

La présence d'externalité éloigne l'économie de son optimum : l'entreprise rationnelle égalise sa recette marginale avec son coût marginal, mais elle ne tient pas compte des effets externes négatifs engendrés par son activité (ex. : pollution) ; or son coût marginal privé est plus faible que le coût marginal réel qui englobe le coût marginal de l'entreprise, mais aussi les coûts additionnels supportés par les autres agents économiques. Ne tenant compte que du coût marginal privé, l'entreprise produit et offre une quantité trop élevée par rapport à l'optimum. Si une entreprise est à l'origine d'un effet externe positif, son activité crée un avantage social qu'il faudrait prendre en compte. Ici, le coût social est plus faible que le coût privé, ce qui conduit à un niveau de production trop faible par rapport à l'optimum.

Le marché étant inefficace dans les situations d'externalité, l'État doit intervenir pour internaliser l'effet externe. Il s'agit d'amener les agents à intégrer dans leur calcul économique les coûts et les avantages sociaux qu'ils négligeraient sinon. Il s'agit notamment de taxer les activités à effets externes négatifs (taxes pigouviennes) et de subventionner les activités à effets externes positifs.

- Le marché peut induire un résultat jugé inéquitable.

Le marché peut être plus ou moins équilibré mais produire un résultat qui semble contraire à l'intérêt général ou être source de situations considérées comme injustes (inégalités extrêmes par exemple). Il peut ainsi induire des revenus trop faibles pour certaines catégories et créer des inégalités jugées trop

importantes ou générer des prix jugés trop élevés pour certains produits de nécessité (le logement par exemple).

Une action redistributive des pouvoirs publics peut alors s'avérer nécessaire. La redistribution des revenus permet d'atténuer les inégalités de revenus grâce aux prélèvements obligatoires et aux transferts sociaux et peut donc augmenter le bien-être collectif (Pigou). Elle peut être verticale (des plus aisés vers les plus démunis) ou horizontale pour couvrir les risques sociaux.

**Remarque :** Le choix de ce corrigé a été de traiter uniquement du marché, de ses imperfections et de ses défaillances dans une optique essentiellement microéconomique. Le choix d'étendre le sujet à l'économie de marché et de traiter des politiques économiques, notamment conjoncturelles comme interventions des pouvoirs publics a aussi été accepté, mais à la condition qu'il ne se substitue pas aux développements sur les imperfections et défaillances du marché.

*On pourra se référer aux fiches Eduscol des trois chapitres et aux chapitres du Campus de l'innovation – Collège de France.*

## **Seconde partie :**

### **1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :**

#### ***L'égalisation des conditions et la démocratie chez Tocqueville.***

Alexis de Tocqueville (1805-1859) décrit les origines et l'avenir des sociétés démocratiques. Après un séjour de neuf mois en Amérique (1831-1832), il rédige deux livres, en 1835 et en 1840, qui, réunis, constitueront son ouvrage *De la démocratie en Amérique*. Son but est d'étudier la société américaine, qu'il considère comme la société démocratique idéale, et de réfléchir à l'avenir de ce type d'organisation sociale.

Sous l'Ancien Régime, les individus naissent inégaux en droit. La société aristocratique est organisée en ordres fermés ; chaque ordre bénéficie de droits et de devoirs qui lui sont spécifiques.

À l'inverse, la démocratie est caractérisée par « l'égalité des conditions » qui est un principe qui stipule que tous les individus sont juridiquement égaux (égalité des droits) ; la position sociale d'un individu n'est plus assignée par sa naissance. La démocratie, pour Tocqueville n'est pas un régime politique (une organisation du pouvoir politique qui permet aux citoyens d'exercer leur souveraineté politique) mais un système de relations sociales qui découle de cette égalité des conditions. Une société démocratique est une société égalitaire dans laquelle il n'existe plus de distinctions héréditaires entre les individus.

L'égalisation des conditions est un mouvement qui transforme toutes les relations sociales. Elle affecte également les relations politiques puisque la société démocratique se traduit par l'existence d'un gouvernement élu par les citoyens. La société démocratique est aussi caractérisée par un état d'esprit nouveau : les individus se considèrent égaux, ils refusent les privilèges et sont réticents à accepter qu'un autre ait une situation supérieure à la leur.

La première conséquence de l'égalisation des conditions est l'existence de la mobilité sociale. Toutes les positions sociales sont ouvertes. Chacun a la possibilité d'accéder à n'importe quel statut social (égalité des chances).

La seconde conséquence de cette égalisation des conditions est une tendance à la réduction des inégalités de fait. Il y a beaucoup moins de très riches ou de très pauvres que dans les sociétés aristocratiques. L'égalisation des conditions conduit à une réduction des inégalités de fait puisqu'un nombre croissant d'individus se rassemble dans une classe moyenne qui offre à ses membres des

conditions d'existence comparables. Ce mouvement de réduction des inégalités implique une série de dangers qui constituent une menace pour l'existence de la société démocratique.

### **La tension entre la liberté et l'égalité**

Le premier des dangers de la démocratie est l'**individualisme**. Les individus ont en effet tendance à limiter leurs relations sociales à leur entourage immédiat (la famille, les amis), à porter un intérêt exclusif à leurs affaires personnelles et à se contenter, en matière de liberté, de refuser l'oppression. Tocqueville définit l'individualisme comme étant le choix des membres d'une société démocratique de se replier sur leurs affaires privées et de se détourner des affaires publiques. En conduisant le citoyen à se désintéresser de la chose publique et des enjeux collectifs, l'individualisme s'oppose au principe même de la démocratie et il constitue une menace pour le lien social. Ce repli des individus sur leur sphère privée permet le développement d'un Etat centralisé et tout puissant qui réglemente la vie des citoyens et supprime leur liberté sans les opprimer de façon violente. Les citoyens acceptent d'autant mieux cette privation d'autonomie que l'Etat les traite de façon égalitaire. Le **despotisme démocratique** est ainsi la caractéristique d'un Etat tout puissant et bienveillant qui réglemente la vie d'individus qui renoncent à leur liberté au profit de l'égalité de traitement.

Tocqueville évoque un troisième risque pour la démocratie qu'il qualifie de **tyrannie de la majorité**, car la légitimité de l'opinion majoritaire peut conduire à la négation des droits des minorités. La tyrannie de la majorité est cette capacité qu'a la majorité, dans les sociétés démocratiques, à imposer ses idées et ses façons de vivre à des individus qui donc renoncent à exercer leur autonomie.

Enfin, dans la société démocratique, la passion pour l'égalité devient plus forte que le goût pour la liberté, et il est donc à craindre que la contradiction entre égalité et liberté ne finisse par conduire à la **suppression de la liberté**. Le désir d'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'on avance dans la direction de l'égalité.

### **2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de première) ?**

**« Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales). »**

Le vote combine des dimensions individuelles et collectives. Il s'agit d'une expression de préférences personnelles influencée par le contexte et l'offre électorale, tout en reflétant des appartenances sociales et des dynamiques collectives. Cette dualité est essentielle pour comprendre les comportements électoraux.

### **Le vote comme acte individuel d'expression de préférences**

Le vote est d'abord un acte individuel qui permet à chaque électeur d'exprimer ses préférences politiques dans le contexte d'une élection, durant laquelle les électeurs choisissent parmi une offre électorale composée de candidats ou de partis politiques.

Le comportement de l'électeur dépend tout d'abord du **contexte** dans lequel s'inscrit le vote et donc de la configuration électorale. Le type d'élection (présidentielle, municipale...), la nature du scrutin (un ou deux tours), et les partis en présence forment une **offre électorale** qui comprend aussi les programmes des candidats ou partis et qui reflète leurs priorités et leurs solutions aux problèmes du moment. Le contexte électoral inclut donc aussi les enjeux politiques, économiques et sociaux. Ces éléments influencent la manière dont les électeurs perçoivent les candidats et les partis.

Les **enjeux politiques** de l'élection interviennent effectivement dans la détermination du vote. Lorsqu'un électeur vote, il exprime ses préférences en choisissant le candidat ou le parti qui, selon lui, représente le mieux ses intérêts et ses valeurs dans le contexte du moment. Ce choix est souvent stratégique, car l'électeur peut également prendre en compte les chances de gagner du candidat et les conséquences potentielles de son vote.

La focalisation d'une campagne électorale sur un thème aux détriments des autres peut modifier le vote. Pour les Américains Norman Nie, Sydney Verba et John Petrocik (1976), les électeurs décryptent l'offre politique et effectuent leurs choix en fonction des débats du moment. Informés et autonomes, ils ne voteraient pas en fonction de choix partisans, mais en fonction des enjeux de chacune des élections. C'est notamment le cas des électeurs qui ne se sentent proches d'aucun parti et se situent généralement au centre ; ils sont politiquement instables et passent fréquemment du vote à l'abstention et parfois de la droite à la gauche ou inversement selon les enjeux de l'élection. Cette analyse est une remise en question du modèle de Michigan, qui était centré sur l'identification partisane (*voir infra*).

Cette analyse se situe dans le prolongement du modèle de Downs, économiste du *Public Choice*. Selon la théorie du **vote rationnel** d'Anthony Downs (1957), les électeurs décident de voter en fonction d'un calcul coût-avantage. Ils évaluent les bénéfices potentiels de leur vote par rapport aux coûts associés, comme le temps et l'effort nécessaires pour s'informer et se rendre aux urnes. L'électeur choisit l'alternative électorale qui maximise le bénéfice attendu. Dans cette perspective, l'électeur qui cherche à maximiser l'utilité de son vote se détermine en fonction de ce que pourraient lui apporter individuellement les propositions de chacun des candidats. L'électeur peut aussi se décider en fonction des succès ou échecs des politiques, notamment économiques, du gouvernement en place ; il considère que le gouvernement est responsable de l'état de l'économie et de la société et vote en conséquence : s'il considère que la conjoncture s'est améliorée, il vote pour le pouvoir en place, s'il considère qu'elle s'est détériorée, il vote pour l'opposition.

### **Le vote comme acte collectif d'expression des appartenances**

Le vote est également un acte collectif qui reflète des appartenances sociales et des dynamiques de groupe.

Les électeurs sont influencés par leurs **groupes d'appartenance**, tels que la famille, les amis, et les collègues. Ces groupes primaires jouent un rôle important dans la formation des opinions politiques et des préférences électorales.

Pour Paul Lazarsfeld et son équipe (1944), dans *The People's Choice*, les orientations politiques des électeurs sont stables et conformes aux normes de leur milieu familial, social et culturel. Un indice de « prédisposition politique » combinant le statut social, la religion et le lieu de résidence permet de prédire leurs choix électoraux.

L'**identification partisane**, selon le paradigme de Michigan, tient aussi un rôle important : l'identification à un parti politique est un facteur majeur de stabilité dans les comportements électoraux. Cette identification est souvent transmise par la famille et renforcée par le milieu social, créant une fidélité durable à un parti (Campbell et al., 1960). Les électeurs ressentent un attachement affectif durable à un des deux grands partis qui structurent la vie politique américaine. Cet attachement est transmis par les parents puis renforcé par le milieu social et professionnel. Ainsi il existe une forme d'insertion sociale par le vote : les conditions économiques et sociales composent l'environnement politique des électeurs depuis leur enfance (famille, lieu de résidence, appartenance religieuse, groupe ethnique) qui façonne leurs identités et fait qu'ils s'identifient à un parti.

Des « **variables lourdes** », dont la plupart ont perdu une grande partie de leur poids, expliquent une partie du vote des individus. Des facteurs sociaux et culturels, comme la classe sociale, la religion, le niveau d'éducation, le sexe et l'âge sont souvent présentés comme les variables lourdes du comportement électoral. Ainsi, le vote ouvrier était spécifique, ce qui permettait de parler d'un « vote de classe ». Michelat et Simon, ont ainsi expliqué en 1977 que les ouvriers et les catholiques pratiquants avaient des tendances de vote opposées en raison de leurs appartenances sociales et de leurs valeurs.

Depuis, on note plusieurs évolutions qui nuancent l'existence de ces « variables lourdes » :

- Le vote ouvrier pour la gauche décline et l'abstention et le vote d'extrême droite augmentent dans les milieux populaires à partir du milieu des années 1980.
- Les effets de l'âge sur le vote apparaissent très difficiles à analyser et comme le souligne Pierre Bréchon (2006) « cette variable n'a pas un impact évident, fort et constant sur le vote. En ce sens, elle n'est pas une variable lourde du comportement électoral ».
- Les femmes votaient plus à droite que les hommes mais en raison des évolutions sociales de ces dernières décennies (elles sont beaucoup plus souvent actives et salariées, elles font beaucoup plus souvent des études, elles accèdent à des professions valorisées, les écarts de pratique religieuse avec les hommes se sont fortement réduits) on ne note plus de grande différence entre leur vote et celui des hommes.
- Il existe encore des différences de vote selon le patrimoine mais Michelat et Simon (1985) expliquent qu'il n'y aurait pas de lien de causalité directe ; c'est l'appartenance au groupe catholique, ouvrier ou indépendant, qui a des effets à la fois sur le niveau du patrimoine et sur le vote.

D'un autre côté, de nouveaux clivages entre groupes sociaux apparaissent : on peut repérer une rupture nette entre le vote des indépendants et celui des salariés ainsi qu'entre celui des salariés du privé et celui des salariés du public, les premiers votants plus souvent à droite que les seconds (Nonna Mayer, 2000). La seule variable que l'on pourrait encore qualifier de « lourde » concerne la pratique religieuse : le fait d'être catholique pratiquant, non pratiquant ou sans religion continue d'avoir un fort impact sur le vote. Mais si l'intégration au catholicisme favorise toujours le vote à droite, elle défavorise beaucoup moins qu'avant le vote d'extrême droite.

Le vote est donc le résultat d'une interaction complexe entre les préférences individuelles et les influences collectives. Les électeurs évaluent les enjeux et les candidats en fonction de leur contexte personnel, mais leurs choix sont également façonnés par leurs appartenances sociales. Cette interaction explique la volatilité électorale, où les préférences peuvent changer en fonction des circonstances, tout en restant ancrées dans des dynamiques sociales plus larges.

#### **Articles et ouvrages cités :**

- Norman Nie, Sydney Verba et John Petrocik, *The Changing American Voter*, 1976.
- Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, 1957.
- Paul F. Lazarsfeld, Bernard Berelson et Hazel Gaudet, *The People's Choice*, 1944.
- Angus Campbell et al., *The American Voter*, 1960.
- Guy Michelat et Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, 1977.
- Guy Michelat et Michel Simon, « Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : importance de la dimension symbolique », dans Daniel Gaxie, 1985.
- Nonna Mayer, « Indépendance, salariat et culture politique (1978-1997) », dans Pierre Bréchon et Laurent Perrineau, 2000.
- Pierre Bréchon, « Les variables lourdes du comportement électoral dans la sociologie électorale française » in *Comportements et attitudes politiques*, 2006.

**On pourra aussi se référer à certains passages de :**

- La fiche Eduscol correspondante.
- Le chapitre du Collège de France (Campus de l'innovation) correspondant.
- Nonna Mayer, « Qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », 2007.

## 2.5. Exemples de bonnes copies

Pour la dissertation, copie : N250 NAT 1056894

.

Pour les questions, copie : N250 NAT 1058567

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Dissertation : Le marché peut-il se passer de l'intervention des pouvoirs publics ?

Selon Lionel Robbins en 1932, l'économie est la science qui étudie l'allocation des ressources rares entre des fins et des moyens à usages alternatifs. Afin de faire ceci l'économie va avoir besoin du marché. Le marché peut désigner plusieurs éléments. Dans le langage courant les individus vont parler du marché comme d'un lieu où ils vont pouvoir réaliser des achats avec de nombreux offreurs sur différents étals. En économie le marché est défini comme étant un lieu réel ou fictif où se rencontre offreurs et demandeurs pour échanger un bien ou un service aboutissant à la fixation d'un prix. Les offreurs désignent les producteurs de biens et de services les demandeurs sont les consommateurs de ces biens et services. Sur le marché du travail les offreurs sont les travailleurs, ils offrent leur force de travail en contrepartie d'un salaire. Les demandeurs sont les employeurs. Lorsque se fixe l'équilibre sur le marché cela signifie que la courbe d'offre et la courbe de demande se rencontrent. En ce point offreurs et demandeurs vont échanger une quantité d'équilibre à un prix d'équilibre. Les demandeurs sur le

Le marché des biens et services est principalement les ménages. Leur demande et donc leur propension à consommer dépend de leurs préférences et de leurs revenus. Ils ont une contrainte budgétaire qui s'impose à eux. Les offreurs qui sont les producteurs sur le marché des biens et services cherchent à maximiser leurs profits. Afin d'obtenir la plus grande différence entre leurs coûts et leurs recettes ils doivent produire une quantité telle que le coût de la dernière unité produite, le coût marginal, égale la recette permise par la dernière unité produite, la recette marginale. Sur le marché il faut donc satisfaire à la fois les offreurs et les demandeurs. Il est donc inévitable de se demander si le marché est capable d'aboutir à une situation optimale seule. Si c'est le cas sous quelles hypothèses ? Est-ce applicable à la réalité ? Existe-t-il des exceptions ? Dans certains cas l'intervention des pouvoirs publics n'est-elle pas nécessaire ? Si c'est le cas comment les pouvoirs publics peuvent-ils faire mieux que le marché ?

Suite à ce questionnement, il paraît pertinent de se demander si l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire sur le marché.

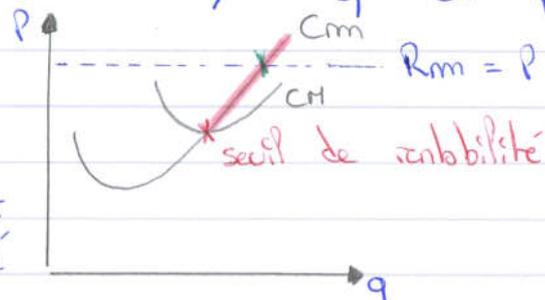
Afin de répondre à cette question nous montrerons dans une première partie que le marché, sous les hypothèses de la concurrence pure et parfaite est efficace et autorégulateur. Dans une seconde partie nous verrons qu'il existe néanmoins des défaillances de marché nécessitant l'intervention des pouvoirs publics. Pour finir, nous expliquerons que cependant, même si l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire elle ne permet pas toujours l'optimum social.

Dans une première partie nous allons montrer que le marché est efficient et autorégulateur sous les hypothèses de la concurrence pure et parfaite. Pour cela nous verrons tout d'abord que la concurrence pure et parfaite permet d'aboutir à l'optimum social. Puis, nous verrons que en concurrence pure et parfaite le marché est autorégulateur.

Tout d'abord, la concurrence pure et parfaite permet d'aboutir à l'optimum social. C'est Knight en 1921 qui va énoncer les cinq hypothèses de la concurrence pure et parfaite. Pour être en concurrence pure et parfaite, il faut qu'il y ai atomisticité, c'est-à-dire que le nombre d'offreur et de demandeur est assez important pour que aucun ne dispose d'un pouvoir de marché. Ensuite il doit y avoir une parfaite homogénéité des biens, c'est-à-dire que tous les biens sont substituables, ils sont tous égaux et indifférenciables. Le marché fait preuve d'une totale transparence de l'information, elle circule librement et sans frais. De plus il y a une parfaite mobilité des facteurs de production que sont le travail et le capital. Enfin, il y a libre entrée et libre sortie sur le marché, il n'y a pas de barrières tarifaires ou non tarifaires. Lorsque ces hypothèses sont vérifiées alors le marché est en situation de concurrence pure et parfaite. Les producteurs sont donc price taker (preneur de prix), le prix va s'imposer à eux. La recette marginale est donc égale au prix. Afin de maximiser leur profit les producteurs vont donc égaliser coût marginal et recette marginale, donc le prix du marché. Il vont produire à partir du minimum du coût moyen qui correspond au seuil de rentabilité.

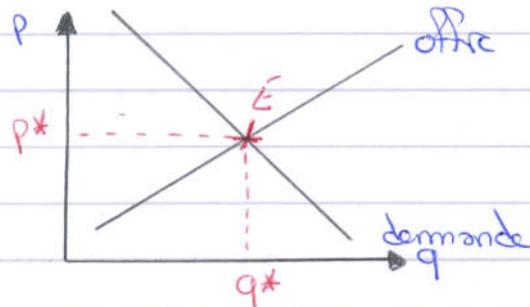
Illustration graphique →

X maximum du profit pour l'offreur  
 / courbe d'offre sur le marché



La demande va se construire en agrégeant chaque demande individuelle. Ceci va donc mener à la représentation graphique suivante :

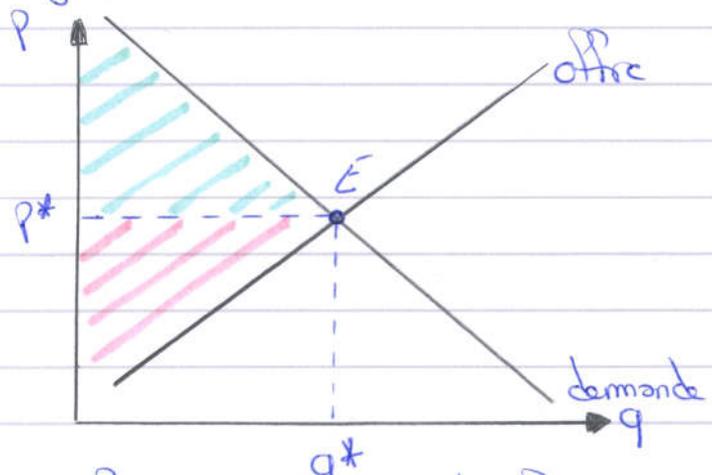
Illustration graphique de l'équilibre en situation de concurrence pure et parfaite



La rencontre entre l'offre et la demande aboutit à un équilibre  $E$  à l'intersection entre les deux droites. En ce point s'échange une quantité d'équilibre  $q^*$  à un prix d'équilibre  $p^*$ . Cette situation est efficiente car elle permet d'aboutir à l'optimum social. C'est-à-dire que l'on va atteindre une situation pour laquelle la situation de l'un (consommateur ou producteur) ne peut pas être améliorée sans dégrader la situation de l'autre. En économie ceci est appelé un optimum de Pareto. Ceci s'explique avec l'étude des surplus. Le surplus du consommateur représente la différence entre le prix qu'il est prêt à payer pour chaque unité et le prix qu'il va réellement payer. Le surplus du producteur représente la différence entre le prix auquel il était prêt à vendre et le prix auquel il a réellement pu vendre. Le surplus social représente la somme du surplus du consommateur et du surplus du producteur. Ceci va mener à la représentation graphique suivante :

Illustration graphique des surplus en concurrence pure et parfaite

-  surplus du consommateur
-  surplus du producteur
-  (+) surplus social



Lorsque le marché respecte les hypothèses de la concurrence pure et parfaite il permet donc d'aboutir à l'optimum social. Nous allons maintenant montrer que en

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

concurrence pure et parfaite le marché est auto régulateur.

Afin de montrer que le marché est auto régulateur nous allons étudier les impacts de chocs d'offre et de demande. Nous commencerons par les chocs d'offre. Les chocs d'offre sont dus à des éléments exogènes qui vont impacter la structure du marché. Graphiquement il sera possible d'observer un déplacement de la courbe d'offre.

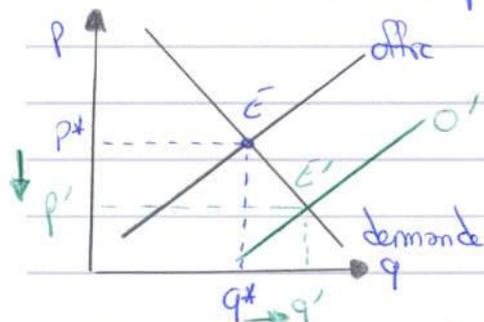


Illustration choc d'offre positif

Un choc d'offre positif peut s'expliquer par des subventions accordées aux entreprises. On va donc avoir un déplacement de la courbe d'offre vers la droite (on passe de  $O$  à  $O'$ ). Ceci va se traduire par une hausse des quantités échangées ( $q' > q^*$ ) et par une baisse du prix ( $p' < p^*$ ) on passe d'un équilibre  $E$  à  $E'$ .

Un choc d'offre négatif peut s'expliquer par la hausse du coût des facteurs de production. On va observer un déplacement de la courbe d'offre vers la gauche ( $O$  à  $O^2$ ). Ceci va se traduire par une baisse des quantités échangées ( $q^2 < q^*$ ) et par une hausse

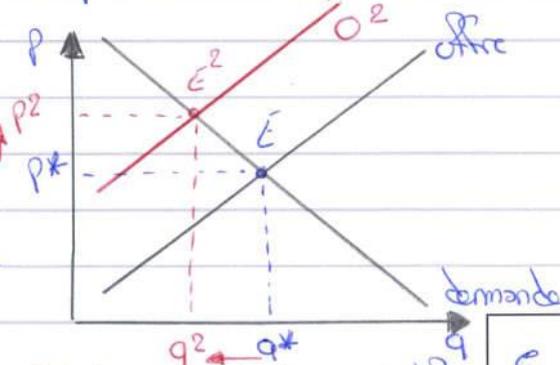
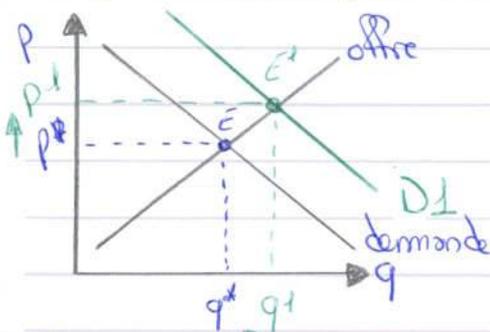


Illustration choc d'offre négatif

du prix ( $p^2 > p^*$ ). On passe d'un équilibre  $E$  à un équilibre  $E^2$ .  
 Les chocs structurels peuvent également affecter la demande. En économie, on parle de choc de demande. Graphiquement, il est possible d'observer un déplacement de la courbe de demande.



Un choc de demande positif peut s'expliquer par un changement de météo (plus de chaleur à la plage entraîne une hausse de la demande de glace). Il va y avoir un déplacement de la courbe de demande vers la droite (D à D1).

Illustration choc de demande positif

Ceci va se traduire par une hausse des quantités échangées ( $q^1 > q^*$ ) et une hausse du prix ( $p^1 > p^*$ ). On passe d'un équilibre  $E$  à un équilibre  $E^1$ .

Un choc de demande négatif peut s'expliquer par la baisse du prix d'un bien substituable. Il va y avoir un déplacement de la courbe de demande vers la gauche. Ceci va se traduire par une baisse des quantités échangées ( $q^2 < q^*$ ) et une baisse des prix ( $p^2 < p^*$ ).

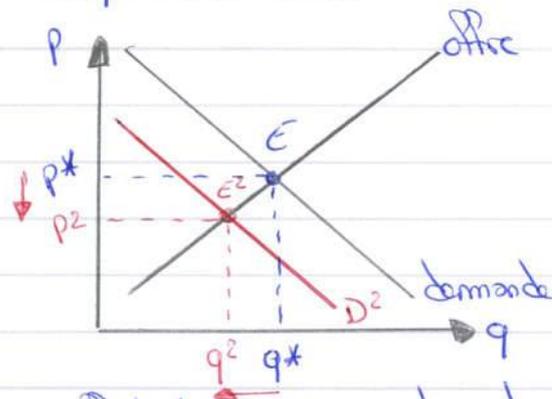


Illustration choc de demande négatif

On passe d'un équilibre  $E$  à un équilibre  $E^2$ .

Le marché est donc capable de s'autoréguler, en cas de choc structurel. Il va permettre un retour à l'équilibre comme nous avons pu le montrer graphiquement.

Nous avons donc montré dans cette partie que lorsque les hypothèses de concurrence pure et parfaite sont respectées le marché seul permet d'atteindre

L'optimum social et est capable de s'autoréguler. Mais que se passe-t-il lorsque les hypothèses de la concurrence pure et parfaite ne sont pas respectées ? C'est ce que nous allons montrer dans une seconde partie.

Dans une seconde partie nous allons montrer que la concurrence pure et parfaite et un modèle économique ce faisant, dans la réalité le marché comporte des défaillances nécessitant l'intervention des pouvoirs publics. Nous montrerons tout d'abord l'importance de la politique de concurrence lorsque l'hypothèse d'atomistique n'est pas respectée. Puis nous montrerons comment les pouvoirs publics mettent en place des réglementations lorsque certaines défaillances sont présentes. Enfin nous verrons l'intervention des pouvoirs publics face aux externalités.

Pour commencer les pouvoirs publics doivent intervenir afin d'éviter les abus de position dominante lorsque l'atomistique n'est pas respectée. Ceci peut être le cas en présence de monopole naturel. Il se caractérise par des coûts fixes (infrastructures) très élevés qui empêche l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché. C'est notamment le cas pour les industries de réseaux (gaz, eau, électricité). Les pouvoirs publics vont donc nationaliser ces industries de réseaux. Ils vont posséder la structure et mettre en concurrence l'utilisation du réseau. Les pouvoirs publics vont également mettre en place une politique de concurrence afin de lutter contre les abus de position dominante. Ils vont chercher à éviter les ententes entre entreprises et les cartels qui permettraient aux producteurs d'avoir un pouvoir de marché et donc d'être price maker (faiseur de prix). Les ententes forment un oligopole, il y a quelques offreurs et beaucoup de demandeurs. Les pouvoirs publics mettent en place une politique de concurrence afin que les entreprises dénoncent les ententes en étant assurées de ne pas recevoir de sanction.

Les pouvoirs publics doivent intervenir car en présence de monopole ou d'oligopole les producteurs sont faiseurs de prix ce qui est néfaste pour la consommation des demandeurs et donc pour l'économie et la croissance.

Ensuite, en cas de défaillances de marché, les pouvoirs publics mettent en place des réglementations.

Les défaillances de marché sont des situations ne permettant pas de fonctionner en concurrence pure et parfaite. En cas d'asymétrie d'information, c'est-à-dire que les agents économiques ne possèdent pas tous à la même qualité ou quantité d'information, c'est l'hypothèse de transparence de l'information qui n'est pas respectée. Les pouvoirs publics doivent mettre en place des réglementations afin d'atténuer ces asymétries. Il y a notamment le contrôle technique pour le marché des voitures d'occasion et le diplôme sur le marché du travail. L'objectif est de réguler l'information.

En cas de biens communs qui sont non excluables et rivaux d'après la typologie des biens de Samuelson, les pouvoirs publics doivent intervenir pour réguler les quantités afin d'éviter la disparition de la ressource.

C'est le cas des réserves halieutiques notamment avec la mise en place de quotas de pêche. Sans l'intervention des pouvoirs publics se serait la "tragédie des communs" Hardin.

En cas de biens collectifs qui sont non excluables et non rivaux, les pouvoirs publics doivent intervenir car personne n'a individuellement intérêt à financer le service (exemples: phare, éclairage public, défense nationale). Ceci s'explique par le phénomène du passager clandestin, chacun veut profiter des retombées de la production du service sans avoir à en subir les coûts. C'est ce que montre Nash avec la théorie des jeux :

		(B)	
		payer	ne pas payer
(A)	payer	15 ; 15	5 ; 20
	ne pas payer	20 ; 5	0 ; 0

Lechère : (gain A ; gain B)  
Chacun a individuellement intérêt à ne pas payer mais on aboutit alors à la pire situation sociale c'est-

Epreuve - Matière : 101 - 93 11 Session : 2025**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

à dire la non production du service. Les pouvoirs publics doivent donc le prendre en charge et le financer via les prélèvements obligatoires.

Les pouvoirs publics peuvent intervenir en fixant des prix plancher, en dessous duquel on ne peut pas descendre ou des prix plafonds, prix au dessus duquel on ne peut pas monter. Ceci dans l'objectif de réguler le marché.

En France le SMIC est un prix plancher fixé à 11€88 brut en mars 2025.

Enfin, les pouvoirs publics doivent intervenir en cas d'externalités. Les externalités se produisent lorsque l'activité économique d'un agent impacte positivement ou négativement un autre agent économique sans contrepartie monétaire (exemples: positive → vaccination, négative → pollution).

Il va donc y avoir une différence entre le coût privé (coût de l'entreprise) et le coût réel pour l'économie (le coût social). L'objectif des pouvoirs publics va être d'intérioriser les externalités dans la production.

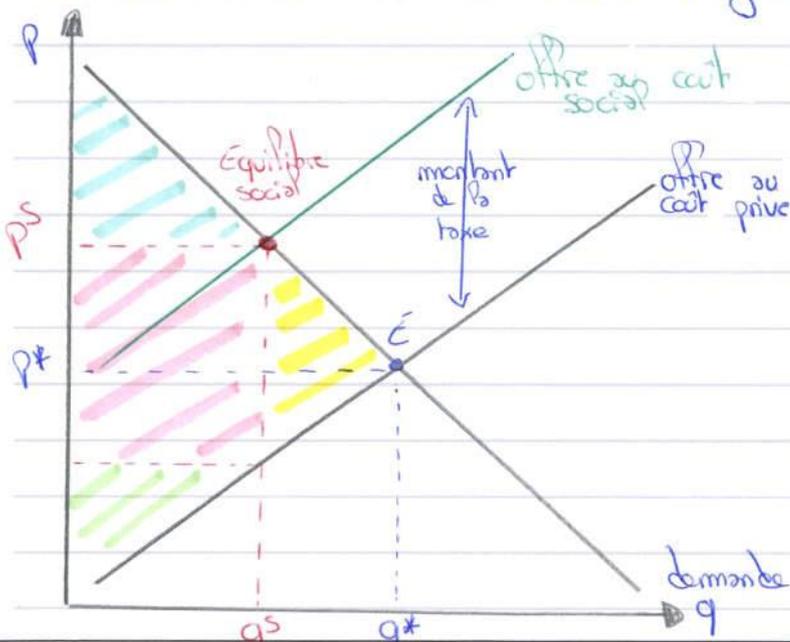
Pour cela les pouvoirs publics vont mettre en place des taxes et des subventions. Ceci va entraîner des modifications de l'offre et / ou de la demande, qui vont permettre de prendre en compte les externalités de la production.

Nous venons de montrer qu'en cas de défaillances de marché l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire. Cependant, il apparaît évident de se demander si l'intervention des pouvoirs publics permet d'aboutir à un optimum social comme c'est le cas avec le marché en concurrence pure et parfaite. C'est ce que l'on pense que le marché est le plus à même de se réguler.

Dans une troisième partie, nous allons montrer que l'intervention des pouvoirs publics ne permet pas d'atteindre l'optimum social. Nous verrons tout d'abord l'impact de la mise en place d'une taxe sur le marché. Puis nous montrerons l'impact de la mise en place d'un prix plancher et d'un prix plafond.

Tout d'abord, lorsque les pouvoirs publics mettent en place une taxe ceci se traduit graphiquement ainsi :

⇒ Illustration de la taxe Pigouvienne



Le coût social représente ici le coût privé plus le coût de la pollution. A l'équilibre social les quantités échangées sont plus faibles et le prix est plus élevé.

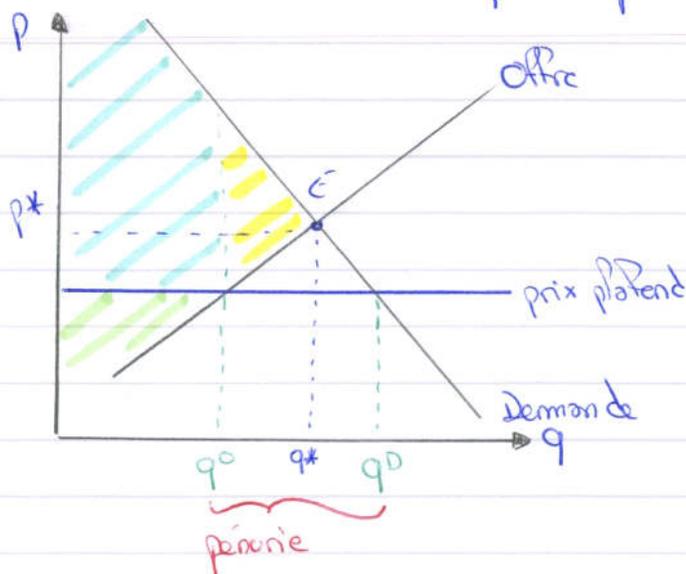
→  $q^s < q^*$   
et  $p^s > p^*$

- Légende :
-  taxe perçue par les pouvoirs publics
  -  surplus consommateurs
  -  surplus producteurs
  -  perte sèche

La mise en place de la taxe entraîne une perte sèche, c'est-à-dire une réduction de l'optimum social par rapport à une situation en concurrence pure et parfaite. En intériorisant les externalités les pouvoirs publics sont donc à l'origine de la diminution du surplus global.

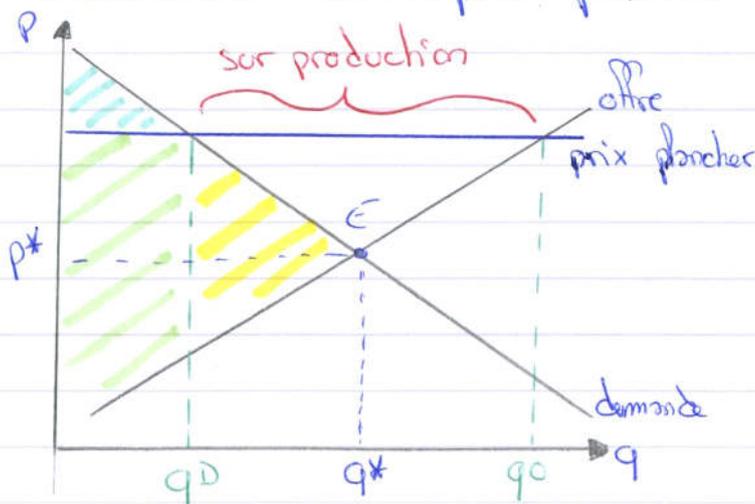
Ensuite, nous allons montrer l'impact de la mise en place d'un prix plancher et d'un prix plafond sur le marché par les pouvoirs publics.

=> Illustration d'un prix plafond.



La mise en place d'un prix plafond ne va impacter le marché que si il est inférieur au prix d'équilibre du marché. Avec le prix plafond les quantités demandées vont être supérieures aux quantités offertes ce qui va créer une pénurie.

=> Illustration d'un prix plancher



La mise en place d'un prix plancher ne va pas impacter le si il est en dessous du prix d'équilibre. Avec le prix plancher les quantités demandées sont inférieures aux quantités offertes, il y a donc sur production (ou

chômage sur le marché du travail).

L'ajustement sur le marché se faisant par le côté court (la plus petite quantité entre quantité offerte et quantités de mandé) on peut remarquer qu'il y a aussi une perte sèche.

Pour les deux graphiques :  perte sèche  surplus producteur

 surplus consommateur  
Comme nous venons de le montrer, lorsque les pouvoirs publics interviennent ils sont à l'origine de pertes sèches qui ne permettent pas l'optimum social du marché.

En conclusion, nous avons montré que le marché lorsqu'il respecte les conditions de la concurrence pure et parfaite permet d'aboutir à l'optimum social, les surplus globaux sont à leurs maximums. De plus, en cas de chocs structurels le marché est capable de s'auto-réguler. Cependant, nous avons montré par la suite que l'intervention des pouvoirs publics se justifie et est nécessaire en cas de défaillances de marché. Ils doivent donc intervenir en présence de monopole naturel, d'entente, d'asymétrie d'information, de biens communs, de biens collectifs et d'externalités. Néanmoins nous avons terminé en montrant que l'intervention des pouvoirs publics ne permet pas d'aboutir à l'optimum social car ces interventions sont sources de pertes sèches.

On peut alors se demander si la marchandisation, par le jeu des exportations et des importations, peut permettre de résoudre, du moins en partie, le problème des pertes sèches.

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

## → Question 2 : objectif d'apprenissage

Il est important de bien travailler les chapitres concernant le vote étant donné que nous formons ici nos futurs citoyens. En France, afin de voter, il faut être un citoyen français, c'est-à-dire avoir la nationalité française et être majeur, donc avoir plus de 18 ans. Le vote est un droit que nous avons gagné, seulement très récemment pour les femmes, mais c'est également un devoir que nous avons en tant que citoyen. Le vote se réalise individuellement mais a pour objectif de fournir des représentants pour la collectivité. Nous allons donc montrer que le vote est à la fois un acte individuel et un acte collectif.

Comme nous l'avons dit, le vote se réalise individuellement dans un isolement de façon anonyme. En théorie chacun est donc libre de voter en exprimant ses préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale. Chacun peut donc voter sans être forcé par une tierce personne. Pour cela les citoyens vont s'informer des différents programmes proposés par les candidats. Ils vont également prendre en compte leurs opinions et

Leurs préférences. Cependant est-il vrai de dire que c'est un acte purement individuel ? Nos opinions et nos préférences ne sont-elles pas socialement construites ?

En effet, le vote est le reflet de l'expression de nos appartenances sociales. Tout d'abord la socialisation a un rôle dans le vote, en effet les convictions des individus ainsi que leur attrait pour la politique vont être influencés notamment par la socialisation parentale. La famille, étant la première instance de socialisation de l'individu et ayant un impact fort qui s'explique par une relation émotionnelle, a un rôle prédominant dans la socialisation politique des individus.

Ainsi, la classe sociale des parents va impacter les choix et orientations politiques des enfants. La classe sociale a également un rôle majeur du fait que les situations et donc les intérêts vont diverger selon les différentes classes. Les classes populaires (ouvriers et employés) ne possédant pas ou peu de patrimoine ne vont pas poursuivre les mêmes intérêts que les classes supérieures ce qui va être transposé dans le vote.

Il faut comprendre le vote est une affaire individuelle qui va être construite collectivement via la socialisation. On peut également parler de l'impact de média sur l'opinion publique et donc également sur les opinions et décisions individuelles.

On peut donc conclure que le vote est à la fois un acte individuel et un acte collectif étant donné qu'il est socialement construit.

## → Question 1 : histoire de la pensée

Alexis de Tocqueville est un précurseur de la sociologie comme Auguste Comte. Il ne va pas montrer et avoir conscience qu'il fait de la sociologie mais il inspirera Émile Durkheim et Weber.

Tocqueville va montrer que la mise en place de la démocratie va permettre une certaine égalisation des conditions entre les individus.

La démocratie permet de ne plus avoir un souverain possédant tout les pouvoirs par sa naissance.

On quitte un individualisme, l'individu qui joue un rôle sur la société pour du holisme. En effet, en démocratie c'est la société qui désigne son représentant.

Ceci permet une égalisation des conditions dans le sens où il y a plusieurs options possibles pour la société.



Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Première partie

La question de la relation entre le marché et les pouvoirs publics est au cœur des débats politiques mais aussi théoriques en économie. Les différents paradigmes s'appuient sur des conceptions différentes de la société et des fonctionnements différents des interactions et du fonctionnement de l'économie. Le marché peut être défini comme le lieu de rencontre réel ou fictif entre une offre et une demande d'un bien ou d'un service échangé en fonction d'un prix.

Les pouvoirs publics peuvent comprendre conception large de l'État et des Administrations publiques c'est-à-dire l'autorité et le pouvoir sur une population répartie sur un territoire donné. Ils prennent des décisions influençant le fonctionnement et les relations de l'économie. Dans une conception stricte, les pouvoirs publics regroupent uniquement les Administrations publiques centrales prenant des décisions au niveau national comme le Gouvernement ou la Banque centrale. C'est la conception plus large des Administrations publiques qui sera prise en compte en incluant également les collectivités territoriales et locales (mairies, grandes régions...) ainsi que le

## Sécurité sociale.

L'intervention de l'Etat dans l'économie peut faire débat.

On lui attribue une certaine nécessité ou au contraire une nocivité sur l'activité économique. On peut considérer son intervention utile mais devant se limiter ou comme une alternative envisageable au marché.

Si le marché dans sa conception classique permettrait une allocation optimale des ressources, dans quelle mesure l'intervention de l'Etat peut être nécessaire? À quel moment l'Etat peut-il nuire au bon fonctionnement du marché?

Les pouvoirs publics doivent-ils nécessairement intervenir les marchés des biens et services, les marchés financiers et le marché de l'emploi ont-ils besoin d'être régulés?

Pour répondre à la problématique, nous verrons en quoi l'intervention de l'Etat n'est pas nécessaire voire néfaste au marché dans un premier temps.

Dans un deuxième temps nous analyserons comment l'intervention de l'Etat peut être bénéfique et doit donc être privilégiée.

Dans un troisième temps, nous étudierons la possibilité de l'intervention sur le marché mais qui doit être limitée pour être efficace.

À chaque fois, les marchés des biens et services, de l'emploi et les marchés financiers seront mobilisés.

Pour commencer, nous verrons que l'Etat risque de perturber le fonctionnement des différents marchés en intervenant.

D'abord, le marché fonctionne selon certaines règles qui permettent d'assurer la meilleure allocation des ressources possible. En respectant les hypothèses de la concurrence pure et parfaite, le marché permettrait de maximiser les intérêts individuels : utilité des consommateurs et profit des producteurs. Si aucun agent ne peut influencer le prix en raison du grand nombre d'offreurs et de demandeurs (atomisticité), si les produits ont des caractéristiques similaires (homogénéité), si les agents peuvent entrer et sortir librement du marché sans coût (fluidité), si toute l'information est disponible pour tous les agents à tout moment sans coût (transparence) et si les facteurs de production peuvent circuler librement (mobilité) alors le prix sera le seul variable considérée dans les quantités offertes et demandées. Il jouera son rôle de signal in fluencant le comportement des agents.

Si l'Etat intervient ici par la taxe par exemple, il perturberait l'équilibre des prix et des quantités et le nombre d'échanges diminuerait par la baisse des prix. L'Etat perturbe ici l'allocation optimale des ressources quelque soit le marché : c'est ce que décrit notamment Friedrich Hayek en évoquant la nocivité de l'Etat sur le marché. L'équilibre est sous-optimal et la satisfaction des agents est contrainte venant réduire l'efficacité du marché.

Ensuite, sur le marché de l'emploi, les pouvoirs publics peuvent mettre en place certaines mesures perturbant son bon fonctionnement. En instaurant un salaire minimum au-dessus du prix d'équilibre, les employeurs ne sont pas incités à embaucher risquant ainsi de créer du chômage. Le prix-plancher étant trop élevé, les entreprises ne peuvent pas supporter cette hausse du coût du travail dans des coûts de production. Les plus fragiles risquent de faire faillite diminuant ainsi l'activité économique

De plus si le droit du travail est trop contraignant, les employeurs rationnels ne sont pas incités à embaucher. Ils risquent de limiter l'embauche s'il est trop contraignant de licencier un salarié et préfèrent donc limiter leur production voire la diminuer.

En outre, de côté de la demande d'emploi, si des indemnités de chômage trop élevées par rapport aux salaires, les chômeurs préfèrent ne pas rechercher l'emploi et s'enferment ainsi dans une trappe à inactivité. Il est plus profitable de rester en chômage car le coût de l'emploi est plus important et les avantages sont plus faibles.

Ainsi, en intervenant sur le marché de l'emploi, les pouvoirs publics risquent de provoquer du chômage et une baisse de la production.

Enfin, les marchés financiers reposent sur le modèle de la concurrence pure et parfaite. Toute intervention de l'Etat risque de perturber leurs équilibres.

Les marchés financiers mettent en relations les agents en capacité de financement comme les ménages par leur épargne, avec des agents en besoin de financement comme les entreprises ou les administrations publiques dont les dépenses sont généralement supérieures à leurs ressources.

L'intervention des pouvoirs publics risque de poser plusieurs problèmes car les marchés financiers bénéficient d'une triple efficacité selon Fama. Une efficacité informationnelle car le valeur des titres sur ces marchés reflète parfaitement leur valeur réelle. Une efficacité allocative car les agents en besoin et en capacité de financement sont mis en relation. Une efficacité opérationnelle car les échanges se font sans coût supplémentaire au taux d'intérêt, prix sur les marchés financiers.

En cherchant à se financer sur les marchés financiers notamment en émettant des obligations d'Etat, les pouvoirs publics risquent de priver une partie de l'investissement privé des fonds nécessaires. Les Administrations publiques

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

générent plus de capacités de remboursement donc plus de confiance, les investisseurs auront tendance à acheter davantage ces obligations. C'est l'effet d'éviction : les entreprises moins rentables seront privées de fonds prêtés qui auraient pu leur être prêtés en temps normal.

Cette baisse de l'investissement privé risque de diminuer la productivité, l'activité économique et donc la production et augmenter le chômage.

En outre, en menant une politique monétaire trop expansionniste, les pouvoirs publics (ici la Banque Centrale) risquent de provoquer une forte inflation, la monnaie perdant de la valeur. En effet si la masse monétaire est trop importante, le niveau général des prix augmente et le pouvoir d'achat de la monnaie diminue. Ce qui contribue en plus à une prise de risque sur les marchés financiers responsables des crises financières et économiques de 1929 et de 2007.

Ainsi nous avons vu en quoi l'intervention de l'Etat peut être néfaste à la croissance, à l'emploi, à l'inflation et à l'activité économique en général. Nous verrons maintenant en quoi l'intervention des pouvoirs publics peut être nécessaire à l'économie en améliorant le fonctionnement

du marché et en prenant en compte ses défaillances.

D'abord les pouvoirs publics peuvent améliorer le fonctionnement du marché en mettant en place des institutions. Cet ensemble de règles mises en place par différentes organisations permettent au marché de fonctionner dans de bonnes conditions. Ainsi, les pouvoirs publics mettent en place des droits de propriété nécessaires à l'échange marchand. Sans propriété individuelle clairement établie, les échanges ne pourraient s'effectuer et les intérêts individuels ne peuvent être satisfaits par le marché. Il est aussi possible de compter la monnaie comme une institution dont l'utilisation peut être imposée par l'Etat ainsi que sa valeur dans certains cas. La monnaie remplit ses fonctions d'intermédiaire des échanges, de réserve de valeur et d'unité de compte si l'Etat soutient la confiance que les agents peuvent lui accorder. L'intervention des pouvoirs publics pourra ici faciliter les échanges sur le marché.

Ensuite le marché ne va pas prendre en compte certaines situations que sont les externalités, les biens communs et collectifs ainsi que les asymétries d'information.

En cas d'externalités, le prix ne remplit pas complètement son rôle de signal. L'activité d'un agent peut générer un avantage ou un désavantage sur l'activité d'un autre agent sans qu'il y ait une compensation monétaire. Dans le premier cas, l'externalité positive génère un bienfait sur la production d'un autre agent sans que le premier agent soit récompensé. C'est le cas d'un apiculteur dont les abeilles pollinisent les vergers voisins. Dans le second cas, les méfaits de la production d'un agent ne seront pas comptés

Dans ses coûts privés mais le seront dans le coût social. Par exemple une entreprise qui pollue l'air ne devra pas payer plus cher sa production si la population voisine souffre davantage de maladies pulmonaires. Dans ces conditions, l'État peut intervenir pour internaliser les externalités : mettre en place des récompenses pour inciter les externalités positives ou augmenter les coûts pour les activités générant des externalités négatives par une taxe ou des normes contraignantes. Il faut ajouter que la taxation basée sur le principe du pollueur-payeur de Pigou a l'avantage de générer un double dividende :

L'externalité négative est réduite et la taxe apporte des recettes publiques permettant d'investir ou de subventionner les activités vertueuses.

En cas de biens communs ou de biens collectifs l'État pourra prendre part à la production. Les biens collectifs sont non-rivaux et non-exclusibles : l'utilisation du bien par un agent n'empêche pas celle d'un autre et il n'est possible d'exclure un agent ne payant pas le prix.

C'est le cas de la qualité de l'air ou du climat qui sont même considérés comme des biens collectifs mondiaux.

Les biens communs sont rivaux mais non-exclusibles. Dans les deux cas, l'absence de droits de propriété risque de mener à l'épuisement des ressources par les stratégies de passe-passe clandestin. L'intérêt individuel pousse chacun à exploiter au maximum ces ressources mais la généralisation de ce comportement pousse à son épuisement : c'est la tragédie des communs décrite par Garrett Hardin.

L'État peut empêcher cela en instaurant des droits de propriété sur ces biens ou en mettant en place des limites comme les quotas de pêche. Les pouvoirs publics peuvent aussi produire certains services comme

l'éclairage d'un phare. C'est un bien collectif car non rival et non-exclusif. L'État va financer sa production par l'impôt et produire un service que les agents n'ont pas l'intérêt à supporter seul le coût en raison des

Stratégies de passage d'endettement aux agents.

En cas d'asymétrie d'information, le marché fonctionne imparfaitement car toute l'information n'est pas disponible pour les co-contractants. Les pouvoirs publics peuvent réduire la sélection adverse, soit une asymétrie avant signature du contrat notamment sur le marché du travail. L'employeur ne connaît pas les qualifications et la productivité des candidats. En mettant en place des documents certifiés comme des diplômes reconnus par l'Etat, l'employeur possède plus d'informations sur le candidat. Ce dernier peut aussi avoir plus d'informations sur les conditions de travail par des certifications ou des documents attestant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises mises en place par les pouvoirs publics.

Si l'asymétrie d'information est après signature du contrat, il s'agit de l'aléa moral. Dans le cas des assurances, l'assureur ne peut pas prévoir ni contrôler le comportement de l'assuré quand il sait qu'il n'est pas observé. Les pouvoirs publics peuvent forcer les assurés à révéler des informations sur leur état de santé, leurs comportements à risque peuvent impacter la décision de l'assureur. Aussi, pour les assurés à trop grand risque, l'Etat impose aux mutuelles d'assurance d'accepter tous les clients contrairement aux sociétés d'assurance dont le but lucratif limite leur intérêt à assurer des profils risqués.

L'Etat se doit donc prendre en charge ou améliorer les conditions sur le marché pour réduire les défaillances du marché.

Enfin les pouvoirs publics vont avoir un rôle à jouer quand les marchés ne fonctionneront plus comme lors des crises financières et économiques.

En effet les pouvoirs publics ont plusieurs fonctions dans l'économie selon Richard Musgrave. Ils participent à l'allocation des ressources comme décrit plus tôt en prenant en compte les défaillances du marché et en assurent ses fonctions régaliennes : police, justice, armée... Ce le peut passer par la production de services publics ou

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

la nationalisation d'entreprises.

Le deuxième fonction est la redistribution des richesses dans un but de justice sociale et de cohésion de la société.

En effet, l'économie de marché peut générer des inégalités notamment économiques que l'État peut corriger ou en tout cas réduire.

Avec un système de fiscalité, une partie du revenu des plus riches sera prélevé par des impôts ou des taxes pour être versé sous forme de revenus de transfert ou de prestations sociales. C'est une redistribution verticale des ressources. Cette redistribution peut aussi être horizontale.

La logique de protection sociale n'est plus l'assistance mais l'assurance : Une partie de la population cotise pour être redistribuée à l'autre partie. Par exemple, les actifs cotisent pour financer les revenus de transfert des inactifs comme les retraités.

Sans cette redistribution tant verticale que horizontale, les inégalités seraient plus grande et les risques sociaux comme les accidents, la maladie, la vieillesse la famille ne seraient pas autant couverts augmentant encore les inégalités provoquées par le marché.

La troisième et dernière fonction est la stabilisation de l'économie. L'activité économique connaît une trajectoire à long terme mais des fluctuations plus ou moins grande à court terme.

Les pouvoirs publics doivent donc intervenir pour améliorer les perspectives de croissance à long terme (croissance structurelle) mais aussi lisser l'activité économique en évitant les fluctuations trop importantes de la croissance effective à court terme.

Cela passe par des politiques économiques structurelles à long terme qui améliorent le potentiel de croissance en changeant le fonctionnement de l'économie et du marché par le droit du travail, la formation...

Pour limiter les fluctuations à court terme, l'État peut faire varier son budget. En augmentant ses dépenses ou en réduisant ses recettes, il peut augmenter le revenu disponible des ménages ou la capacité d'investissement des entreprises. Ces augmentations de la demande globale favorisent la production et réduisent le chômage.

C'est la relance budgétaire décrite par Keynes en 1936 dans la Théorie Générale. Chaque dépense de l'État génère une activité supérieure donc un revenu supérieur à la dépense initiale grâce au multiplicateur budgétaire. C'est notamment ce qui a permis de relancer l'activité économique après la crise des subprimes en 2007. Ces plans de relance stimulent la consommation et l'investissement au moment où la confiance est affaiblie, où le marché ne fonctionne plus.

De plus, en contrôlant les activités financières et en stabilisant les marchés financiers, l'État réduit les risques d'une nouvelle crise économique.

En outre, par des politiques d'austérité, l'État ralentit la production quand l'inflation devient trop forte. Si la hausse continue du niveau des prix est due à une demande globale trop forte, l'État peut freiner l'inflation en augmentant ses recettes fiscales en diminuant les capacités

de consommation et d'investissement.

Nous avons vu que les pouvoirs publics répondent aux défaillances des marchés en prenant en compte les défaillances en redistribuant les revenus et en stabilisant l'activité économique. Nous verrons ensuite que l'intervention de l'Etat bien que bénéfique comporte certaines limites.

Premièrement, l'Etat n'est pas forcément la solution aux problèmes du marché. En effet, il faut que les coûts d'organisation de l'action publique ne dépassent pas les coûts des dommages causés ou de l'organisation au sein du marché.

De plus dans le cas de la gestion des biens communs, l'Etat n'est pas la seule alternative. Si la nationalisation ou la privatisation par des droits de propriété sont envisageables, il y a d'autres alternatives. Ostrom observe l'efficacité des arrangements institutionnels par des acteurs locaux entretenant des relations informelles.

Cette gestion des biens fonctionne à une échelle locale mais les pouvoirs publics n'ont pas l'obligation d'intervenir seulement d'inciter ces pratiques. Les pouvoirs publics ne sont donc pas une réponse automatique aux défaillances de marché.

Certaines mesures pour compenser les asymétries d'informations peuvent être prises directement par le marché à l'aide de certifications, de notations, de la construction d'une réputation pour réduire la sélection adverse.

Dans le cas de l'éléphant moral sur le marché du travail l'employeur peut mettre en place un salaire d'efficacité. Autrement dit, c'est un salaire supérieur au salaire d'équilibre mais inférieur à la productivité du salarié. L'idée est de fidéliser le salarié qui aura du mal à retrouver ce niveau de rémunération ailleurs. Cela stimulera aussi sa productivité et sa motivation par le

reconnaissance de ses compétences.

De plus, l'entreprise peut d'elle-même instaurer des mécanismes de contrôle de l'activité comme une horloge-poinçonneuse, le tout encadré par les pouvoirs publics.

L'Etat et le marché deviennent ainsi complémentaires.

Enfin, l'efficacité des politiques économiques est à nuancer. Les politiques budgétaires de relance bien qu'efficaces peuvent générer un effet d'éviction sans le financement des entreprises privées par le marché. Les dépenses peuvent aussi fuir du circuit économique.

Premièrement, les biens et services consommés par les ménages ne sont pas tous produits sur le territoire : il y a une fuite vers l'étranger.

Deuxièmement, lors d'une hausse des dépenses publiques, les agents anticipent une hausse des recettes fiscales donc des impôts et taxes pour rembourser la dette et combler le déficit dans le futur : c'est le phénomène de l'équivalence rickardienne décrite par les nouveaux économistes classiques à partir des années 1980.

Ces phénomènes réduisent l'efficacité des politiques économiques donc l'action de l'Etat n'est pas la réponse la plus adaptée et dépourvue de limites. L'augmentation des dépenses publiques génère un creusement du déficit public alourdissant ainsi l'endettement et les capacités de remboursement des emprunts. À terme, l'Etat peut être en faillite comme la Grèce lors de la crise de la dette souveraine en 2011.

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Enfinement, l'intervention des pouvoirs publics a des avantages et des inconvénients. Si l'Etat peut être considéré comme rival de l'échange marchand, à l'emploi ou à l'efficience des différents marchés, son intervention peut être bénéfique en améliorant le fonctionnement du marché par différentes institutions, en prenant en compte les défaillances du marché, en redistribuant les richesses et en stabilisant l'activité économique.

Pour autant, il ne faut pas voir les pouvoirs publics et le marché comme en conflit ou en coopération mais envisager la complémentarité des deux, l'un pouvant combler les limites de l'autre.

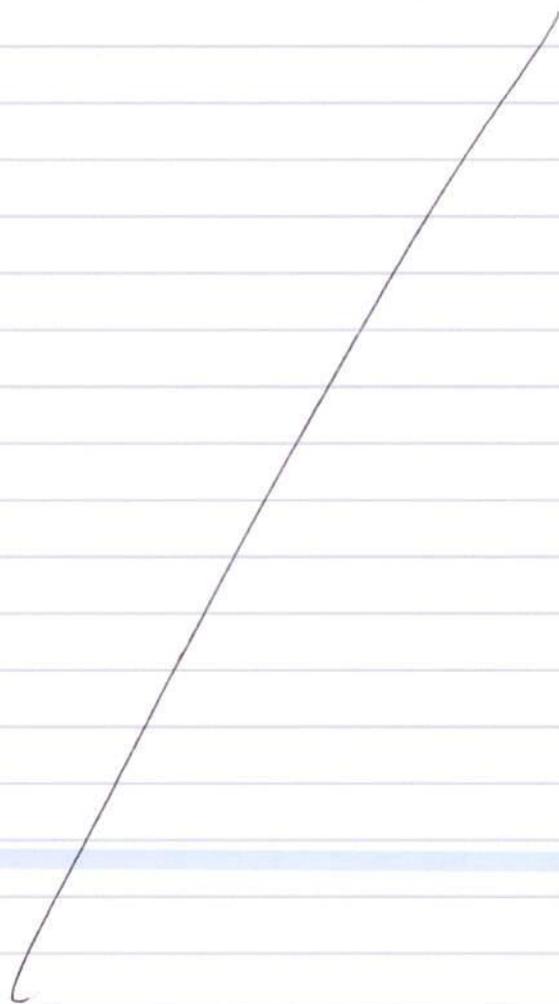
Si les pouvoirs publics ne sont pas forcément la bonne réponse ou la plus adaptée, on peut se demander ce que le marché peut apporter à l'Etat.

Autrement dit, si les pouvoirs publics peuvent se passer du marché.

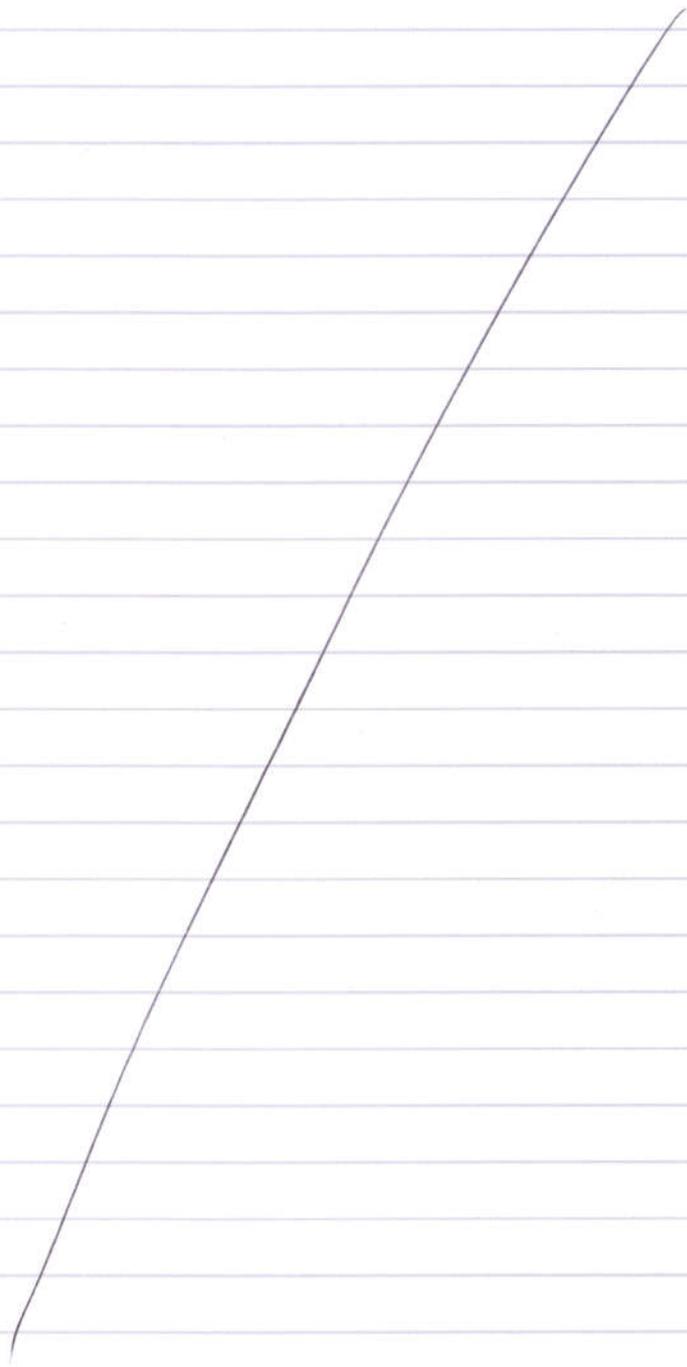
Concours section : CAFEP-CAPES (PRIVÉ) SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière : Questions

N° Anonymat : **N250NAT1058567** Nombre de pages : 24







Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

## Seconde partie

1/ Alexis de Tocqueville est un philosophe français du XIX<sup>ème</sup> siècle connu comme un précurseur de la sociologie et de la science politique. Son analyse de la société et du système politique américain dans De la démocratie en Amérique, 1860 a posé les bases des sciences sociales permettant une grille de lecture de la société et une comparaison entre l'Ancien Régime en France et le système démocratique encore récent à cette époque aux Etats-Unis.

La démocratie se définit comme un système politique où le peuple est souverain et exprime ses opinions et préférences directement - comme dans le modèle de démocratie athénienne - ou par des représentants.

Ce système se base sur plusieurs principes comme l'Etat de droit, des citoyens libres, égaux, et éclairés, des libertés individuelles comme la liberté d'expression, l'expression de la souveraineté du peuple notamment par le vote, etc.

Une tendance que Tocqueville a pu observer dans la démocratie américaine est la tendance à l'égalisation des conditions. Tous les citoyens sont considérés égaux en droit et ce principe est reconnu par l'Etat. Pourtant cela ne suffit pas à parler d'égalisation des conditions.

Un autre trait qu'il constate est un système basé sur la méritocratie. En effet, la place occupée par l'individu dans l'espace social ne dépend plus d'une hiérarchie héréditaire. La mobilité sociale devient possible en fonction du mérite individuel. L'égalité des chances est fondamentale en démocratie pour assurer l'ordre et la cohésion sociale.

Pour autant, il ne s'agit encore pas d'une égalisation des conditions. Il observe une « passion pour l'égalité » c'est-à-dire une volonté à égaliser les conditions de vie des citoyens.

Cela passe par l'égalité des droits et l'égalité des chances décrites plus tôt. Il est possible d'ajouter que la montée de l'individualisme permette une amélioration des conditions de vie par un accès plus libre à l'emploi, une possibilité de s'enrichir par son propre labeur et plus d'opportunités liées à l'éducation des citoyens devenant plus libres et éclairés. Tocqueville définit l'individualisme comme le repli sur la sphère privée et les intérêts individuels.

Cependant, il faut nuancer les bienfaits de repli sur la sphère privée. Cela risque de contribuer à un désintérêt de la politique et de la sphère publique. Si les citoyens exercent de moins en moins leur rôle en démocratie, c'est une minorité qui risque de prendre part aux décisions. La tyrannie de

la majorité risquée de se transformer en  
« des pôles démocratiques ».

2/ Cet objectif d'apprentissage du programme  
de science politique, de classe de première  
concerne le thème du vote qui peut être  
interprété comme un acte tant individuel,  
tant collectif.

Le vote est l'expression d'une opinion politique à  
intervalle régulier dans un système démocratique.

Il est possible d'envisager plusieurs conceptions  
du vote dans ce cas de figure. Soit il s'agit du choix  
entre la participation électorale ou l'abstention de vote lors  
d'une élection, soit il s'agit de l'expression de  
différentes préférences électorales, d'opinions politiques  
lors du vote.

Dans une conception du vote comme un acte individuel,  
il est possible d'envisager une élection comme un marché  
et cela aura une influence sur la participation et les préférences  
électorales.

Premièrement, il convient de distinguer les caractéristiques  
du marché électoral. L'offre s'appartient aux candidats des  
différents partis proposant différentes mesures en l'échange  
de la voix d'un électeur composant la demande.

Ce marché reprend les hypothèses de la concurrence pure et  
parfaite avec un grand nombre d'offres et de demandeurs, une  
information disponible à tout moment sans coût mais aussi,  
des calculs coûts-avantages des agents.

C'est ainsi qu'en reprenant l'hypothèse de la rationalité  
des agents qu'il est possible d'analyser le  
comportement comme fruit d'un électeur rationnel.

Cet électeur calculera la satisfaction individuelle qu'il pourra retirer du vote et de l'élection de chaque candidat. Il choisira ainsi, le candidat maximisant son utilité, celui dont le programme lui permettra de satisfaire au mieux son intérêt personnel.

De plus, le programme des partis politiques servira à refléter de leurs valeurs et conceptions de la société. En rédigeant ce programme, les candidats émettent une offre électorale, un produit qui pourra être échangé contre une voix ce qui rejoint le concept de fonction programmatique des partis politiques.

Deuxièmement, le vote peut être considéré comme un acte individuel car il exprime des préférences en fonction d'un contexte économique, politique, social et international. Certaines élections sont liées à des enjeux, des actualités venant influencer les programmes et les préférences.

Le vote sur enjeux peut être illustré par les élections européennes où l'un des thèmes importants de la campagne électorale est le conflit ukrainien. Les différents partis politiques expriment leurs visions et mesures souhaitées concernant ce conflit.

Il est aussi possible de citer les thèmes du pouvoir d'achat ou de l'immigration comme récurrents dans les élections présidentielles françaises. Les électeurs vont donc choisir le programme qui correspond le mieux à leurs attentes en fonction du contexte.

De plus, l'utilisation croissante des sondages lors des élections accentue l'idée du vote sur enjeux.

Selon ces enquêtes menées par des instituts comme l'IFOP, IPSOS ou Elabe et publiées dans les médias, les thèmes à privilégier apparaissent. Par ailleurs, des sondages d'intention de vote sont également publiés.

Cela peut générer certains effets sur la participation et les préférences électorales. Le concept du vote utile est mobilisable car les électeurs peuvent se détourner d'un candidat annoncé perdant et se rapprocher d'un autre. Cette approche stratégique peut se poursuivre comme un vote contre un certain

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2025

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Candidat mais en faveur d'un autre qui ne correspond pas forcément aux préférences de l'électeur. Par exemple, lors des élections présidentielles de 2017, les électeurs du Parti socialiste ont pu se détourner de Benoît Hamon et voter pour Emmanuel Macron de la République en Marche afin de voter contre Marine Le Pen du Rassemblement National, ces deux derniers étant annoncés qualifiés au second tour de l'élection.

Ainsi le vote peut être perçu comme un acte individuel en considérant une élection comme un marché où l'électeur est rationnel en fonction d'un contexte, de thèmes importants et de sondages.

Il faut aussi considérer le vote comme un acte collectif reflétant l'influence de groupes sociaux et de variables socio-démographiques.

Premièrement, il est possible de mobiliser le concept de socialisation familiale. En effet, les travaux d'Annick Percheron mais aussi d'Anne Muxel démontrent l'influence de la famille dans les préférences politiques. Anne Muxel observe une tendance à l'effilialisation politique: les enfants ont tendance à reproduire le comportement

électoral et les préférences des parents. Par exemple, si les parents s'intéressent à la politique, les enfants aussi généralement. Si les parents ou l'un des deux est de gauche, il y a de fortes chances que l'enfant le soit aussi. Cette affiliation est constatée dans 80% des cas environ. Les cas de désaffiliation sont minoritaires et variés : l'enfant ne s'intéresse pas à la politique contrairement aux parents, l'enfant est plutôt de gauche (ou droite) quand les parents sont plutôt de droite (ou de gauche).

Cela démontre la forte influence de la famille comme première instance de socialisation. Elle va transmettre des normes et valeurs à l'enfant qui seront durables dans le temps.

De plus, l'École de Chicago mobilise la notion de proximité partisane : les préférences politiques démocrate ou républicaine se transmettent dans les familles comme une tradition. L'identification partisane dépend donc du contexte familial.

Deuxièmement, les variables socio-démographiques peuvent influencer le vote. En effet, le vote de classe permet d'observer une tendance chez les ouvriers notamment à voter à gauche. Ce vote de classe s'est transformé notamment par les mutations de la classe ouvrière. Certaines analyses affirment que le vote ouvrier est aujourd'hui un vote à l'extrême-droite.

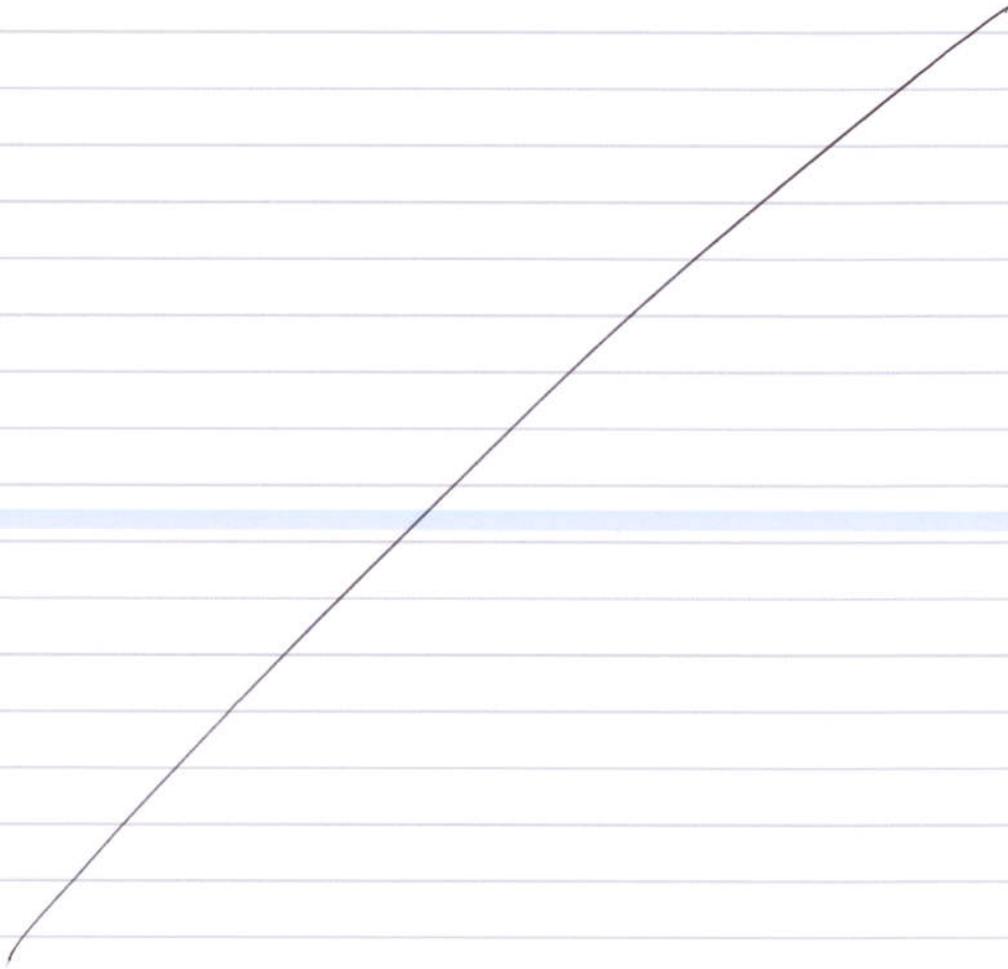
Le science politique américaine de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle affirme l'impact de variables laides. Le pratique plus ou moins croyante de la religion, le revenu ou le statut de l'emploi (salarie ou indépendant) peut faire varier les préférences électorales. Par exemple, on constate un vote plus à droite de la part des catholiques pratiquant que ceux dont la pratique est moins

intense.

Enfin d'autres variables comme l'âge ou le sexe peuvent influencer les préférences électorales. Ainsi le vote des jeunes est davantage à gauche par rapport aux plus âgés.

Enfinement toutes ces explications ne sont pas absolues.

Il s'agit de conceptions différentes et observables dans la réalité. Les comportements et préférences électorales dépendent donc d'une analyse individuelle ou collective.





# III – Exploitation d'un dossier documentaire

## 3.1. Le sujet

Objectifs d'apprentissage sur lesquels porte l'épreuve :

- Comprendre :

- qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » ;
- que celles de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ;
- et que celle de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ».

- Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).

Extrait du programme de la classe de seconde :

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?	<p>- Comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• qu'une des questions de base de l'<b>économie</b> est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » ;</li><li>• que celles de la <b>sociologie</b> sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ;</li><li>• et que celle de la <b>science politique</b> est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ».</li></ul> <p>- Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).</p> <p>- À partir d'exemples, comprendre la distinction entre causalité et corrélation et savoir mettre en évidence un lien de causalité.</p>

Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents (ou extraits de documents) qu'il retient, une séquence pédagogique pour une classe de seconde en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

### Document 1

Chaque économie doit répondre à trois questions :

- Quels biens et services produire ?
- Comment produire ces biens et services ?
- À qui délivrer ces biens et services ?

Pour répondre à ces questions, les économistes disposent de ressources qui peuvent être classées en 3 catégories :

- la **terre** – Il s’agit de toutes les ressources naturelles de la planète. Elles incluent les minerais de fer, d’argent, d’or, de cuivre, les poissons des océans, le charbon et toutes les ressources alimentaires issues de la terre.
- le **travail** – il s’agit de l’effort humain, physique et intellectuel, appliqué à la production. Les activités d’un technicien qui fabrique des outils de précision, d’un banquier spécialisé dans les investissements, d’une personne effectuant des soins non rémunérés, d’un balayeur, d’un enseignant sont toutes des formes de travail.
- le **capital** – il s’agit de l’équipement et des bâtiments utilisés pour produire des biens et des services. Les biens de capital incluent les machines dans les usines, les bâtiments, les tracteurs, les ordinateurs, les fours... en bref, tout ce qui n’a pas d’autre destination que la contribution à la production.

Nous supposons généralement que ces ressources sont rares par rapport à la demande pour elles. De même, comme membres d’un ménage, nous n’avons pas la possibilité de satisfaire tous nos besoins et toutes nos envies. Nos besoins comprennent les besoins élémentaires nécessaires pour survivre comme nourriture et boissons, vêtements, abri et soins santé. Nos envies comprennent aussi les choses dont nous pensons avoir besoin pour une vie plus confortable et plus agréable : vacances, différents types de vêtements, smartphones, meubles et aménagement intérieur... Nos exigences par rapport à ces désirs et besoins sont généralement plus grandes que notre capacité à les satisfaire. La rareté signifie que les ressources de la société sont limitées. Elle ne peut donc pas produire tous les biens et services désirés par les individus. De la même manière qu’un ménage ne peut pas donner à chacun de ses membres tout ce qu’il désire, une société ne peut pas faire accéder chaque individu au niveau de vie auquel il aspire. À cause de cette tension entre nos désirs, nos besoins et la rareté, des décisions de répartition des ressources doivent être prises par les ménages et les entreprises dans le but de correspondre au mieux à leurs envies et leurs besoins.

L’économie étudie les problèmes découlant de ces prises de décisions par les ménages et les entreprises à la suite de cette tension. Une définition typique des manuels d’économie dirait que c’est l’étude de la façon dont la société fait des choix dans la gestion de ses ressources rares et les conséquences de ces choix.

Source : N. Gregory Mankiw et Mark P. Taylor, *Principes de l’économie*, de Boeck, 2019.

## Document 2

Si l’air, l’eau au bord d’un ruisseau ou la vue d’un paysage peuvent être consommés par l’un sans empêcher les autres d’en profiter, la plupart des biens sont rares. Leur consommation par l’un exclut celle par un autre. Une question essentielle pour l’organisation de nos sociétés est celle de la gestion de la rareté, celle des biens et services que nous voulons tous consommer ou posséder : de l’appartement que nous louons ou achetons, du pain que nous allons chercher chez le boulanger, des terres rares utilisées pour les alliages métalliques, les colorants ou les technologies vertes. Si la société peut diminuer la rareté – par des gains d’efficacité dans leur production, par l’innovation ou par le commerce –, elle doit aussi la gérer en temps réel, au jour le jour ; ce qu’elle peut faire plus ou moins bien.

Historiquement la rareté a été gérée de façons multiples : la file d’attente (dans le cas de pénuries de biens vitaux tels que la nourriture ou l’essence) ; le tirage au sort (pour l’attribution de cartes de résident permanent – *green cards* – aux États-Unis, de places de concert quand la demande est excédentaire, de transplantations d’organes) ; l’approche administrative de distribution des biens (en établissant des publics prioritaires) ou de fixation de leurs prix en dessous du niveau qui équilibrerait l’offre et la demande pour le bien ; la corruption et le favoritisme ; la violence et les guerres ; et *dernière approche, et non des moindres*, le marché, qui n’est donc qu’une façon parmi d’autres de gérer la rareté. Si le

marché prévaut aujourd'hui et alloue les ressources entre entreprises (B2B), entre entreprises et particuliers (commerce de détail) et entre particuliers (eBay), il n'en a en effet pas toujours été ainsi. Les autres méthodes employées correspondent toutes à une tarification implicitement plus faible que celle du marché, et donc à une recherche par les acquéreurs de l'aubaine (ce qu'on appelle en économie une rente) qui crée ce prix trop bas. Supposons que des acheteurs soient tous prêts à payer 1 000 euros pour un bien disponible en quantité limitée et qu'il y a plus d'acheteurs que de quantité du bien disponible. Le prix de marché est celui qui équilibre l'offre et la demande. À plus de 1000 euros, personne n'achète ; et à moins de 1 000 euros, il y a un excès de demande. Le prix du marché est donc de 1 000 euros.

Source : Jean Tirole, *Économie du bien commun*, PUF, 2016.

### Document 3

Depuis sa création, la sociologie n'a cessé d'apporter des connaissances décisives sur nombre de questions publiquement débattues ou politiquement considérées comme majeures : celles ayant trait aux transformations de la famille ou du travail, à l'immigration, aux inégalités scolaires, culturelles ou sexuées, à la sexualité, à l'urbanisation des sociétés et à la ségrégation urbaine, aux processus de mobilité sociale, à la science et aux techniques, à la maladie et à la médecine, à l'art et à la littérature, aux sports et aux loisirs, à la vieillesse et au vieillissement, à l'institution carcérale, à la délinquance, à la pauvreté et au chômage, etc. Elle a éclairé, de plus, des dimensions fondamentales de l'expérience telles que le rapport à l'espace, au temps, à la mort, à l'argent, etc.

Avec ses méthodes propres (observations, entretiens, questionnaires, analyse de discours), elle décrit et analyse nombre d'univers sociaux, du monde des chômeurs de longue durée, des employés précaires ou des ouvriers à celui de la grande bourgeoisie, pénètre dans les coulisses d'une multitude de métiers ou d'institutions, étudie des pratiques variées, des plus légitimes aux moins légitimes, ainsi que toutes sortes de situations vécues comme problématiques (de l'échec scolaire à la dépression, en passant par l'anorexie, le déclassement social, la toxico-dépendance, le racisme, le harcèlement sexuel ou moral, la délinquance ou le crime, le terrorisme, etc.). Et à chaque fois, elle fait apparaître les logiques présidant à des pratiques qui semblent au départ le simple fait du hasard ou du destin (le choix du conjoint ou des amis, l'orientation scolaire ou professionnelle, les goûts culturels, alimentaires ou sportifs, les opinions politiques, religieuses, etc.). Elle *historicise* des états de fait tenus pour naturels (tels que les différences entre hommes et femmes, les conflits de génération ou l'esprit de compétition). Elle *désessentialise* ou *désessentialise* aussi les individus qui ne sont devenus ce qu'ils sont que reliés à toute une série d'autres individus, de groupes et d'institutions (sociologie des carrières délinquantes, des parcours artistiques ou sportifs singuliers, trajectoires professionnelles, etc.), compare et met en lumière les transformations de phénomènes considérés comme éternels ou invariants (tels que la famille, le marché économique, l'amour, l'amitié, le sacré, etc.).

[...]

Les êtres humains ont pour caractéristiques, en tant que prématurés sociaux, d'être naturellement prédisposés aux interactions sociales. Sans interaction avec d'autres êtres humains, les enfants ne se développeraient pas, n'auraient ni langage ni sensibilité, et ils ne survivraient d'ailleurs pas très longtemps sans eux dans la mesure où ils sont entièrement dépendants des adultes qui les entourent pour boire et manger. Le petit d'homme doit sa survie et son développement mental et comportemental à l' "étayage" (au sens d'aide ou d'assistance ; Bruner 1991) des adultes porteurs de la culture de son milieu et de son époque. La singularité relative de chaque individu n'est que la synthèse ou la subtile combinaison de l'ensemble des expériences qu'il a vécues avec d'autres à des degrés d'intensité variables et dans un ordre déterminé.

Singulier, chaque individu ne l'est que dans la mesure où il se distingue des autres par les expériences qui l'ont constitué. Il est, de ce fait, indissociable des groupes et institutions qu'il a fréquentés, des types

d'interaction auxquels il a été amené à prendre part (avec parents, nourrices, grands-parents, oncles et tantes, frères et sœurs, cousins et cousines, camarades, enseignants, entraîneurs sportifs, collègues de travail, chefs d'atelier ou de bureau, représentants de la loi, religieux, etc.). Et ce n'est pas un hasard si, malgré la complexité des déterminismes sociaux repérables à l'échelle des individus, on puisse repérer des cohérences en fonction des catégories ou des groupes dès lors que l'on possède des bases de données quantitativement importantes. Les variations de l'espérance de vie par catégorie socioprofessionnelle, les probabilités d'accès à l'université ou aux grandes écoles selon l'origine sociale des étudiants, les probabilités de fréquenter les musées ou les bibliothèques en fonction de son niveau de diplôme ou d'instruction, les probabilités de se suicider en fonction d'une série de propriétés sociales, etc., nombreuses sont les données qui révèlent les déterminismes sociaux et leurs effets.

[...]

La sociologie, ou du moins une partie d'entre elle, ne dit pas que des choix ne sont pas faits, que des décisions ne sont pas prises ou que les intentions ou les volontés sont inexistantes. Elle dit seulement que les choix, les décisions et les intentions sont des réalités au croisement de contraintes multiples. Ces contraintes sont à la fois internes, faites de l'ensemble des dispositions incorporées à croire, voir, sentir, penser, agir, forgées à travers les diverses expériences sociales passées, et externes, car les choix, les décisions et les intentions sont toujours ancrés dans des contextes sociaux et même parfois formulés par rapport à des circonstances sociales.

Source : Bernard Lahire, « Ce que peut la sociologie », *The Canadian Review of Sociology*, 2017, 54 (3), p. 261-279.

#### Document 4

Qui détient le pouvoir (l'État, une classe sociale, un individu ou l'ensemble des citoyens) ? Comment l'a-t-il obtenu ? Comment le maintient-il ? Comment peut-il le perdre ?

[...]

La légitimité du pouvoir trouve souvent son origine dans la façon dont il s'est formé, ou dans la façon dont il s'exerce. Ainsi, le libre consentement du peuple à déléguer sa souveraineté à un pouvoir politique exprime sa volonté de consentir à l'établissement d'un contrat social entre lui et ses dirigeants. L'origine du pouvoir vient donc du peuple, mais il décide de renoncer à sa liberté individuelle, par accord tacite, pour qu'un pouvoir supérieur soit justifié à agir en son nom. Le pouvoir s'opère donc par le biais d'une légitimité démocratique.

À l'inverse, pour les théocraties, l'origine divine du pouvoir fonde une légitimité indiscutable du fait spirituel sur le fait laïc. Aucun peuple ou gouvernement, aucune institution civile, loi ou décision de justice n'a de valeur hors de la religion établie. Selon cette conception, le pouvoir exercé par les hommes n'est légitime que s'il est exercé par des individus désignés par le divin. Cette théorie a prévalu dans quasiment toutes les sociétés antiques sur tous les continents, dans le Moyen Âge, notamment européen (monarques de droit divin), et perdure de nos jours sous des formes diverses dans des théocraties modernes (Afghanistan, Arabie saoudite, Iran, Mauritanie, Soudan, Vatican, Yémen).

[...]

On peut recenser au moins neuf grands systèmes politiques (théocratie, république, démocratie, oligarchie, monarchie, féodalisme, despotisme, dictature, totalitarisme).

Ces typologies de régime peuvent s'exprimer à travers plusieurs modes de fonctionnement (absolutisme, pouvoir centralisé ou fédéraliste, régime parlementaire ou présidentiel, etc.).

Mais tous ces systèmes et régimes s'attachent à des modes d'exercice du pouvoir différents, parmi lesquels :

– Le pouvoir démocratique : ce dernier s'exerce par le biais de systèmes représentatifs ou directs, et reflète la volonté d'être légitimé par une participation libre et transparente des citoyens à formuler leurs opinions par des choix politiques. Il garantit donc les libertés individuelles et inaugure le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (discours d'Abraham Lincoln du 19 novembre 1863 à Gettysburg, repris à l'article 2 de la Constitution française du 4 octobre 1958 fondant

la Ve République).

– L'oligarchie est un système politique organisé sur la prééminence de la puissance d'un petit groupe d'individus ou d'institutions. Leur influence est donc disproportionnée, et leurs prises de décisions ne reflètent en rien l'intérêt général. Ce mode d'exercice du pouvoir peut s'appuyer sur différentes forces sociétales (économiques, financières, religieuses), mais a pour caractéristique essentielle de déporter la souveraineté de la nation sur une classe restreinte et privilégiée.

– De façon proche, le pouvoir corporatiste regroupe différents acteurs sociétaux, qui se lient pour promouvoir leurs intérêts sans se soucier du bien-être de tous. Il peut viser à limiter la participation politique citoyenne, pour éliminer des composantes de la population qui lui seraient défavorables dans les urnes. Par exemple, l'introduction d'un suffrage censitaire fixant un seuil minimal d'imposition pour exprimer ses droits civiques, va priver les citoyens les plus pauvres du droit de vote. De façon plus diffuse, la mainmise de certains groupes élitistes sur l'accès aux grands corps de l'État constitue le fondement d'une politique corporatiste dans nombre de démocraties.

– Le pouvoir populiste est généralement représenté par un chef charismatique, qui utilise des messages simples et ciblés pour mobiliser les masses en sa faveur. Il s'appuie le plus souvent sur la manipulation volontaire de la vérité, utilise les rancœurs sociales, les insatisfactions économiques, les colères populaires, pour bâtir sa notoriété et accéder démocratiquement ou non au pouvoir, par l'adhésion des foules à son propos ou projet. Sa méthode de prédilection est de se présenter comme le candidat antisystème et antiélites, et son mode de gouvernance est généralement autoritaire.

[...]

Le pouvoir politique direct est le plus souvent exercé par des personnalités élues ou nommées. [...]

Ces acteurs sont très nombreux et utilisent des modes d'action très différents. Parmi ceux-ci, on distingue :

– Les partis politiques et les personnalités d'opposition qui jouent un rôle majeur dans l'exercice du pouvoir politique, puisqu'ils cherchent à le conquérir, et obligent donc les pouvoirs en place à tenir compte de leurs actions. Leur premier rôle est critique : ils surveillent, contrôlent et s'opposent au pouvoir en place, pour ensuite proposer des politiques alternatives aux électeurs insatisfaits. Ils peuvent être également forces de propositions, pouvant vouloir participer aux politiques en place par le biais de la mise en place de coalitions. Ils sont enfin un facteur crucial de mobilisation de l'opinion publique [...].

– Les groupes de pression (syndicats, organisations professionnelles, groupes citoyens, organisations religieuses) jouent un rôle politique déclaré et revendiqué, et cherchent à peser sur l'exercice du pouvoir politique par la mise en place d'actions visant à défendre leurs intérêts particuliers. Suivant les cas, leurs stratégies sont différentes : ils peuvent vouloir convaincre par des campagnes de sensibilisation, ou s'opposer à des politiques par des pétitions, manifestations, etc. [...].

– Les médias, responsables de la diffusion de l'information, ont une fonction éminemment politique [...] Les médias restent le quatrième pouvoir indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, et la multiplicité des sources d'information permet au citoyen avisé de pouvoir juger au mieux de la qualité des actions menées par les pouvoirs et les autres acteurs politiques.

Source : François Masclanis, *100 fiches pour comprendre la science politique*, Bréal, 2023.

## Document 5

L'origine de la notion de modèle est technologique et renvoie à l'idée de maquette, de reproduction miniaturisée d'un objet ou d'un processus. C'est dans cette perspective que le terme « modèle » a commencé à être couramment employé en méthodologie scientifique et qu'il désigne les différents moyens de représentation et les schémas utilisés pour décrire et expliquer divers phénomènes.

[...]

Les caractéristiques d'un modèle sont les suivantes. Un modèle ne représente que certaines caractéristiques de l'objet ou du phénomène étudié. Ces caractéristiques sont énoncées sous la forme d'un ensemble de propositions systématiques relatives aux observations et aux mesures faites sur certains aspects d'un objet ou d'un phénomène. Un modèle est toujours plus simple que l'objet, le

phénomène ou le processus qu'il est supposé représenter et expliquer. C'est un moyen servant tant à la représentation qu'à l'étude d'un phénomène.

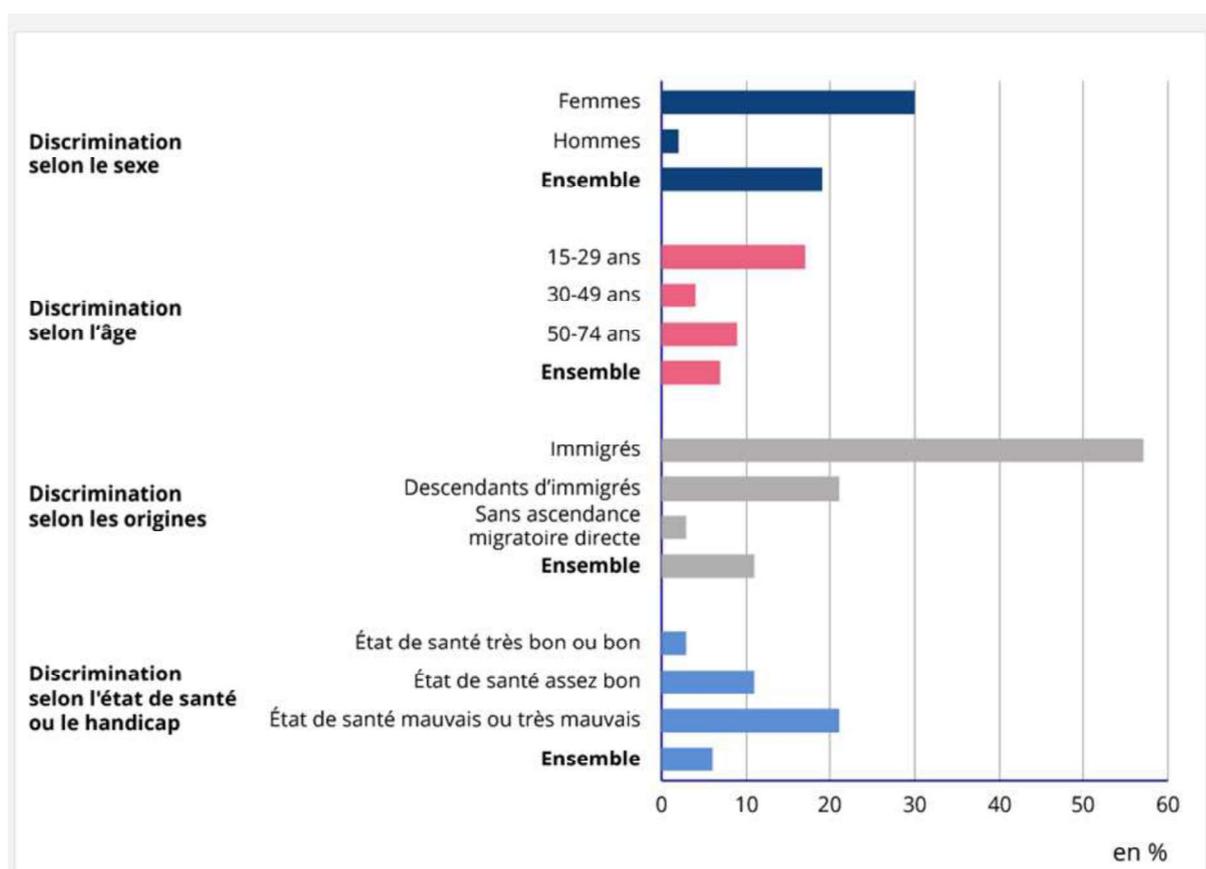
[...]

En sciences sociales, les modèles servent à créer un certain ordre entre les éléments d'un tout complexe et à représenter les liens, les liaisons et les relations qui existent entre ces éléments. C'est de cette manière qu'on parvient à produire une image d'une partie du réel qu'on ne pourrait probablement pas percevoir autrement comme, par exemple, les habitudes de lecture chez les jeunes ou les variations, selon différents médias, de l'importance accordée aux événements ayant une portée internationale.

Source : Gilles Willett, « Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ? », *Communication et Organisation*, 1996.

## Document 6

### Motif principal déclaré de discrimination au travail selon les caractéristiques individuelles en 2021



Lecture : En 2021, 19 % des personnes déclarant avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au travail citent leur sexe comme principal motif ; cette part atteint 30 % pour les femmes dans cette situation.

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 74 ans vivant en logement ordinaire, en emploi et déclarant avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations dans leur emploi actuel.

Source : Insee, enquête Emploi 2021 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2021.

Source : Insee Première, n° 1983, février 2024.

## Document 7

Pour étudier le social, le sociologue doit élaborer des outils (méthodes d'enquête, concepts, catégories, données) lui permettant de s'abstraire des cas particuliers, de se détacher des représentations individuelles (à commencer par la sienne). [...]

Notons que l'adjectif « quantitatives » accolé à « données » ne signifie pas que ces données sont de nature quantitatives (elles n'expriment pas nécessairement des quantités) mais qu'elles sont très nombreuses (plusieurs dizaines de données sur plusieurs centaines d'individus) et qu'il faut donc les analyser avec des méthodes capables d'analyser des grandes quantités (les méthodes statistiques). En d'autres termes, l'approche quantitative en sociologie ne signifie pas une quantification (une mesure) de chaque individu ! Il est commun de dire que les sociologues, et plus généralement tous les scientifiques, travaillent sur des « données ». Le terme utilisé est très mal choisi car [...] elles sont construites au sens où elles résultent d'un travail d'élaboration théorique de la part du sociologue (et du statisticien) : celui-ci doit définir les dimensions du social qui semblent pertinentes (sa problématique), les concepts permettant de se représenter la réalité étudiée, les catégories servant à coder les faits observés, ainsi que les modalités des protocoles d'interview ou d'observation... Les données ne s'offrent pas à lui : il doit les « conquérir ».

Source : Olivier Martin, « 1. Produire des données « quantitatives », dans *L'analyse quantitative des données*, Armand Colin, « 128 », 2020.

## Document 8

Si les premiers sociologues ne définissaient pas leur métier par la pratique du terrain et se contentaient le plus souvent de collecter des données historiques ou des observations confiées à des informateurs privilégiés, la pratique de l'enquête directe en population générale ou auprès de groupes sociaux particuliers s'est considérablement développée tout au long du XX<sup>e</sup> siècle à tel point qu'il est devenu aujourd'hui difficilement imaginable de définir le métier de sociologue sans faire référence à l'enquête. Le savoir-faire sociologique comprend désormais une connaissance précise des diverses techniques d'enquête et la capacité de choisir la plus appropriée en fonction du thème de recherche envisagé. Avant de restituer les résultats de sa recherche, le sociologue s'engage aussi à rendre compte de façon précise de sa méthodologie, des choix qu'il a faits tout au long du processus d'enquête. Il ne peut y avoir de savoir sociologique indépendamment des techniques mises en œuvre pour y accéder. Autrement dit, le sociologue ne se contente pas d'avoir des idées sur la société. Il réalise des enquêtes et entend mettre les théories générales à l'épreuve de la réalité empirique qu'il observe et interprète. Ses conclusions résultent d'un processus maîtrisé d'administration de la preuve.

L'enquête sociologique, au sens large, peut être définie à partir de l'ensemble épistémologique complet qui comprend la posture scientifique du sociologue, la construction de l'objet, la définition des hypothèses, les modes d'objectivation, la méthodologie d'enquête, les instruments d'analyse des résultats et les formes d'écriture. Il existe en réalité plusieurs façons de mener une enquête sociologique selon le domaine d'études choisi, la problématique envisagée, les techniques déployées tant au niveau de la collecte des données empiriques que de l'interprétation des résultats.

Source : Serge Paugam, *L'enquête sociologique*, PUF, « Quadrige », 2012.

### 3.2. Les résultats : distribution des notes

## Statistiques générales de l'épreuve



Minimum :	0,50 / 20	Quartile inférieur :	6,00 / 20
<b>Moyenne :</b>	<b>8,82 / 20</b>	<b>Médiane :</b>	<b>8,00 / 20</b>
Maximum :	19,00 / 20	Quartile supérieur :	11,00 / 20
Ecart type :	3,45	Ecart interquartile :	5,00

### 3.3. Attentes et commentaires

→ **Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.**

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours présente la façon d'atteindre les objectifs précités en utilisant le dossier documentaire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été fait en cours pour mesurer le degré de compréhension des élèves ; elle ne doit pas aborder des éléments qui n'auraient pas été traités en cours.

→ **La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.**

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Une des bases essentielles de la pédagogie est la progressivité des apprentissages.

→ **Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.**

On attend des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire économique et sociologique et les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves. Les contenus proposés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

→ **La gestion du temps est un facteur extrêmement important.**

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais finalement peu utile), mais avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidats manquent de temps pour réaliser

l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

→ **La présentation doit être soignée.**

L'orthographe et l'expression doivent être correctes. Les copies mises à disposition des correcteurs et correctrices sont scannées, il est donc vivement conseillé d'utiliser une encre foncée.

Quelques défauts repérés dans les copies :

- Des activités répétitives, manquant de variété et reposant sur les mêmes outils pédagogiques.
- Des attentes et des contenus trop ambitieux pour des élèves de seconde découvrant les sciences économiques et sociales. Par exemple, des évaluations sommatives de type épreuve composée, parties 1 et 2, peu adaptées à des élèves débutants.
- Un guidage insuffisant des élèves par manque de synthèses, traces écrites, d'accompagnement pour la lecture du document statistique.
- Des choix documentaires manquant de pertinence
- La complexité des supports proposés dans le dossier aurait nécessité une adaptation de la part des candidats qui auraient dû sélectionner des extraits afin de les rendre accessibles à des élèves de seconde.
- Les documents ont parfois été exploités pour eux-mêmes, sans être mis en perspective avec les objectifs d'apprentissage du sujet, conduisant à des développements hors sujet et débordant sur d'autres chapitres du programme de seconde.
- De fréquentes erreurs d'interprétation des données statistiques (ou la stratégie peu payante d'évitement de lecture de données) ont été observées. Le jury déconseille aux candidats de demander aux élèves « de faire une phrase » avec une donnée chiffrée ; demander la signification de la donnée en question a beaucoup plus de sens.
- Les questions manquent parfois de progressivité.
- Peu de copies varient le type de réponses attendues : créer un schéma d'implication ou compléter un tableau par exemple sont des pratiques peu répandues
- Les évaluations sont souvent restreintes à une évaluation sommative : peu d'évaluations formatives.
- Certains candidats multiplient les questions aux élèves peu utiles, voire inutiles, d'autres interrogent les élèves sur des connaissances qui ne sont pas attendues.
- La mise en évidence des représentations des élèves doit être évitée ; soit elle questionne des « quasi-évidences », soit elle a pour objectif de faire dire des choses fausses aux élèves dans le seul intérêt de rétablir ensuite la « réalité scientifique », ce qui est source de nombreuses confusions.
- Beaucoup de copies perdent du temps sur la simple présentation des documents du dossier ; certains candidats qui ont fait une étude exhaustive des documents dans l'introduction pédagogique n'ont pas eu le temps de finir l'épreuve.
- Dans l'introduction pédagogique, la présentation de la logique de cheminement est très souvent oubliée, traduisant parfois une maîtrise insuffisante des attentes en termes de savoirs du programme et par conséquent un manque de cohérence de la séquence proposée.
- Si un travail en groupes ou en îlots est proposé, il faut en justifier l'intérêt, ce qui est rarement le cas.
- De nombreuses évaluations sont proposées sans corrigé.

### 3.4. Exemple de corrigé

*Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait. On pourra se référer utilement à la fiche Éduscol et au chapitre du Collège de France (Campus de l'Innovation) se rapportant à*

cette partie du programme.

### **Introduction pédagogique**

#### **1. Place du sujet dans le programme**

- Programme de la classe de seconde
- Concerne le premier chapitre et les deux premiers objectifs d'apprentissage de la classe de seconde et donc le début de l'enseignement des sciences économiques et sociales.
- Chapitre introductif aux sciences économiques et sociales (sorte de regard croisé).

#### **2. Prérequis**

- Pas de prérequis puisqu'il s'agit du premier cours.

#### **3. Objectifs de la séquence**

##### **Logique du cheminement :**

- Définir en premier lieu les sciences économiques et sociales comme le regroupement de trois sciences : l'économie, la sociologie et la science politique.
- Montrer de façon générale comment chacune de ces trois sciences contribue à l'explication du monde contemporain.
- Prendre un exemple précis, ici l'école, pour montrer comment ces trois sciences peuvent expliquer un objet commun.
- La sensibilisation achevée, présenter plus précisément les questions de base de l'économie, de la sociologie et de la science politique.
- Présenter les outils de l'économie, la sociologie et la science politique : les enquêtes, l'utilisation de données et de modèles.

Le choix pédagogique qui a été fait ici est de se passer dans un premier temps de documents et de sensibiliser les élèves en faisant appel à leurs connaissances et à leur logique. L'étude de document et l'approfondissement du sujet n'arrivant que dans un second temps.

Au terme de la séquence, les élèves doivent être en mesure de savoir définir : sciences économiques et sociales, économie, sociologie, science politique, enquête et modèle.

#### **4. Dossier documentaire**

<b>Document</b>	<b>Présentation</b>	<b>Utilisation dans le cadre de ce corrigé</b>
1	Texte de N. Gregory Mankiw et Mark P. Taylor qui propose une introduction à l'économie. Chaque économie doit répondre à trois questions : quels biens et services produire ? Comment produire ces biens et services ? À qui délivrer ces biens et services ? Les économies disposent de trois types de ressources : la terre, le travail et le capital. Comme ces ressources sont en quantité limitée, il faut faire des choix de production, répartition et consommation ; l'objet de l'économie est d'étudier ces choix.	Utilisation de l'ensemble du texte avec les élèves.
2	Texte de Jean Tirole qui présente les différentes façons de gérer la rareté : la file d'attente ; le tirage au sort ; l'approche administrative de distribution des biens ; la corruption et le favoritisme ; la violence et les guerres ; le marché. C'est le	Utilisation d'un extrait du texte avec les élèves

	marché qui est la gestion la plus efficace car les autres méthodes employées correspondent toutes à une tarification implicitement plus faible que celle du marché, ce qui crée un prix trop bas.	
3	Texte de Bernard Lahire qui présente l'objet de la sociologie ; elle fait apparaître les logiques de pratiques qui pourraient sembler de prime abord le simple fait du hasard ou du destin. Comme les êtres humains sont naturellement prédisposés aux interactions sociales, la personnalité de chaque individu résulte de l'ensemble des expériences qu'il a vécues avec les autres individus. Le texte cite de très nombreux exemples et évoque rapidement les méthodes de la sociologie : observations, entretiens, questionnaires, analyse de discours.	Utilisation de plusieurs extraits avec les élèves
4	Texte de François Masclanis qui, pour présenter la science politique, traite de la détention et l'exercice du pouvoir. Dans une société démocratique, le pouvoir provient du peuple et il s'exerce en son nom par le biais de systèmes généralement représentatifs en relation avec différents acteurs (partis politiques, groupes de pressions, médias notamment). Mais ce n'est pas le cas de tous les systèmes politiques. Le texte présente ces différents systèmes non démocratiques.	Utilisation pour le cours du professeur
5	Texte de Gilles Willett qui présente la notion de modèle qu'il définit comme une représentation, une sorte de « reproduction » simplifiée de la réalité (phénomène ou processus) qu'il est censé représenter et expliquer. Il est une image d'une réalité qui serait trop complexe à présenter et expliquer en détail.	Utilisation du texte avec les élèves
6	Document statistique qui présente des résultats de l'enquête <i>emploi</i> sur les discriminations au travail et permet de donner un exemple de choix de données dans le cadre d'une enquête.	Utilisation du document statistique avec les élèves
7	Texte d'Olivier Martin qui présente la méthodologie de la sociologie. Sont cités rapidement les outils du sociologue : méthodes d'enquête, concepts, catégories, données. Le texte explique ensuite que les données sont très nombreuses, mais qu'elles ne sont pas vraiment « données » dans la mesure où elles sont construites par le sociologue.	Utilisation pour le cours du professeur
8	Texte de Serge Paugam qui présente l'enquête sociologique. Les enquêtes permettent de connaître la réalité empirique et ainsi de confirmer ou d'infirmer des théories générales. La méthode scientifique mise en œuvre comprend « la construction de l'objet, la définition des hypothèses, les modes d'objectivation, la méthodologie d'enquête, les instruments d'analyse des résultats et les formes d'écriture ».	Utilisation avec les élèves d'un extrait court du document

### Séquence pédagogique

#### Introduction :

Les sciences économiques et sociales sont une discipline nouvelle pour vous, élèves de seconde ; l'objectif de cette discipline est d'expliquer le monde dans lequel nous vivons, notre société en quelque sorte. Pour cela les sciences économiques et sociales mobilisent trois sciences : l'économie, la sociologie

et la science politique.

- Les trois sciences qui constituent les sciences économiques et sociales ont vocation à expliquer notre monde

Question principale posée à la classe, suivie de plusieurs autres questions en fonction des réponses des élèves :

*Avez-vous une idée de ce qu'est l'économie ?*

[L'objectif, par des questions ciblées, est d'amener les élèves à penser à la production, au partage de cette production (répartition) et à son utilisation (consommation)].

Pour comprendre notre monde, il faut comprendre comment fonctionne l'économie, c'est-à-dire ce qu'est la production (qu'est-ce qu'elle recouvre exactement ? est-elle limitée ? si oui, comment expliquer la quantité produite globalement et comment expliquer le choix de produire tel ou tel produit ?), comment elle est partagée entre ceux qui vont en bénéficier (quelles sont les modalités de cette répartition ? Pourquoi par exemple, un individu pourra en bénéficier davantage qu'un autre individu ?) et enfin comment est utilisée cette production (par exemple consommation pour satisfaire un besoin ou pour produire un autre bien).

Question principale posée à la classe, suivie de plusieurs autres questions en fonction des réponses des élèves :

*Avez-vous une idée de ce qu'est la sociologie ?*

[L'objectif, par des questions ciblées, est de les amener à penser aux relations sociales qui permettent à une société d'exister et à la dimension sociale des comportements des individus].

Pour comprendre notre monde, il faut aussi savoir pourquoi et comment la société existe. Comme la société est un regroupement d'individus qui ont entre eux des relations, la sociologie va chercher à expliquer ces différentes relations (dans une famille, à l'école ou au travail par exemple) et les comportements des individus, non seulement ceux qui peuvent avoir des caractéristiques communes entre individus qui sont dans une même situation (comportements des jeunes par exemple en comparaison avec les moins jeunes), mais aussi ceux qui sont singuliers et dus aux différentes relations sociales que l'individu a vécu, autrement dit son expérience sociale (différentes rencontres par exemple).

Question principale posée à la classe, suivie de plusieurs autres questions en fonction des réponses des élèves :

*Avez-vous une idée de ce qu'est la science politique ?*

[L'objectif, par des questions ciblées, est de les amener à penser au pouvoir politique].

Pour comprendre notre monde, il faut aussi connaître ses règles de fonctionnement. Par exemple les lois qui le régissent : comment sont-elles décidées, par qui et pourquoi par eux et pas par d'autres ? Il s'agit pour la science politique d'étudier le pouvoir politique, savoir par qui il est détenu et comment il fonctionne.

***Les sciences économiques et sociales sont une discipline qui mobilise trois sciences, l'économie, la sociologie et la science politique, pour expliquer le monde contemporain.***

Les sciences économiques et sociales ont donc pour objet global la compréhension des fondements économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines c'est-à-dire la production et son utilisation, les relations sociales entre les individus et les comportements des individus ainsi que les sources et le fonctionnement du pouvoir politique. C'est ce que nous étudierons ensemble durant toute l'année et ce que feront en classe de première et de terminale ceux d'entre vous qui choisiront l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales.

- Les trois sciences qui constituent les sciences économiques et sociales peuvent aussi être convoquées pour expliquer de nombreux objets de notre quotidien.

### L'exemple d'un objet d'étude : l'école

L'éducation est un objet qui peut s'analyser par les trois sciences qui composent les sciences économiques et sociales. Chacune des sciences s'intéresse à des aspects particuliers de l'objet et la somme des trois va permettre une analyse plus complète de l'école.

- Commençons par l'économie :

On regrette parfois qu'il n'y ait pas assez d'écoles et qu'il y ait trop d'élèves par classe.

Question à la classe : *Pourquoi selon vous, on ne multiplie pas le nombre d'écoles par deux et on ne divise pas le nombre d'élèves par classe par quatre ?*

Le nombre d'écoles et le nombre de classes sont limités car construire des écoles coûte cher et former et payer des professeurs coûte très cher aussi.

#### Questions à la classe :

*Si on souhaitait vraiment augmenter fortement le nombre d'écoles et diminuer le nombre d'élèves par classe, pourrait-on le faire ? Et dans ce cas, pourquoi cela impliquerait nécessairement de renoncer à autre chose ?*

*Quels sont, selon vous, les deux principaux éléments dont l'économiste doit tenir compte pour proposer le meilleur nombre d'écoles et de classes ?*

*Pourquoi peut-on dire que l'économie est la science des choix ?*

Augmenter fortement le nombre d'écoles et le nombre de professeurs signifierait devoir dépenser beaucoup plus d'argent. Si on le voulait vraiment, il serait possible de le faire mais il faudrait pour cela diminuer fortement d'autres dépenses, par exemple la construction de routes ou d'hôpitaux, ou augmenter fortement les impôts, ce qui impliquerait que les individus aient moins d'argent disponible et consomment moins. Il faut donc faire un choix en tenant compte du coût de l'école et de ce que rapporte l'école en comparaison avec d'autres dépenses. L'économie est donc la science des choix.

- Continuons par la sociologie :

La réussite à l'école, la durée et le type d'études ne sont pas en moyenne les mêmes selon la catégorie sociale et le genre des élèves.

#### Questions à la classe :

*Selon vous est-ce que ce sont les filles ou les garçons qui sont en moyenne les meilleurs en français ? Et selon vous est-ce que ce sont les filles ou les garçons qui sont en moyenne les meilleurs en mathématiques ?*

*Selon vous est-ce que ce sont les enfants des catégories défavorisées ou des catégories favorisées qui réussissent en moyenne le mieux à l'école ? Et qui font en moyenne les études les plus longues ?*

*Pourquoi dans les questions précédentes figure l'expression « en moyenne » à chaque fois ?*

*A quoi peut servir la sociologie sur le thème de l'école ?*

La sociologie permet de mettre en évidence les grandes tendances de la réussite à l'école. Ainsi par exemple les filles sont en moyenne meilleures en français que les garçons et ces derniers en moyenne meilleur en mathématiques que les files. Globalement les enfants des catégories favorisées réussissent

mieux en moyenne et font des études plus longues que ceux des enfants des catégories défavorisées. Il ne s'agit que d'une moyenne car certaines filles sont excellentes en mathématiques, certains garçons sont excellents en français, certains enfants de catégories défavorisées sont excellents à l'école et font de très longues études. En analysant l'école, la sociologie a pour objectif d'expliquer ces différences. Vous pourrez étudier cela plus tard durant vos études de sciences économiques et sociales.

- Terminons par la science politique :

Les règles qui encadrent l'école ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Prenons deux exemples.

#### Questions à la classe :

*En France les programmes scolaires sont-ils les mêmes dans toutes les régions ? Savez-vous si c'est le cas de tous les pays ?*

*En France, en raison du principe de laïcité certains signes sont interdits à l'école et ne doivent pas être portés par les élèves. Lesquels ? Est-ce le cas de tous les pays ?*

*Pour reprendre l'exemple du nombre d'écoles et du nombre de classes, la décision est-elle prise par l'économiste ? Si non par qui ?*

Le pouvoir politique s'exerce différemment d'un pays à l'autre. Cela est vrai pour toutes les dimensions du fonctionnement de la société, l'école notamment. Ainsi par exemple en France, les programmes scolaires sont nationaux depuis la création de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire par les lois Jules Ferry de 1881-1882. Ce qui n'est pas le cas par exemple de l'Allemagne, de l'Espagne ou de la Suisse où le niveau régional, voire local, est prédominant. En France la loi exige que le principe de laïcité soit respecté à l'école et que le port de signes religieux ostensibles soit interdit. La plupart des autres pays ont fait un choix politique différent ; le gouvernement sénégalais a même décidé à la rentrée 2024 qu'aucun établissement scolaire ne doit plus interdire les signes religieux dans les écoles. Si l'économie peut aider à éclairer le choix du nombre d'écoles et de classes, c'est le pouvoir politique qui prendra *in fine* la décision.

Les trois sciences vont donc éclairer des aspects différents de l'école et la somme de leurs analyses aboutit à une analyse relativement globale de cet objet. De nombreux autres objets peuvent aussi être expliqués par ces trois sciences. Le dernier chapitre de notre programme de seconde traitera par exemple des relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire.

## **I Les questions de base de l'économie, la sociologie et la science politique**

**A/ La question de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? »**

#### Travail sur le document 1 :

Faire lire aux élèves le document 1, puis les mettre en petits groupes et leur demander de répondre ensemble à la question suivante à l'aide du texte : sachant que « allocation » signifie utilisation, attribution, expliquer pourquoi la question de base de l'économie concerne la gestion de l'allocation des ressources rares.

Toutes les ressources, c'est-à-dire les richesses matérielles (les différents éléments dont on a besoin) dont une économie dispose proviennent de trois éléments : la terre, le travail humain et le capital (bâtiments, machines...). Ces ressources se trouvent en quantité limitée ; elles sont donc rares. Cela signifie qu'il est impossible de produire tous les biens et services désirés par les individus. Parce que les ressources sont rares, une société ne peut pas faire accéder chaque individu à toutes les richesses matérielles qu'ils pourraient souhaiter. Comme ces ressources sont limitées, il faut faire des choix pour

décider comment, à quoi et à qui il faut les allouer, les attribuer. Comment utiliser la terre, le travail et le capital pour produire ? Pour produire quoi ? Comment se partager le résultat de la production ? La science économique étudie l'allocation des ressources rares. Un des chapitres qui sera étudié cette année porte justement sur « Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? ».

Travail sur le document 2 :

Faire lire le paragraphe document 2, qui débute par « Historiquement » et finit par « il n'en a en effet pas toujours été ainsi ».

Questions :

Donner et expliquer quelques exemples de modalités d'allocation des ressources ? Quelle modalité est la plus importante aujourd'hui ?

Les modalités d'allocation des ressources sont nombreuses. Comme les ressources à partager sont rares, on peut gérer la pénurie par une file d'attente (les premiers arrivés sont ceux qui bénéficient des ressources) ; un tirage au sort (les plus chanceux bénéficient des ressources) ; une décision du pouvoir politique (ceux qui sont considérés prioritaires pour des raisons de justice sociale ou par favoritisme bénéficient des ressources) ; le vol avec ou sans violence.

La modalité la plus importante aujourd'hui est le marché et le système des prix. Les individus peuvent acheter des biens en fonction de leur prix. Le chapitre « Comment se forment les prix sur un marché ? » que nous étudierons cette année permettra de comprendre comment fonctionne le marché.

***L'économie est la science qui étudie l'allocation des ressources rares, c'est-à-dire la production, la répartition et la consommation.***

**B/ Les questions de base de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? »**

Lecture par les élèves des extraits suivants du document 3 :

« Les êtres humains ont pour caractéristiques [...] d'être naturellement prédisposés aux interactions sociales. Sans interaction avec d'autres êtres humains, les enfants ne se développeraient pas, n'auraient ni langage ni sensibilité, et ils ne survivraient d'ailleurs pas très longtemps sans eux dans la mesure où ils sont entièrement dépendants des adultes qui les entourent pour boire et manger. Le petit d'homme doit sa survie et son développement mental et comportemental à [...] l'aide [...] des adultes. » « Les individus ne sont devenus ce qu'ils sont que reliés à toute une série d'autres individus, de groupes et d'institutions ».

Question :

Sachant que la société est un ensemble d'êtres humains, qu'est-ce qui explique la société pour la sociologie.

Ce sont les relations sociales entre les individus qui permettent d'expliquer la société. Dès tout petit, l'enfant a besoin de l'assistance des adultes pour survivre et se développer. Plus tard la vie des tous les individus est marquée par les relations sociales avec les membres de la famille, les amis, les professeurs puis les collègues de travail... Si chaque humain est devenu ce qu'il est, c'est grâce à ces relations sociales.

Lecture par les élèves des extraits suivants du document 3 :

La sociologie « fait apparaître les logiques présidant à des pratiques qui semblent au départ le simple fait du hasard ou du destin (le choix du conjoint ou des amis, l'orientation scolaire ou professionnelle, les goûts culturels, alimentaires ou sportifs, les opinions politiques, religieuses, etc.). Elle [montre le caractère historique] des états de fait tenus pour naturels (tels que les différences entre hommes et femmes, les conflits de génération ou l'esprit de compétition). »

« Singulier, chaque individu ne l'est que dans la mesure où il se distingue des autres par les expériences qui l'ont constitué. Il est, de ce fait, indissociable des groupes et institutions qu'il a fréquentés, des types d'interaction auxquels il a été amené à prendre part (avec parents, nourrices, grands-parents, oncles et tantes, frères et sœurs, cousins et cousines, camarades, enseignants, entraîneurs sportifs, collègues de travail, chefs d'atelier ou de bureau, représentants de la loi, religieux, etc.). »

Questions :

*En quoi le choix du conjoint ou les goûts alimentaires ne sont pas que le fait du hasard ou du destin ? En quoi, les différences entre les femmes et les hommes ne sont uniquement naturelles ? Quel est le rôle de la sociologie d'après ces extraits ? Comment peut-on expliquer les comportements sociaux d'après ces extraits ?*

On remarque que très souvent les conjoints proviennent de catégories sociales proches et que les goûts alimentaires sont marqués par l'origine sociale, la région ou les expériences culinaires des individus. Il existe donc des logiques autres que le destin ou le hasard qui expliquent certains comportements. Ce que l'on peut croire naturel ne l'est pas forcément ; ainsi les différences de goûts et de caractères entre les femmes et les hommes s'expliquent aussi par l'histoire et les habitudes de chaque société ; dès la petite enfance les parents ne se comportent pas exactement de la même façon avec leurs filles et leurs fils. D'une façon plus anecdotique, les façons de s'accroupir sont différentes en Europe (seulement un pied à plat) qu'en Afrique et en Asie (deux pieds à plat) ; ce qui paraît naturel ne l'est pas forcément comme nous le montre la sociologie. Le comportement des individus s'explique par toutes les relations sociales, par toutes les expériences qu'ils ont vécues. Nous l'étudierons durant notre année de seconde dans le chapitre « Comment devenons-nous des acteurs sociaux ? ».

***La sociologie est la science qui étudie les relations sociales et les comportements sociaux.***

**C/ La question de base de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? »**

L'article 2 de la constitution française stipule que le principe de la République est : « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »

Questions :

*Qu'est-ce que la démocratie ? Toutes les sociétés sont-elles démocratiques ? Que signifie « Le gouvernement du peuple, par le peuple » ? Que signifie le gouvernement « pour le peuple » ? Le peuple gouverne-t-il directement ? Comment se conquiert le pouvoir politique dans une société démocratique ? Pouvez-vous citer quelques grandes institutions de la cinquième République ? quelques acteurs politiques ?*

La science politique cherche à expliquer comment se conquiert le pouvoir politique. Toutes les sociétés ne sont pas démocratiques, mais dans nos sociétés démocratiques, la loi est l'expression de la volonté générale et va donc dans le sens de l'intérêt général ; c'est le peuple qui gouverne, même s'il ne le fait pas directement ; les affaires du peuple sont gérées la plupart du temps par des représentants élus. Le pouvoir politique se conquiert alors essentiellement par le vote qui est l'expression de l'opinion publique.

Ensuite, la science politique cherche à expliquer comment le pouvoir politique s'exerce, c'est-à-dire comment s'organise la vie politique : les grandes institutions de la République comme le parlement, la présidence ou le gouvernement ; les principaux acteurs politiques comme les partis politiques.

Ces différents éléments seront étudiés cette année dans le chapitre : « Comment s'organise la vie politique ? ».

***La science politique est la science qui étudie la façon dont le pouvoir politique se conquiert et s'exerce.***

## Exercice d'application :

### Cocher la case correspondante :

Comment peut-on expliquer...	Question que se pose l'économie	Question que se pose la sociologie	Question que se pose la science politique
... la richesse de certains individus ?			
... que le Président de la République est élu ?			
... que les individus ne parviennent pas à satisfaire tous leurs besoins ?			
... les différences de comportements entre générations ?			
... l'organisation de la France en régions ?			
... que les filles fassent moins d'études scientifiques que les garçons ?			
... que l'on produise des automobiles en France ?			
... que certaines personnes soient délinquantes ?			
... l'opinion publique ?			

## II/ Ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles

Les économistes, sociologues et politistes utilisent des outils pour mener leurs études. Parmi ces outils on trouve les enquêtes, l'utilisation de données et les modèles.

### A/ Ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données

Lecture par les élèves de l'extrait du document 8 suivant :

« Le sociologue ne se contente pas d'avoir des idées sur la société. Il réalise des enquêtes et entend mettre les théories générales à l'épreuve de la réalité empirique qu'il observe et interprète. Ses conclusions résultent d'un processus maîtrisé d'administration de la preuve.

L'enquête sociologique, au sens large, peut être définie à partir de l'ensemble [...] complet qui comprend la posture scientifique du sociologue, la construction de l'objet, la définition des hypothèses, les modes d'objectivation, la méthodologie d'enquête, les instruments d'analyse des résultats et les formes d'écriture. »

Questions :

*Que signifie : « Le sociologue ne se contente pas d'avoir des idées sur la société. Il réalise des enquêtes et entend mettre les théories générales à l'épreuve de la réalité empirique qu'il observe et interprète » ? Pourquoi est-il nécessaire de poser des hypothèses avant de réaliser une enquête ?*

Les chercheurs en économie, sociologie et science politique ne doivent pas se contenter d'avoir des idées sur l'économie, la société ou l'organisation politique. Ils doivent vérifier que leurs hypothèses sont bonnes. Pour cela, ils réalisent des enquêtes et utilisent des données.

Réaliser une enquête, c'est collecter des données à partir d'une question que l'on se pose. Pour interroger le réel, il faut faire des hypothèses et par une enquête adaptée voir si l'observation de la réalité infirme ou confirme nos hypothèses. Par exemple, si j'essaie d'expliquer pourquoi les filles sont globalement meilleures en français que les garçons, je vais faire un certain nombre d'hypothèses (par exemple, elles lisent davantage que les garçons, elles ont des lectures différentes de celles des garçons, elles sont davantage motivées à travailler en français que les garçons, leurs parents attendent globalement d'elles qu'elles lisent plus que leurs frères, leurs professeurs se comportent globalement de façon différente...). Il faudra ensuite, par des enquêtes, confirmer ou infirmer ces hypothèses. Je peux par exemple interroger des filles et des garçons sur le nombre de livres qu'ils lisent quotidiennement ; il s'agira d'une enquête plutôt quantitative qui fournit des données statistiques. Je peux aussi interroger un certain nombre de filles et de garçons pour leur demander pourquoi ils sont motivés ou non motivés d'étudier le Français. Il s'agira d'une enquête plutôt qualitative.

Vous verrez durant vos années d'étude des sciences économiques et sociales un grand nombre de documents statistiques qui proposent des données. Quand les populations sont trop grandes (toutes les filles et tous les garçons en France par exemple), le chercheur construit des échantillons qui doivent être représentatifs.

- Illustration par les principaux motifs de discrimination au travail (document 6) :

*Travail de groupe :*

- *Rechercher sur Internet ce qu'est l'Insee et ce qu'est une enquête emploi. Est-ce une enquête qualitative ou quantitative ? porte-t-elle sur toute la population ou sur un échantillon représentatif ? la taille de l'échantillon est-elle importante ?*
- *Quelles hypothèses ont été posées par le statisticien qui a réalisé le tableau ?*

L'Insee est l'institut national de la statistique et des études économique. Il réalise de nombreuses enquêtes statistiques. L'enquête emploi est une enquête quantitative qui porte sur un échantillon représentatif composé de très nombreuses personnes.

Le statisticien qui a réalisé le tableau a posé un certain nombre d'hypothèses sur des causes de discrimination (sexe, âge, origine, état de santé) et a construit des catégories (par exemple en fonction de l'origine et de l'état de santé) qui auraient pu être différentes.

***Une enquête est une démarche qui a pour objectif d'obtenir des informations sur une réalité économique, sociale ou politique. Elle peut être quantitative ou qualitative.***

## **B/ Ces disciplines utilisent des modèles**

Lecture par les élèves du document 5

Questions :

*Qu'est-ce qu'un modèle selon ce document ?*

*Pourquoi le modèle est-il nécessaire pour représenter la réalité ?*

*En quoi une carte routière est-elle une sorte de modèle.*

L'économie, la sociologie et la science politique utilisent des modèles pour représenter et expliquer la

réalité. Il s'agit d'une sorte de « reproduction » simplifiée de la réalité, une image d'une réalité qui serait trop complexe à présenter et expliquer en détail.

Ainsi, une carte routière est une représentation simplifiée de la réalité : on ne trouve pas sur la carte routière les reliefs, mais ce qui importe est mis en valeur (les routes représentées ont une échelle plus importante qu'en réalité).

Le marché que nous allons bientôt étudier en économie est un modèle, une représentation simplifiée de la réalité car il prend l'hypothèse que tous les offreurs et tous les demandeurs raisonnent de la même façon. Les catégories utilisées par les sociologues, par exemple les employés ou les professions intermédiaires sont aussi des sortes de modèles qui simplifient une réalité bien plus complexe. Lorsque que le politiste parle de régime présidentiel (que vous verrez cette année), il utilise aussi un modèle car il existe un grand nombre de types de régimes plus ou moins proches du modèle.

### **Exercice d'application (concernant le IIA) :**

Travail de groupe : poser des hypothèses sur les loisirs des élèves de la classe **et** réaliser une enquête pour les confirmer ou les infirmer.

### **Évaluation**

1/

- Que sont les Sciences économiques et sociales ?
- Qu'est-ce que l'économie ?
- Qu'est-ce que la sociologie ?
- Qu'est-ce que la science politique ?

2/ Quelles questions l'économie, la sociologie et la science politique peuvent-elle se poser sur l'objet suivant : les ressources énergétiques (charbon, pétrole, gaz naturel, nucléaire, éolien, photovoltaïque, hydraulique et biomasse) ?

3/

- Peut-on critiquer le fait qu'un modèle ne représente pas de façon absolument exacte la réalité ?
- Pour réaliser ses enquêtes l'Insee a créé des catégories de population appelées groupes socio-professionnels : agriculteurs exploitants ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions Intermédiaires ; employés ; ouvriers.  
En quoi s'agit-il d'un modèle ?

### **Corrigé :**

1/

- Que sont les Sciences économiques et sociales ? Les sciences économiques et sociales sont une discipline qui mobilise trois sciences, l'économie, la sociologie et la science politique, pour expliquer le monde contemporain.
- Qu'est-ce que l'économie ? L'économie est la science qui étudie l'allocation des ressources rares, c'est-à-dire la production, la répartition et la consommation.
- Qu'est-ce que la sociologie ? La sociologie est la science qui étudie les relations sociales et les comportements sociaux.
- Qu'est-ce que la science politique ? La science politique est la science qui étudie la façon dont le pouvoir politique se conquiert et s'exerce.

2/ Donner des exemples de questions que l'économie, la sociologie et la science politique peuvent se poser sur l'objet suivant : les ressources énergétiques (charbon, pétrole, gaz naturel, nucléaire, éolien, photovoltaïque, hydraulique et biomasse) ?

L'économie peut se poser les questions suivantes : combien coûte chaque type d'énergie ? qu'elle est l'efficacité de chaque type d'énergie ? afin d'avoir la possibilité de répondre à une question générale : comment utiliser ces ressources rares de la façon la plus efficace possible ?

La sociologie peut notamment se poser les questions suivantes : comment expliquer les comportements (comportements de consommation ou de participation à la production pour certaines d'entre elles) des personnes et des groupes face à l'épuisement de certaines ressources énergétiques alors que d'autres sont renouvelables ? A quels types de relations sociales ces comportements peuvent-ils conduire ?

La science politique peut notamment se poser les questions suivantes : comment les enjeux liés à l'épuisement des ressources naturelles énergétiques sont-ils utilisés par ceux qui cherchent à être élus ? Quels acteurs politiques vont intervenir dans le débat ? quelles décisions le pouvoir politique va-t-il prendre face à cet enjeu ?

3/ - Peut-on critiquer le fait qu'un modèle ne représente pas de façon absolument exacte la réalité ? Un modèle ne peut pas représenter de façon exacte la réalité car il en est une représentation simplifiée.

- Pour réaliser ses enquêtes l'Insee a créé des catégories de population appelées groupes socio-professionnels : agriculteurs exploitants ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions Intermédiaires ; employés ; ouvriers.  
En quoi s'agit-il d'un modèle ?

Les groupes socio-professionnels sont une simplification de la réalité. Ils regroupent des individus en catégories basées sur des critères comme le type d'emploi ce qui permet d'offrir une sorte de représentation de la réalité et sont un outil pour l'expliquer, mais ils ne sont pas des descriptions complètes de cette réalité qui est beaucoup plus complexe (au sein de chaque groupe, il existe des différences très fortes) et d'autres choix auraient pu être réalisés pour créer des catégories (par exemple regroupement des employés et des ouvriers et distinction entre les chefs des petites entreprises et les chefs des grosses entreprises).

### 3.5. Exemple d'une bonne copie

Copie : N250 NAT 1059404

Epreuve - Matière : .....102 - 9311..... Session : .....2025.....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

INTRODUCTION PÉDAGOGIQUE Se situer dans le programme

Le dossier documentaire qui nous a été demandé de traiter porte sur le tout premier chapitre de sciences économiques et sociales du programme de seconde. Ce niveau est composé de six chapitres, deux en économie, un en sociologie, un en science politique, un de regards-croisés et celui qui nous concerne, le chapitre introductif "Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils?".

Une année scolaire au lycée se compose environ de 36 semaines et au vue des six chapitre du programme de seconde, il est cohérent d'accorder plus ou moins six semaines à chaque chapitre, soit neuf heures (à raison de une heure trente par semaine). Étant donné qu'il nous ait demandé de traiter les deux premiers objectifs d'apprentissage de ce chapitre, la séance pédagogique reposera sur quatre heures. Ce qui permettra de terminer le dernier objectif d'apprentissage (causalité-corrélation) et de réaliser l'évaluation de fin de chapitre sur une sixième heure.

Savoir-faire et pré-requis

Étant donné qu'il s'agit du tout premier chapitre du programme de sciences économiques et sociales de seconde et alors d'une découverte de cette nouvelle

discipline, aucun savoir-faire ou encore de pré-requis ne seront attendus et éligibles auprès des élèves. Toutefois les nouvelles notions seront attendues des élèves pour le reste des chapitres du programme de seconde.

### Savoir-faire et connaissances à l'issue de la séquence

À la fin de cette séquence pédagogique les élèves doivent être capable d'expliquer ce qu'étudie un économiste, un sociologue et un politiste. Ils doivent également pouvoir expliquer dans les grandes lignes les outils et les méthodes qui sont utilisés dans chacune de ces trois disciplines.

Ainsi, à l'issue de ce chapitre les élèves auront eu un premier aperçu sur les contenus et sujets abordés en sciences économiques et sociales.

### Problématique(s)

Qu'est-ce que les sciences économiques et sociales ?

Que représente chacune des trois disciplines ?

Qui sont les spécialistes ? Comment (avec quoi) travaillent-ils ?

### Plan de la séquence

#### Introduction du chapitre

#### I - Une matière, mais trois sciences

##### A) La science économique

Document 1

Document 2

## B) La sociologie

Document 3

## C) La science politique

Document 4

Évaluation formative de fin de première partie (mots croisés).

## II - Comment étudier les SES ?

Document 5

Document 6

Document 7

Document 8

Les élèves travailleront entre pairs et par îlots de quatre sur l'ensemble du dossier documentaire.

Évaluation formative de fin de deuxième partie (texte à trous).

## Évaluation de fin de séquence.

Il sera fait le choix de ne poser que de petites questions de cours et d'analyse de lecture de document comme nous nous situons en tout début d'année scolaire. Pour ce faire les élèves auront six questions qui reprendront l'intégralité de la séquence pédagogique suivante.

## SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

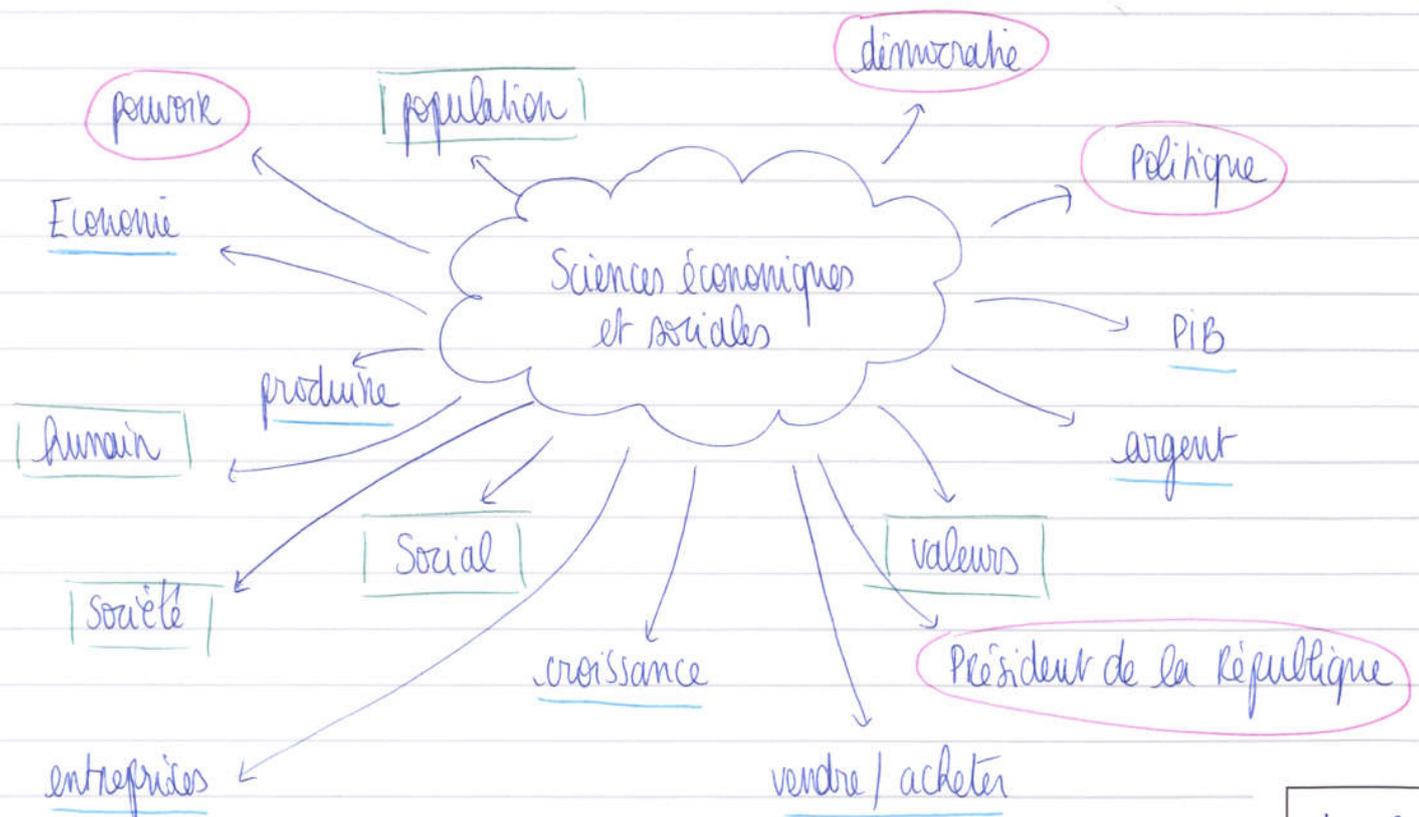
Chapitre introductif : Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?

Introduction :

Découvrir les sciences économiques et sociales.

Il sera mis à disposition des élèves un certain nombre de feutres vélodas et écrit au tableau simplement l'intitulé de la matière "Sciences économiques et sociales" en plein milieu du tableau. La consigne sera la suivante : "Allez écrire au tableau tous les mots, expressions ou sujets pouvant être abordés en SES cette année (ou au lycée)". L'objectif de les faire se déplacer en tout début d'année au lieu de lever la main pour que l'enseignant écrive est de créer un premier lien entre élèves (passation des crayons, échanges orales plus informels) mais aussi d'encourager les élèves les plus discrets ou réservés d'une autre manière que par la parole seul face au groupe.

L'idée serait d'obtenir un nuage de mots comme représenté ci-dessous (et se sous les influencer ou les contredire / corriger dans un premier temps) uniquement par les mots écrits et pas encore les couleurs et encadrements.



Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIAL

Epreuve matière : Epreuve disciplinaire appliquée

N° Anonymat : N250NAT1059404 Nombre de pages : 20

19 / 20

Epreuve - Matière : 102-9311 Session : 2025

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Puis après avoir laissé suffisamment de temps au groupe (7-8 minutes selon les classes et la participation) l'enseignant reprend la main pour inscrire au tableau :

Economie —  
Sociologie □  
Politique ○

Pour ensuite demander aux élèves quels sont les termes, mots ou expression qui entrent dans chaque discipline afin de les entourer, encadrer ou souligner. Ainsi l'enseignant peut venir vérifier leur compréhension, corriger ou expliquer au besoin.

Ce premier exercice permet à l'enseignant de connaître les premières impressions des élèves face à cette nouvelle discipline mais également en parallèle aux élèves d'éclaircir leur perception sur chacune de ces trois sciences. Ce qui permet alors d'introduire notre premier temps du chapitre à savoir :

## I. UNE MATIÈRE, MAIS TROIS SCIENCES

### A) LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

5 / 20

Document 1 : Qu'est-ce que produire en économie ?

Document 2 : La notion de rareté

\*\* Les deux documents seront distribués simultanément aux élèves afin de traiter les cinq questions associées puisque la rareté notamment apparaît à deux reprises \*\*

Objectif : Comprendre qu'une question de base de l'économie est : " qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? "

Question 1 : Chaque économie répond à 3 questions, mais que signifie les termes de " biens " et " services " ?

Réponse attendue : Un bien est un produit matériel et qui peut-être stocké dans le temps pour une consommation ultérieure. Exemple : une baguette, un stylo, une voiture...  
Alors qu'un service est un produit immatériel, que l'on ne peut pas stocker donc, et dont la production et la consommation se font généralement de manière simultanée.  
Exemple : une réparation chez le garagiste, un cours de SES au lycée...

Question 2 : À partir de quoi peut-on produire les biens et services ?

Réponse attendue : La production d'un bien ou d'un service repose sur trois grandes ressources ou facteurs de production, on retrouve :

↳ Le TRAVAIL : l'effort humain, physique et / ou intellectuel.

↳ Le CAPITAL : les différents matériaux, équipements et bâtiments utilisés.

↳ La TERRE : toutes les ressources naturelles de la planète.

Question 3 : Pourquoi la rareté des ressources peut avoir un impact sur l'économie ?

Réponse attendue : L'économie est une analyse de la production, de la vente et de la consommation des différents types de produits (biens et services) par les individus. Or pour produire il faut des ressources mais ces ressources ne sont pas disponibles en quantité

illimitées. Par exemple le facteur travail est limité en fonction des heures en vigueur (35h), de l'âge, du niveau de qualification... Ou encore les ressources naturelles qui ne sont pas toutes renouvelables et donc qui peuvent être vouées à disparaître.

Ainsi, l'économiste (le spécialiste) va s'intéresser à la rareté des ressources en économie puisque cela constitue une problématique importante et centrale des processus de production de biens et services.

Question 4: Alors, qu'est-ce que la rareté?

Réponse attendue: **Définition de la rareté** → des ressources disponibles en quantité limitée ce qui implique que la société ne peut pas produire tous les biens et services désirés par les individus. La rareté implique donc des choix.

Question 5: Comment un individu fait-il ses choix?

situation 1) 4 kilos de copeillette  
ou 1 kebab

Il y a fort à parier que les élèves choisissent dans une majorité l'option b qui pourra traduire l'idée des ENVIES.

situation 2) 4 kilos de copeillette en temps de guerre  
ou 1 kebab en temps de guerre.

Ici il sera observé une tendance au 50-50 entre les deux options vers un penchant pour l'option a illustrant le CONTEXTE économique, social ou politique.

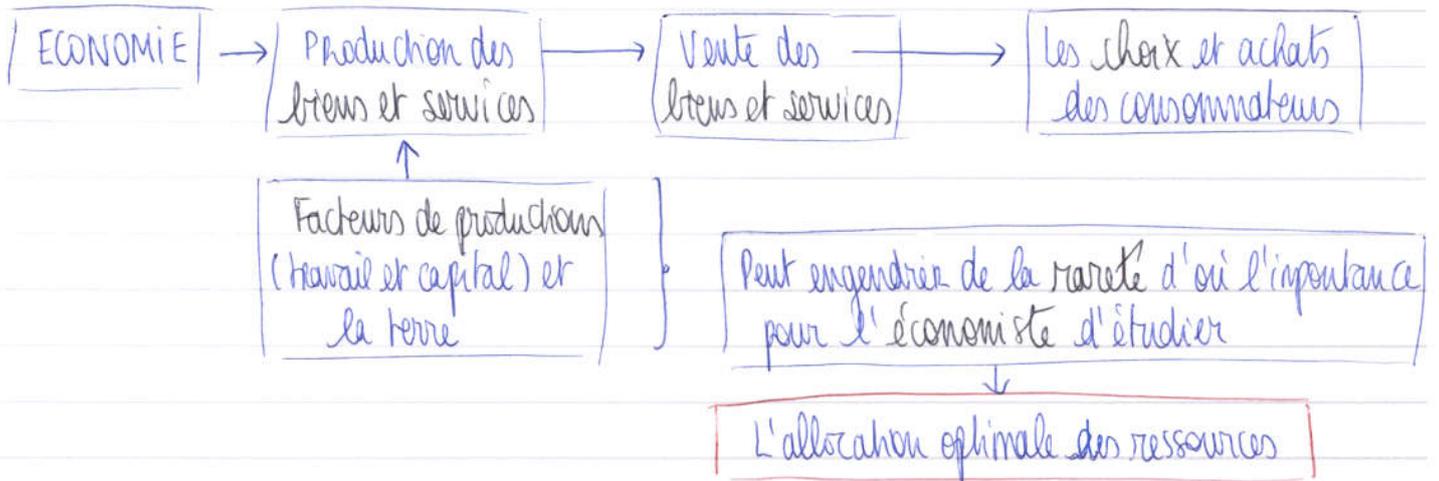
situation 3) 1 verre d'eau après le cours d'EPS

ou 1 litre d'eau mais à 20h30 (donc plus mois en différé).

Enfin cette dernière situation vient traduire l'idée que les choix sont aussi réalisés en fonction des BESOINS ÉLÉMENTAIRES de tournant normalement sur l'option a.

Donc, il pourra être retenu qu'un individu fait des choix en fonction de ses envies, de ses besoins élémentaires, du contexte économique, social ou politique mais également en fonction du prix de vente du biens ou services et de son budget.

Question 6: Complétez le schéma ci-contre sur la science économique avec les termes suivants: facteurs de production; choix; économiste; production; rareté; biens et services.



## B) LA SOCIOLOGIE

Objectif: Comprendre que celles de la sociologie sont: "Comment fait-on société? Comment explique-t-on les comportements sociaux?".

### Document 3: Que fait la sociologie?

Question 7: Quel est l'objet d'étude de la sociologie?

Réponse attendue: La sociologie a pour laboratoire d'analyse la société dans son ensemble. Ainsi, le sociologue va chercher à comprendre le fonctionnement des individus du point de vue de leurs comportements en société et de leur interactions.

Attention à ne pas confondre la sociologie (point de vue factuel) de la psychologie qui sont deux sciences humaines mais qui n'observe pas la même chose.

Question 8: Qu'est-ce qui fait qu'un individu est différents d'un autre mais pour autant que dans une société les individus agissent de manière "similaire"?

Réponse attendue: Les individus au sein d'une même société agissent de manière plus ou moins proche (par exemple parle la même langue) en raison du partage de normes et de valeurs communes.

Apprent de l'enseignant: Normes = règle de conduite socialement attendue par la société associée de sanctions et de récompenses. Exemple: manger avec des couverts en France mais avec les mains en Inde. Et Valeurs = idéal celle qui est abstraite (liberté, politesse...)

Epreuve - Matière : 102 - 9311 Session : 2025

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Ainsi le partage des normes et des valeurs renforcent la proximité entre certaines personnes. Et bien que chaque individu est sa propre identité individuelle, les interactions avec autrui (famille, amis, collègue, conjoint) et les différentes expériences vécues vont former le comportement social des individus.

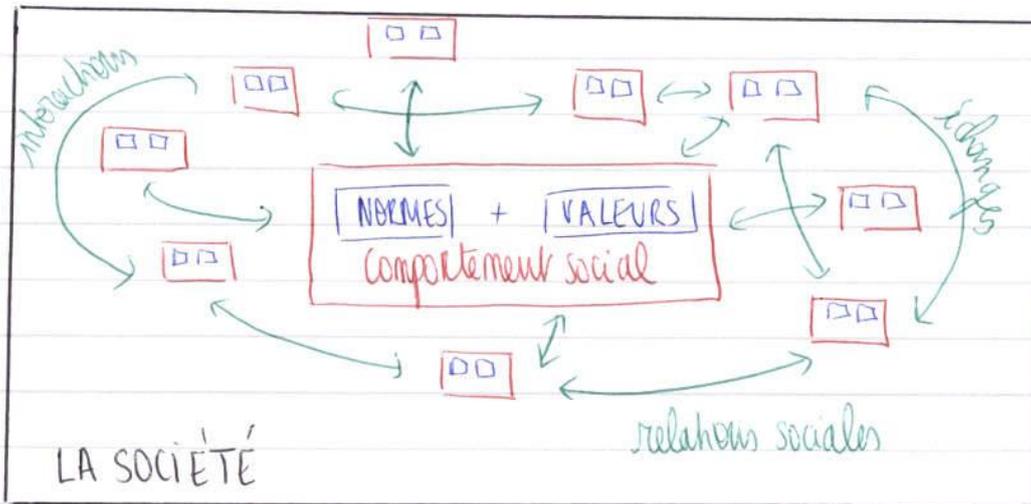
Question 9 : Comment peut-on s'assurer du bon fonctionnement de la société?

Réponse attendue : Pour avoir un bon fonctionnement de la société il faut que les comportements sociaux des individus ne soient pas trop opposés et que les individus soient suffisamment en lien les uns avec les autres afin de s'assurer une cohésion sociale suffisante. Et c'est tout l'objet d'étude du sociologue : les relations et comportements des individus dans la société.

Schéma ci-contre qui vient reprendre ce qu'est la sociologie.

La construction est faite avec les élèves afin de bien faire comprendre les connexions entre toutes les idées:

- Comportement social
- Ensemble formant la société
- Liens entre les individus → donc les interactions.
- Objet d'étude du sociologue.



### C) LA SCIENCE POLITIQUE

Objet 1 : Comprendre qu'une des questions de base de la science politique est " Comment se conçoit et s'exerce le pouvoir politique ? "

Document 4 : Différents types de pouvoirs, différents acteurs.

Question 10 : Qu'est-ce que le pouvoir ? Et qu'est-ce que le pouvoir politique ?

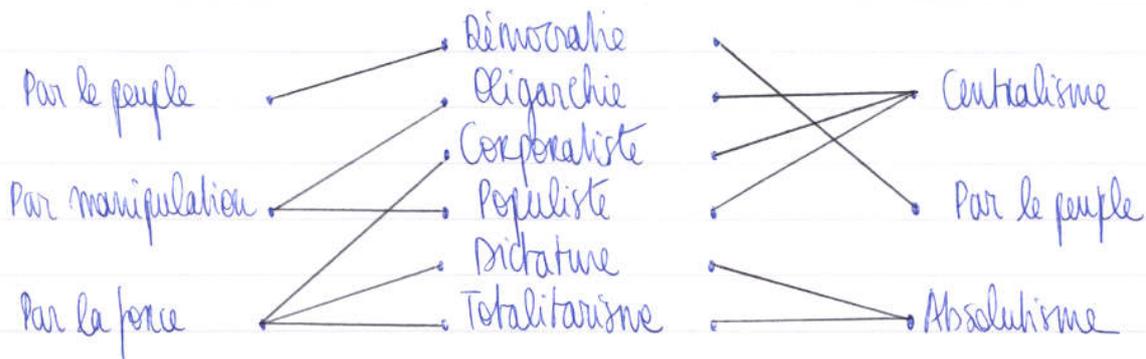
Réponse attendue : Le pouvoir est selon Robert DAHL " la capacité d'un individu A d'obtenir d'un individu B, ce que B n'aurait pas fait de lui-même ". Autrement dit le pouvoir peut se décliner à différentes échelles : le pouvoir parental, le pouvoir professionnel, le pouvoir médical et enfin le pouvoir politique qui est la forme de pouvoir suprême qui vient encadrer tous les autres. Par exemple, le pouvoir politique contraint le pouvoir professionnel d'un chef d'entreprise avec la loi stipulant les 35 heures semaines.

Question 11. Reliez les termes suivants avec la manière de concevoir ou d'exercer le pouvoir.

## CONQUÊTE DU POUVOIR

## SYSTÈME POLITIQUE

## EXERCICE DU POUVOIR



Question 12 : Quel est l'objectif du politiste ?

Le politiste est chargé d'étudier le fonctionnement des différents régimes, de comprendre le fonctionnement et l'exercice du pouvoir. Le politiste tout comme le sociologue a donc un regard extérieur au régime et n'exerce pas le pouvoir.

Appart de l'enseignement : Attention à ne pas confondre l'homme politique (ou politicien) qui exerce la politique, cherche à diriger ou exercer le pouvoir, contrairement au politiste qui lui est un chercheur et expert du fonctionnement politique.

Question 13 : Faut-il avoir une position éminente de la pyramide politique pour influencer les décisions politiques qui sont prises ?

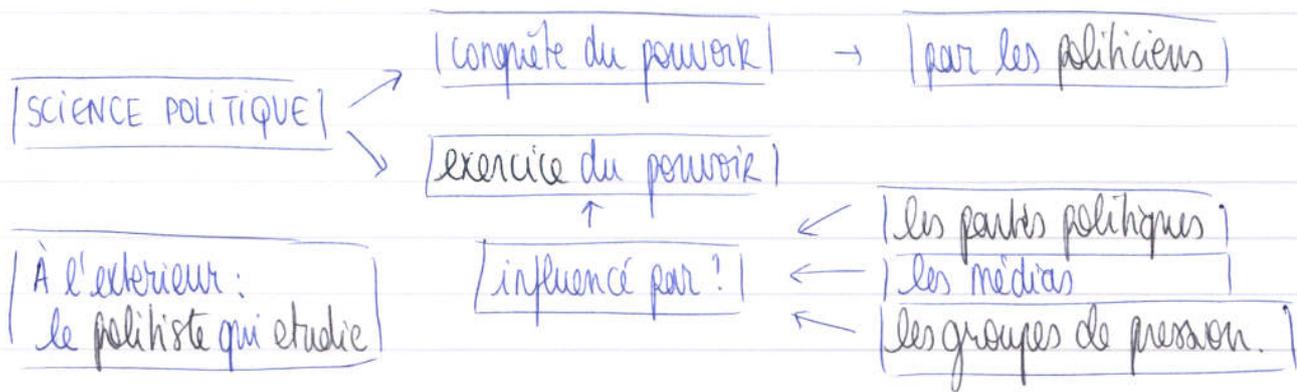
Réponse attendue : On parle d'une vie politique mais d'acteurs multiples car ils y a différentes catégories de groupes à exercer du pouvoir, on retrouve :

↳ Les PARTIS POLITIQUES : au centre de l'échiquier politique qui vont chercher à conquérir le pouvoir, ils ont donc un rôle majeur.

↳ Les GROUPES DE PRESSION : tels que les lobbys, les syndicats (regroupement professionnels), les groupes de citoyens qui vont influencer ou s'opposer aux choix politiques en vigueur (ex : manifestation contre la réforme des retraites).

↳ Les MÉDIAS et les RÉSEAUX SOCIAUX, respectivement 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pouvoir en raison de leur rôle de transmission des informations.

Question 14 : Complétez le schéma ci-contre sur le système politique avec les termes suivants : les partis politiques ; politistes ; politiques ; les groupes de pression ; exercice et étude.



## ÉVALUATION FORMATIVE

Pour terminer cette première grande section les élèves auront à compléter les mots croisés ci-dessous afin de vérifier leur bonne maîtrise des définitions ci-dessous :

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIAL

Epreuve matière : Epreuve disciplinaire appliquée

N° Anonymat : N250NAT1059404 Nombre de pages : 20

19 / 20

Epreuve - Matière : ..... 102 - 9311 ..... Session : ..... 2025 .....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

<sup>4</sup>S  
<sup>10</sup>S E R V I C E S  
E C <sup>17</sup>  
<sup>15</sup>S C I E N C E X P O L I T I Q U E  
<sup>16</sup>N N X  
O O <sup>2</sup>A E  
R P M L R  
7 C O M P O R T E M E N T X S O C I A L C I C  
E U S O  
S V <sup>11</sup>R T <sup>1</sup>C O N Q U E T E  
<sup>6</sup>O <sup>13</sup>A E A  
P O L I T I S T E R T  
O R O E <sup>9</sup>B I E N S <sup>8</sup>  
L C T O V  
i <sup>12</sup>S O C I O L O G U E N A  
T O L  
i L E  
C <sup>14</sup>P O U V O I R X P O L I T I Q U E U  
I G R  
E <sup>5</sup>I N T E R A C T I O N S X S O C I A L E S  
N E

13 / 20

## II - COMMENT ÉTU DIER LES SES ?

Objectif : Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).

Document 7 : Les outils des sciences sociales

Document 5 : Les modèles

Document 8 : Les enquêtes

Document 6 : L'enquête de terrain par sondages.

Question 15 : Quelles sont les trois grandes conditions à respecter pour s'assurer de la fiabilité d'un outils pour étudier le social ? (document 7)

Réponse attendue : Afin d'analyser avec pertinence les sciences sociales il faut veiller à ce que l'outils respecte les trois conditions suivantes :

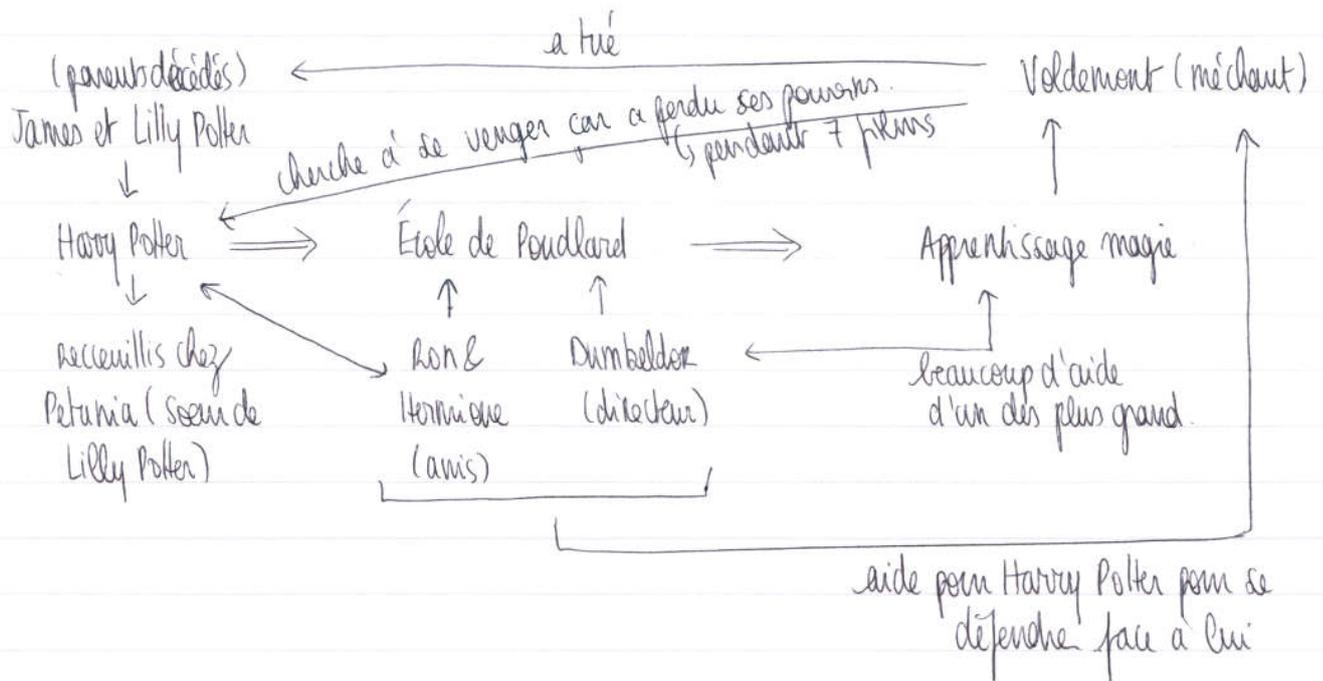
- ↳ Se détacher de ces perceptions individuelles (être neutre face à l'objet d'étude).
- ↳ Avoir une recelte de données qui soit quantitativement importante autrement dit avoir un panel le plus grand possible pour qu'il soit le plus représentatif possible.
- ↳ S'abstraire des cas particulier, notamment parce que la sociologie a pour objet d'étude la société dans son intégralité.

Question 16 : Comment expliquer ce qu'est un modèle ? (document 5)

Essayer de représenter le modèle nous permettant de comprendre Harry Potter ?

Réponse attendue : Un modèle consiste à représenter les liens et les relations des individus (si modèle en science sociale) au travers d'une représentation simplifiée et miniaturisée de la réalité. Ainsi avec un modèle, il est alors possible de présenter un objet d'étude de manière plus concise.

Pour représenter le modèle magique de Harry Potter il est possible d'observer ci contre la représentation schématique :



Question 17: Qu'est-ce qu'une enquête? (Document 8)

Réponse attendue: Une enquête est une méthode d'analyse de faits sociaux qui consiste à collecter des données et à réaliser des observations de situations pour se rendre compte de la réalité.

⚠ Une enquête consiste en une succession d'étapes: posture; construction; hypothèse; observation; enquête; analyse et écriture. Il s'agit donc d'un long processus.

Question 18: Comment peut-on lire les données entourées? (document 6)

Réponse attendue: en France en 2021, 30% des femmes déclarent avoir subi des discriminations au travail selon leur sexe, contre moins de 5% des hommes, soit une différence de l'ordre de 25 points. Ainsi les femmes sont six fois plus touchées par les différences de traitement lié au sexe.

En France en 2021, 11% des personnes avec un état de santé assez bon ont estimé avoir subi des discriminations selon l'état de santé ou le handicap contre 21% des personnes avec un état de santé mauvais ou très mauvais, on observe une progression de 10 point de pourcentage.

Appart de l'enseignant: Explication de la lecture de graphique qui doit être soignée, datée, lu comme chemin. De plus l'enseignant aura pris le temps d'expliquer que l'on lit une donnée en pourcentage mais que lorsque l'on compare deux pourcentage cela se fait en point de pourcentage.

Question 19 : Complétez le texte à trous suivant afin de synthétiser les différents outils, leurs avantages et inconvénients. Cette synthèse sera donc l'objet du cours !

( ÉVALUATION FORMATIVE )

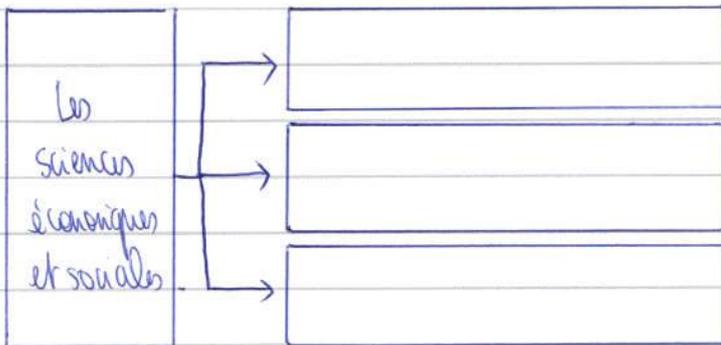
Epreuve - Matière : 109 - 9311 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

ÉVALUATION SOMMATIVE

Question a) Compléter le schéma suivant en indiquant bien le nom de la discipline, le sujet d'étude et le nom du spécialiste.



(reprise du contenu des objectifs d'apprentissage entre autres termes).

Question b) Corine mère de famille a l'habitude d'acheter 4 burgers à 9€ pièce cette semaine en raison de la pénurie de frites les menus passe à 12€.

→ Que va faire Corine face à cette situation?

Acheter 3 burgers (3 x 12€ = 36€) au lieu de 4 (4 x 9€ = 36€) burgers en raison de son budget inchangé et de la hausse des prix.

→ Quelles sont les éléments qui ont fait changer les habitudes de Corne ?  
Et quels autres facteurs pourraient l'influencer ?

le prix de vente du bœuf ;  
le budget hebdomadaire alloué ;  
la situation économique, sociale, culturelle ou environnementale.  
les modes - goûts - préférences  
les besoins primaires ...

Question c) Pourquoi est-ce qu'en Irlande les hommes portent des jupes alors qu'en France jamais ?

En Irlande → tradition, normes et valeurs associées au kilt

En France → pas la norme, peur du jugement ou peur de l'exclusion sociale.

Question d) Quelles sont les manières de conquérir et d'exercer le pouvoir ?

Et quelle est la situation en France

conquête : manipulation, vote, force

exercice : une seule personne ; un petit groupe ; représentants élus.

En France le pouvoir est démocratique, le pouvoir est exercé par le peuple et pour le peuple grâce à des représentants élus.

Question e) lecture de données

Objectif : vérifier la forme ( source, date, ensemble, pourcentage... )  
et vérifier la compréhension ( point vs pourcentage )

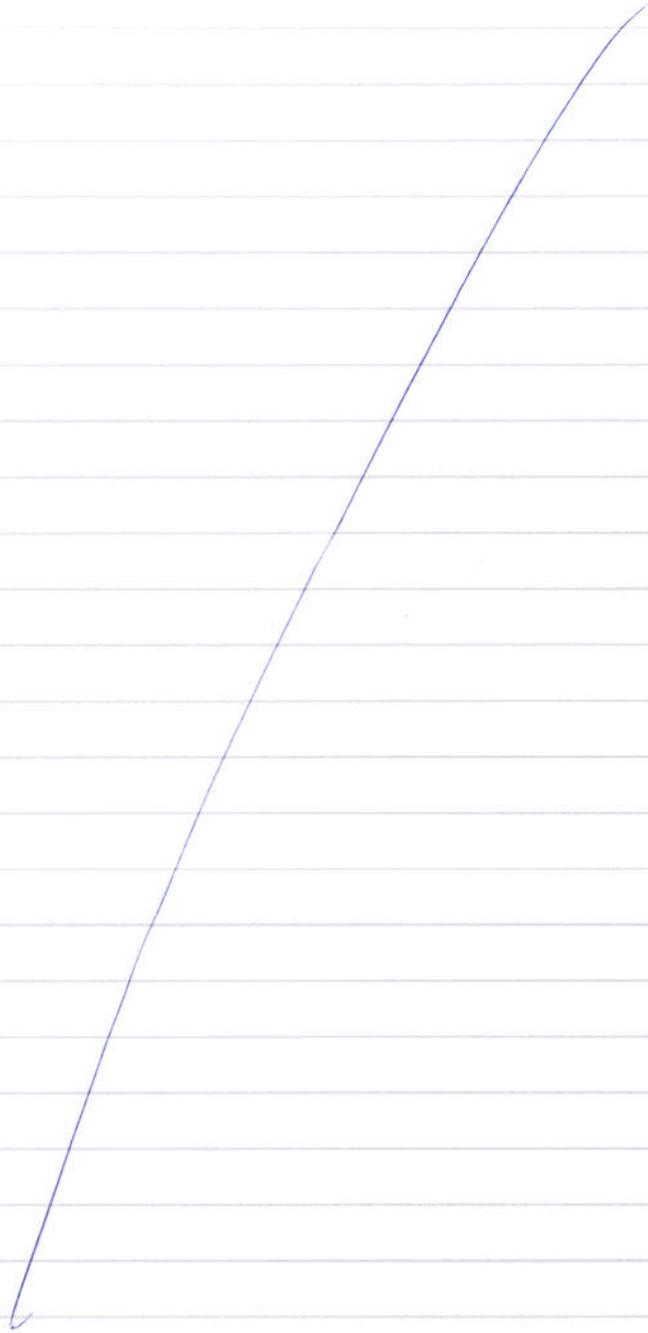
Question f) Causalité - Corrélation (une fois traitée).

## CONCLUSION PÉDAGOGIQUE

Cette toute première séquence de cours aura permis aux élèves de commencer à comprendre les enjeux et les thématiques abordées dans le programme de sciences économiques et sociales. Les élèves auront donc compris les grandes questions étudiées dans chaque science et auront également compris les différents outils nécessaires aux économistes, sociologues et politistes pour étudier la réalité sociales et économiques environnante. \*

Il restera à l'issue de cette séquence pédagogique à traiter le troisième et dernier objectif d'apprentissage de ce chapitre sur la distinction entre un lien de corrélation et un lien de causalité. Une notion importante qui sera réutilisée tout au long de l'année et plus particulièrement dans le chapitre de Regards Croisés.

\* De plus les élèves auront compris la manière de réaliser des lectures explicites de données en SES et l'importance de réaliser des comparaisons en points lorsque l'on étudie des pourcentages.



# IV - Épreuve orale de leçon

## 4.1. Les résultats

L'épreuve a été plutôt bien réussie.

Au CAPES, la moyenne générale est de 11,9 ; celle des admis est de 14,4 et la note maximale est de 20.

Au CAFEP, la moyenne générale est de 11,3 ; celle des admis est de 14,2 et la note maximale est de 18.

## 4.2. Attentes et commentaires

La durée de l'épreuve (une heure et 15 minutes, après trois heures de préparation) est assez éprouvante pour les candidats. Si besoin, ils ne doivent pas hésiter à prendre quelques secondes pour réfléchir aux questions posées avant de répondre aux membres du jury.

### → Concernant l'exposé

Les bons candidats ont réussi à élaborer une problématique pertinente, à présenter un développement structuré avec une très bonne maîtrise scientifique des contenus tout en explicitant les savoirs qui devaient être transmis aux élèves (et compris par eux) et en décrivant des activités variées et adaptées au niveau de la classe concernée. Les candidats ont globalement bien géré le temps de l'exposé.

La grande difficulté de l'exposé est d'associer de façon équilibrée les contenus scientifiques et les pratiques pédagogiques permettant de les faire acquérir par les élèves. Lors des trois heures de préparation, la démarche du candidat doit alors être la même que celle du professeur qui prépare son cours : la première question à se poser concerne les savoirs et savoir-faire que les élèves doivent avoir acquis en fin de séance ; lorsque ceux-ci sont définis, il faut se demander quelles seront les pratiques pédagogiques qui permettront aux élèves de les acquérir, en tenant compte, bien évidemment, des compétences déjà acquises.

Le jury conseille donc aux candidats de construire leur exposé avec les éléments suivants :

#### 1/ Une introduction qui :

- situe rapidement l'objectif d'apprentissage au sein d'une progression d'ensemble,
- présente rapidement les prérequis (il suffit de les lister – il serait trop long de les expliciter),
- présente rapidement les compétences à acquérir (en termes de savoirs et éventuellement de savoir-faire),
- présente la problématique et donc le cheminement de la leçon (en termes de contenu et non de pratique pédagogique).

#### 2/ Un développement, la leçon proprement dite, avec :

- un plan général qui est le plan de la séance (le plan que le candidat aurait choisi pour son cours avec ses élèves) – le plan peut être noté au tableau,
- à chaque niveau du cheminement, une présentation qui associe le contenu scientifique et la démarche pédagogique choisie (il ne s'agit pas de « théoriser » cette démarche, mais bien de dire exactement ce qui sera fait avec les élèves).

#### 3/ Une conclusion rapide qui, au choix du candidat, peut être une conclusion de la leçon (rappel des

contenus, transition vers les objectifs d'apprentissage suivants) ou être une conclusion plus générale de l'exposé (évaluation des élèves, difficultés éventuelles que peuvent rencontrer les élèves...).

Plus précisément, le jury conseille aux candidats :

- d'analyser le sujet (l'objectif d'apprentissage) avec précision en identifiant correctement la problématique ;
- d'éviter les références universitaires (dont des références à de nombreux auteurs) qui vont au-delà des programmes du secondaire (celles-ci pourront éventuellement faire l'objet de questions durant l'entretien, mais pendant l'exposé, il faut se limiter au traitement du programme) ;
- de décrire avec précision les mises en activité ; il ne faut pas se contenter par exemple d'affirmer « on fera travailler les élèves sur une vidéo » ;
- d'éviter les digressions pédagogiques générales qui ne s'appliquent pas spécifiquement au sujet ;
- d'éviter de « fétichiser » des méthodes et des démarches pédagogiques « toutes faites » comme le « conflit cognitif » (qui conduit bien souvent, en réalité, le professeur à faire émerger ses propres représentations sur les représentations des élèves et qui risque de provoquer de nombreuses confusions chez des élèves qui n'ont pas tous les mêmes représentations) ou la méthode AEI (affirmation, explication, illustration) qui ne doit avoir aucun caractère systématique et qui le plus souvent ne permet pas de traiter de façon pertinente les objectifs d'apprentissage du programme ;
- d'éviter d'utiliser une trop grande partie du temps de l'exposé à expliquer minutieusement des stratégies pédagogiques en faisant l'impasse sur le contenu ;
- d'éviter les introductions trop longues ;
- d'utiliser le tableau de façon pertinente (et sans fautes d'orthographe) : ne pas passer trop de temps à écrire le plan au tableau ; noter les noms d'auteur, les dates et, selon le sujet, faire une représentation graphique, un schéma...
- de travailler la communication orale : propos clair et audible, ton si possible dynamique, gestuelle adaptée, être capable de se détacher de ses notes... Il faut aussi éviter une attitude trop décontractée, félicitant par exemple le jury pour « ses bonnes questions ».

#### → Concernant la partie d'entretien avec le jury

Durant l'entretien, le candidat doit montrer un niveau de connaissances académiques suffisant (supérieur à celui qui est attendu de ses futurs élèves). Ainsi, des questions sur l'exposé pourront approfondir certains éléments et aller au-delà de ce que les élèves doivent maîtriser (ce qui ne signifie absolument pas que le candidat aurait dû traiter ces éléments au cours de son exposé). L'entretien est ainsi l'occasion de détailler des mécanismes et raisonnements, de préciser des connaissances et de s'assurer de la capacité à les mettre en perspective. Le candidat doit également être capable de répondre à des questions portant sur l'actualité économique et sociale.

La deuxième partie de l'entretien porte sur d'autres champs que celui de l'exposé. Il s'agit de vérifier la maîtrise des objectifs d'apprentissage enseignés et la capacité à les expliquer de manière claire et adaptée au niveau d'enseignement en question. Les questions portent sur des connaissances, mais aussi sur la transposition didactique des contenus abordés. Le jury n'attend pas une nouvelle leçon ; il faut donc répondre aux questions posées de façon relativement synthétique. Le candidat peut bien évidemment prendre le temps d'analyser la question posée avant de donner sa réponse.

#### → Concernant la partie sur les savoir-faire quantitatifs

Quelques candidats ont des lacunes importantes sur les savoir-faire quantitatifs de base (confusion entre les écarts en points et en pourcentages, entre le taux de variation et le coefficient multiplicateur...). La difficulté majeure observée est la capacité du candidat à donner du sens aux calculs effectués et à expliquer simplement les savoir-faire mobilisés.

Le jury conseille aux candidats de présenter les résultats de l'exercice comme ils le feraient face à leurs élèves. Il faut veiller à bien expliquer les calculs, en étant les plus explicites possible. Il ne faut pas hésiter à utiliser le tableau, et s'y tenir prêt lorsque le jury le demande.

**Remarque importante** : les candidats doivent être munis de leur propre calculatrice – aucune calculatrice ne pourra leur être prêtée.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » - le « mode examen » ne doit être activé par le candidat, que sur instruction des surveillants.

### 4.3. Exemples de sujets

→ Premier exemple

**Première partie** :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

**« Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation et comprendre que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations). »**

Extrait du programme de la classe de Première :

<b>Comment les agents économiques se financent-ils ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre que le financement consiste à couvrir des besoins de financement par des capacités de financement.</li> <li>- Comprendre que le taux d'intérêt – à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur – est le prix sur le marché des fonds prêtables.</li> <li>- Savoir que le revenu disponible des ménages se répartit entre consommation et épargne et qu'ils peuvent dégager des besoins ou des capacités de financement.</li> <li>- Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation et comprendre que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations).</li> <li>- Savoir que le solde budgétaire résulte de la différence entre les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'État ; comprendre que le déficit budgétaire est financé par l'emprunt et savoir qu'une politique de dépenses publiques peut avoir des effets contradictoires sur l'activité (relance de la demande / effet d'éviction).</li> </ul>
----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Seconde partie :**

**Effectifs de l'enseignement supérieur en France (2013-2014 et 2023-2024)**

Formations de l'enseignement supérieur	2013-2014	2023-2024			
	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en milliers)	Femmes (en %)	PCS des parents (en %)	
				Cadres	Ouvriers ou inactifs
Universités	1 479	1 604	59,5	34,9	15,0
Formations d'ingénieurs hors université	112	144	29,5	56,9	6,1
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	134	250	51,6	49,2	<b>6,9</b>
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	74	118	64,4	45,9	6,9
Écoles paramédicales et sociales	135	154	<b>83,7</b>	23,8	19,0
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles	83	99	38,4	54,8	9,4
STS <sup>1</sup> et assimilés (scolaires)	255	219	47,3	15,9	35,9
STS <sup>1</sup> et assimilés (apprentis)	61	190	44,8	6,4	66,8
Autres écoles et formations <sup>2</sup>	140	187	53,4	47,3	10,1
<b>Ensemble</b>	<b>2 473</b>	<b>2 965</b>	<b>55,9</b>	<b>35,2</b>	<b>17,4</b>

1. Sections de Techniciens Supérieurs

2. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les Écoles Normales Supérieures et les écoles juridiques et administratives.

Note : Les inscriptions simultanées en licence et CPGE ne sont comptabilisées qu'une fois.

Champ : France.

Source : D'après l'Insee, « France, portrait social », *Insee Références*, novembre 2024.

1. Exprimez la signification des deux données encadrées ?
2. Calculez la part des scolaires puis celle des apprentis dans les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilés en 2013-2014 et en 2023-2024. Comparez les résultats obtenus.
3. À l'aide de deux indicateurs, calculez l'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur entre 2013-2014 et 2023-2024.

→ Deuxième exemple

**Première partie :**

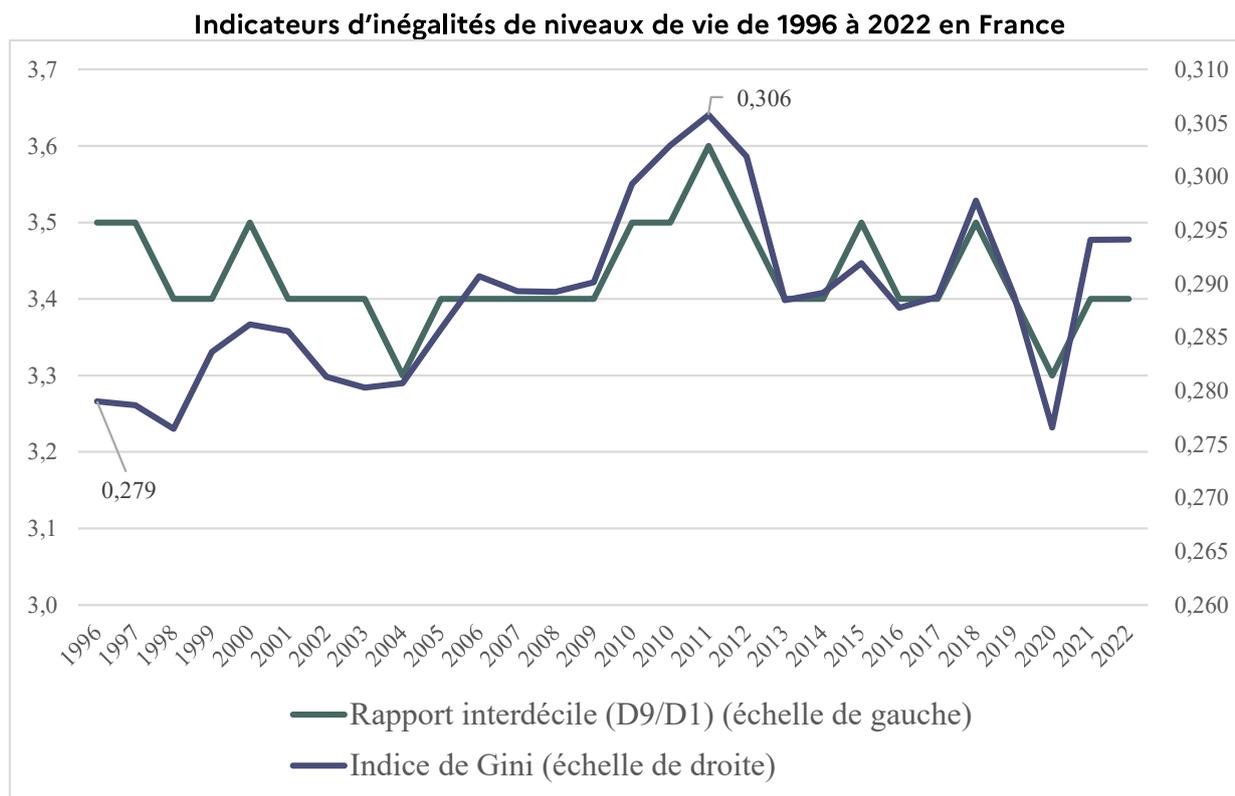
Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

**« Savoir déduire la courbe d'offre de la maximisation du profit par le producteur et comprendre qu'en situation de coût marginal croissant, le producteur produit la quantité qui permet d'égaliser le coût marginal et le prix ; savoir l'illustrer par des exemples. »**

Extrait du programme de la classe de Première :

<b>Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir que le marché est une institution et savoir distinguer les marchés selon leur degré de concurrence (de la concurrence parfaite au monopole).</li><li>- Savoir interpréter des courbes d'offre et de demande ainsi que leurs pentes, et comprendre comment leur confrontation détermine l'équilibre sur un marché de type concurrentiel où les agents sont preneurs de prix.</li><li>- Savoir illustrer et interpréter les déplacements des courbes et sur les courbes, par différents exemples chiffrés, notamment celui de la mise en œuvre d'une taxe forfaitaire.</li><li>- Savoir déduire la courbe d'offre de la maximisation du profit par le producteur et comprendre qu'en situation de coût marginal croissant, le producteur produit la quantité qui permet d'égaliser le coût marginal et le prix; savoir l'illustrer par des exemples.</li><li>- Comprendre les notions de surplus du producteur et du consommateur.</li><li>- Comprendre la notion de gains à l'échange et savoir que la somme des surplus est maximisée à l'équilibre.</li></ul>
----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Seconde partie :**



Source : D'après *INSEE Première*, n°1004, juillet 2024.

1. Exprimez la signification des données de l'année 2022.
2. Calculez le taux de variation de l'indice de Gini entre 1996 et 2011.
3. Que signifie l'évolution de l'indice de Gini en termes d'inégalités des niveaux de vie en France ?

→ Troisième exemple

**Première partie :**

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

**« Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux. »**

Extrait du programme de la classe de Première :

<p><b>Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et pouvoir illustrer la diversité des liens qui relient les individus au sein de différents groupes sociaux (familles, groupes de pairs, univers professionnel, associations, réseaux).</li> <li>- Connaître les critères de construction des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS).</li> <li>- Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique ».</li> <li>- Comprendre comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent au lien social.</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.

**Seconde partie :**

**Taux d'épargne et taux de variation de la consommation et du revenu (en %)**

	Moyenne annuelle 2015 - 2019	2021	2022	2023
Variation de la dépense de consommation (en volume)	<b><u>1,5</u></b>	<b><u>5,2</u></b>	3,1	0,8
Variation du revenu disponible brut (en valeur)	2,6	4,8	5,2	8,0
Taux d'épargne (en % du revenu disponible brut)	<b><u>14,1</u></b>	19,1	16,8	16,9

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

1. Exprimez la signification des trois données soulignées ?
2. Caractérisez l'évolution des dépenses de consommation entre 2021 et 2023.
3. Calculez la variation cumulée du revenu disponible brut et des dépenses de consommation de 2021 à 2023 puis comparez ces deux évolutions.

# V - Épreuve orale d'entretien

## 5.1. Les résultats

L'épreuve a été particulièrement bien réussie.

Au CAPES, la moyenne générale est de 13,12 ; celle des admis est de 14,29 et la note maximale est de 20. Au CAFEP, la moyenne générale est de 13,55 ; celle des admis est de 14,88 et la note maximale est de 19.

## 5.2. Attentes et commentaires

### → Définition de l'épreuve

Une note de la DGRH précise les attendus de l'épreuve :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/epreuve-orale-d-admission-entretien-avec-le-jury-des-concours-de-recrutement-1103>

### → Commentaires généraux du jury

De nombreux candidats ont montré, à l'occasion de cette épreuve, une réelle capacité à se projeter dans le métier : analyse pertinente de la situation et des valeurs mises en cause, propositions de plusieurs solutions en tenant compte de différents paramètres et développement des modalités dans la mise en œuvre des solutions.

Concernant la première partie de l'épreuve, les candidats ont plutôt bien géré leur temps de présentation ; il est effectivement important de bien utiliser son temps de parole. Le jury conseille d'opter pour une présentation du projet professionnel la plus « naturelle » possible en évitant les "récitations" de parcours avec des formulations apprises par cœur. Il est par ailleurs important de bien motiver son projet professionnel ; on ne peut pas se contenter de dire qu'on « veut être professeur » depuis que l'on est enfant. L'intérêt pour la discipline mérite d'être développé durant ce temps de présentation.

La plupart des candidats ont été assez réactifs lors des deux mises en situation. Ils avaient souvent une connaissance générale des valeurs de la République mais tous ne maîtrisaient pas les exigences du service public et le fonctionnement des établissements. Les obligations des fonctionnaires ainsi que le référentiel de compétences des personnels d'éducation ne sont souvent connus que de manière superficielle. Le jury tient à préciser que dans de nombreux cas, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions posées ; c'est la pertinence de l'analyse des situations qui fonde l'évaluation du jury.

Le jury conseille aux candidats de :

- maîtriser la terminologie de base des établissements scolaires et en connaître les principales instances (ne pas confondre principal / proviseur / directeur par exemple ou savoir ce qu'est un conseil d'administration) ;
- de s'efforcer de répondre directement à l'ensemble des dimensions de la question posée (analyse des valeurs et principes, pistes d'action) ;
- ne pas hésiter à prendre un temps de réflexion avant de répondre aux questions de mise en situation,

voire aux questions de relance ;

- bien commencer par identifier les valeurs et/ou obligations mises en jeu par les mises en situation ; certains partent sur des réponses trop vagues, imprécises, confuses parce que ces valeurs/obligations n'ont pas été initialement bien identifiées.
- bien envisager la diversité des acteurs impactés ou mobilisés par le sujet (qu'ils soient internes ou externes à l'établissement).

### 5.3. Exemples de mises en situation

#### → Concernant la vie scolaire

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et vous accompagnez un voyage scolaire pour visiter le camp de concentration d'Auschwitz. Un de vos élèves refuse d'y entrer prétextant que tout ceci n'est pas vrai.
- Vous êtes professeur en classe de seconde à la fin du mois de juin quand, au milieu du cours, la porte s'ouvre et un individu masqué s'introduit dans la classe et jette de la farine, suivi d'autres individus qui eux lancent des œufs et repartent tous en courant. Une élève, qui a reçu un projectile, se met alors à paniquer, visiblement choquée par cette intrusion. Les autres restent figés.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en lycée et professeur principal d'une classe de terminale. Le délégué vous informe qu'un élève subit du harcèlement de la part d'une autre élève de cette classe qui tient à son encontre des propos racistes.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde, un élève vient vous voir en fin de cours pour vous informer qu'une vidéo de propagande d'un groupe terroriste a été postée sur le groupe WhatsApp de la classe.
- Vous êtes professeur principal en classe de terminale et un élève vous informe avoir une addiction pour les jeux d'argent. Il vous demande de garder cette information pour vous.
- Vous êtes professeur de Sciences économiques et sociales et vous recevez sur la messagerie Pronote un message d'une de vos élèves. Celle-ci vous explique que si ses résultats baissent, c'est parce qu'elle est harcelée par les autres élèves de la classe.

#### → Concernant l'enseignement des sciences économiques et sociales

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de terminale, vous traitez du questionnement « Comment lutter contre le chômage ? ». Vous proposez en introduction de la séquence sur les politiques de l'emploi un article relatant une réforme proposée par le gouvernement visant à durcir les conditions d'obtention de l'assurance chômage. Alors que vous demandez aux élèves de présenter les limites potentielles de ce type de mesure, un élève vous interpelle pour déclarer que « répondre à cette question c'est faire de la politique ».
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde Vous traitez le questionnement « Comment se forment les prix sur un marché ? » et proposez une activité où les élèves doivent représenter graphiquement les courbes d'offre et de demande. Vous remarquez un petit groupe d'élèves qui ne fait visiblement rien. Quand vous questionnez les élèves sur leurs attitudes ils vous rétorquent que « c'est un exercice de maths qui ne nous apprend rien sur l'économie » et que le collègue en charge de l'autre classe de seconde qui « organise des débats sur l'actualité » « fait des choses beaucoup plus intéressantes »
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de terminale et votre séquence porte sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalité de réussite à l'école (notamment rôle de l'école, du capital culturel et des investissements familiaux) dans la construction des trajectoires individuelles de formation ». Un élève prend la parole et remet en cause les connaissances traitées en classe, en s'appuyant sur

l'exemple de ses parents issus d'un milieu modeste et pourtant tous les deux diplômés de polytechnique.

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de terminale et votre séquence porte sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection sociale) ». Durant le cours, un élève prend la parole et dit que les personnes au chômage ou au RSA ne veulent pas travailler et sont des assistés qui profitent du système.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de première. Suite à votre séquence portant sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales) », un parent vous adresse un courrier vous accusant d' « avoir critiqué le gouvernement actuel ainsi que le président de la république » et souhaite un entretien avec vous à ce sujet.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de première, votre séquence porte sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre et illustrer la distinction entre déviance et délinquance ». Un élève intervient en disant que « vous justifiez la délinquance ».